

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Les Hommes du jour, partie 5 (n° 1-11), Bruxelles, 1895-1896.

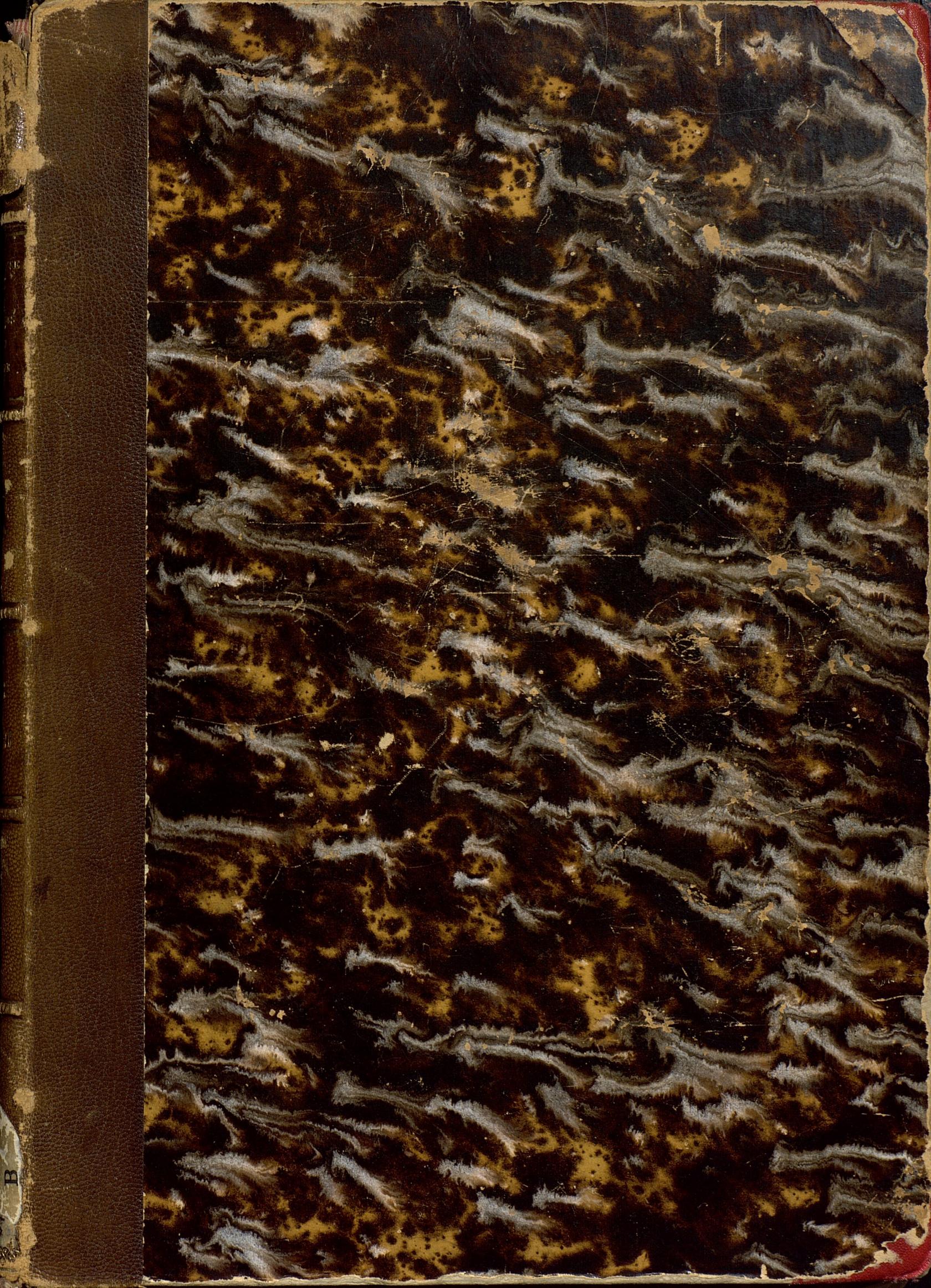
En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

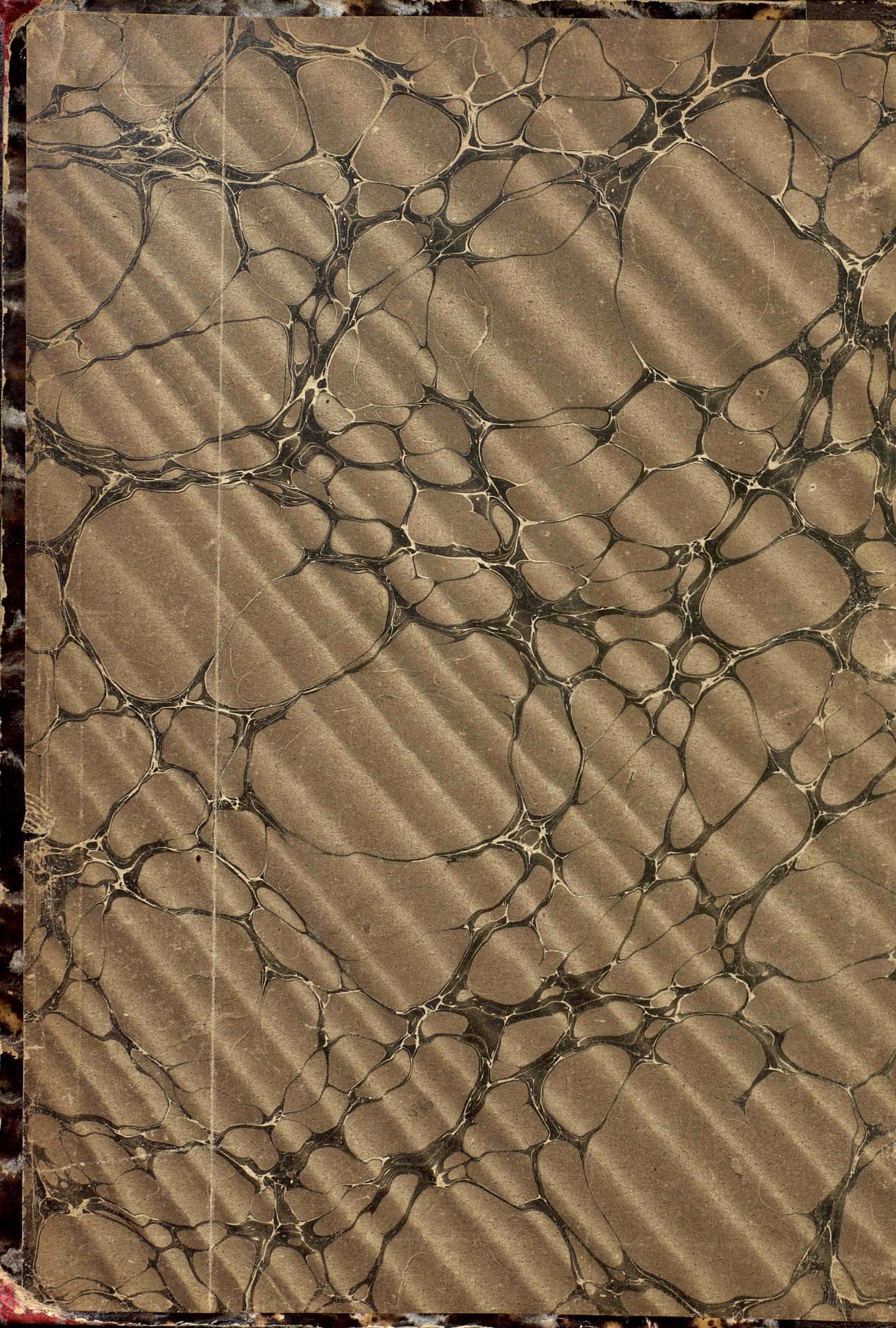
Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la Bibliothèque royale de Belgique.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



B





II
65244
B

LES HOMMES DU JOUR
 REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
 Charles DELFOSSE
 38, rue des Chartreux.
 BRUXELLES

ABONNEMENT
 La Série de 50 numéros . . 5 francs.
 Les abonnements doivent se prendre au bureau
 du journal.

ADMINISTRATION
 Édouard MAHEU, Aîné
 2a, rue Auguste Orts, 2a.
 BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Georges LORAND.



Edouard ANSEELE

Membre de la Chambre des Représentants.

Edouard ANSEELE

DÉPUTÉ DE LIÈGE

La nouvelle législation électorale a amené au parlement une minorité importante de députés socialistes.

Parmi les nouveaux venus à la vie parlementaire, celui qui attire le plus l'attention est indiscutablement Edouard Anseele, député de Liège.

Depuis l'ouverture de la Législature, il n'a cessé d'être sur la brèche, et ses nombreux discours, peu académiques sans doute, mais marqués au coin de la plus grande sincérité, ont révolutionné le pays. Ce flamand représentant de l'arrondissement le plus wallon de la Wallonie excite la curiosité de tous, partisans ou adversaires.

La virulence de ses attaques qui l'a fait surnommer le "virtuose de la brutalité", peut lui faire supposer un caractère violent et brutal; il n'en est rien. Anseele est plutôt un timide. Un peu gauche, sans façons, il ne plaît guère au premier abord. Ses intimes l'appellent: "Un paysan du Danube", mais c'est un cœur d'or et un modeste.

Un exemple: Depuis cinq mois qu'il est membre de la Chambre, il est sollicité pour aller poser devant l'objectif de MM. Gêruzet frères, photographes ordinaires de nos honorables, et il n'y a pas encore été; c'est ce qui nous oblige de nous servir d'une photographie un peu lointaine.

A un autre qui lui demandait des notes biographiques, il tourna les talons en grommelant: "des notes biographiques! que voulez-vous que je vous dise?"

*
**

Edouard Anseele est né à Gand en juillet 1856; son père, ouvrier cordonnier, voulait donner une bonne instruction à ses enfants. Edouard entra à l'école communale et se fit remarquer par sa vive intelligence.

M. Laurent, qui s'occupa beaucoup des œuvres d'instruction dans la vieille cité des Artevelde, l'encouragea et fit obtenir une bourse à Anseele qui fréquenta l'Athénée jusqu'en troisième.

Sorti de l'école, il fallait chercher un position. Anseele devint clerc de notaire, puis commis aux écritures chez un fabricant, M. Fiévé, aujourd'hui sénateur catholique.

Dans la fameuse séance du mois de janvier dernier où il avait dénoncé les abus de l'industrialisme gantois, comme on se récriait à droite sur certaines de ses paroles, il déclara:

"Libre à vous de parler de mon soi-disant ton

arrogant et de mes expressions peu choisies. Cela n'a pas d'importance. Moi qui ne suis qu'un simple ouvrier..."

Et aussitôt, le député Liebaert de s'écrier:

"Vous n'êtes pas un ouvrier!"

Et M. de Guchteneere d'ajouter: "Vous êtes un grand patron!"

Voici comment Anseele répondit à ces deux dros-tiers:

Le citoyen ANSEELE. — Patron? parce que je suis le directeur d'une coopérative ouvrière?

On dirait que vous avez à cœur de m'interrompre. Vous ne m'empêchez pas de prononcer le discours que je me suis proposé de faire. Je ne me laisserai pas détourner de mon sujet par des interruptions de ceux qui n'oseraient pas soutenir leur thèse comme je soutiens la mienne.

M. HUYSHAUWER proteste en frappant violemment sur son banc: Moi, j'ai lutté pour mon salaire, vous pas!

Le citoyen ANSEELE. — J'ai toujours vécu, je vis encore de mon travail. J'ai été commis chez M. Fiévé, sénateur. Je gagnais 30 francs par mois pour 11 heures de travail.

J'ai vendu le journal le *Werker* dans les rues de Gand pour apprendre le métier de typographe.

Mais votre tactique est de faire dévier le débat. Elle ne réussira pas. Vous ne me ferez pas dire autre chose que ce que j'avais l'intention de dire,

Je suis un brutal, dit-on. On a fait le même reproche à Jésus, à Luther, à tant d'autres, à tous ceux qui ont voulu transformer la société. J'ai été tant calomnié, tant insulté dans vos journaux que je suis cuirassé maintenant contre tout ce que vous pouvez dire.

N'avez-vous pas dit de moi que je volais les ouvriers du *Vooruit*, que j'avais des châteaux, des maisons, que je gagnais 1 franc par sac de farine?

Vous, des chrétiens, des catholiques, vous avez commis contre moi le péché mortel de mensonge, vous mentez effrontément. (*Rumeurs à droite. Cris: A l'Ordre.*)

LE PRÉSIDENT. — A qui adressez-vous ces paroles?

Le citoyen ANSEELE. — A plusieurs de vos journaux. Moi, comme administrateur du *Vooruit*, je gagne un peu moins que vos administrateurs des sociétés anonymes: Je gagne 40 francs par semaine, ce qu'il vous faut pour vos cigares. (*Rires à gauche.*)

Cela fut dit simplement, et fit une profonde impression!

*
**

En effet, Anseele quitta l'emploi de commis aux écritures pour aller vendre dans les rues et quartiers populaires le *Werker* organe, de l'*Association internationale des Travailleurs*.

Son patron, ses camarades, ses parents le crurent devenu fou.

Comment! être commis, être un monsieur, être "sur un bureau", — un rêve pour beaucoup! — et se faire simple marchand de journaux!...

Comment cela s'était-il produit?

C'était en 1874. Le mouvement socialiste venait de se réveiller à Gand, grâce à Edmond Van Beveren. Des réunions avaient lieu toutes les semaines dans un local près de l'Hôtel de Ville de Gand.

Anseele, alors, était un libéral. Un soir, sa curiosité l'attira au local socialiste où se donnait une conférence. Il ne dit rien d'abord; puis retourna aux réunions.

L'Internationale était à son déclin. On discutait encore beaucoup, à cette époque, les idées théoriques des penseurs socialistes. On s'intéressait à l'organisation sociale future, telle que la rêvent les socialistes.

Anseele, timidement, prit la parole et fit des objections. Van Beveren lui répondit et, bientôt, Anseele fut converti aux idées nouvelles de rénovation sociale.

Dès lors, il se jeta à corps perdu dans le mouvement socialiste : il avait 18 ans!

Van Beveren et lui s'occupèrent de la propagande. Ils se mirent en rapport avec les socialistes anversois et avec ceux de Bruxelles. Louis Bertrand venait de fonder la *Chambre du Travail*, fédération des sociétés ouvrières de la capitale. Une réunion eut lieu et l'on décida de commencer une agitation en faveur d'une législation protectrice du travail des femmes et des enfants.

* *

Anseele continuait à vendre le *Werker* hebdomadaire le samedi soir, à la sortie des fabriques et le dimanche dans les quartiers ouvriers. Il se fit apprenti typographe chez la veuve Hage, rue de Bruxelles.

Avec Van Beveren, il fonda le *Volkswil* (*la Volonté du Peuple*) et se mit à écrire et à parler.

C'est à cette époque qu'il écrivit un roman : *Sacrifié pour le Peuple* qui eut un grand succès à Gand et qui, depuis, fut traduit en français, en allemand et en espagnol. Il écrivit un autre roman qui réussit moins bien : *la Révolution de 1830*.

Sacrifié pour le Peuple est l'histoire d'Emile Moyson, — fils de bourgeois qui s'est livré corps et âme à la défense des ouvriers gantois. Il meurt jeune et pauvre.

* *

Anseele, avec quelques amis, fonda la boulangerie coopérative *Vooruit* en 1880. Les débuts furent difficiles. Le premier four fut établi dans la cour d'un petit cabaret de la rue Saint-Gilles. Quatre ans plus tard, le *Vooruit* s'installait Marché-au-Fil, avec des fours perfectionnés et des pétrins mécaniques... On sait quels résultats merveilleux ont été obtenus et le

Vooruit est cité comme une des plus belles organisations ouvrières.

En 1884, se fonde le journal *Vooruit*, petit quotidien à deux centimes dont Anseele est nommé rédacteur : Il divise ainsi son temps en deux parties : il administre la coopérative et il dirige et rédige le journal. Partisan de la journée de huit heures, il en travaille seize !...

* *

Nous voici en 1886.

L'émeute grandit dans le pays industriel. Là surtout où la masse ouvrière n'est pas organisée, des conflits sanglants surgissent ; on pille, on saccage tout.

Un soir, à la fin d'un meeting tenu au *Vooruit*, arriva un télégramme annonçant qu'une grève venait d'éclater à Courtrai. Anseele prononça alors ces paroles :

“ L'émeute approche de notre cité. Restons calmes, cependant, camarades, car si des troubles éclatent ici, une répression aura lieu et ce jour-là il y aura fête au palais de l'archevêque de Malines et au château de Léopold II..., assassin I^{er} „.

Le même jour, le *Vooruit* avait publié, en gros caractères, l'avis suivant :

A NOS LECTEURS !

Lisez ! lisez !

A Seraing et dans les environs, on force les soldats à tirer sur le peuple. Nous ne pouvons empêcher cette guerre fratricide.

Mais vous, pères, mères, frères, sœurs, amantes, vous le pouvez. Ecrivez vite, très vite, à tous vos parents ou amis de l'armée ; suppliez-les, au nom de tout ce qui leur est cher, de ne point tirer sur le peuple.

Ouvriers !

Les gouvernants et les riches font des meurtriers de vos enfants !

Les grèves s'étendent partout ! Presque tous les soldats seront bientôt forcés de devenir les meurtriers du peuple, au profit des exploités.

Pères, mères !

Empêchez ce crime ! Ne permettez pas que du sang d'ouvrier macule la main de vos enfants !

Ecrivez leur vite, faites écrire si vous n'êtes pas lettrés, qu'ils se rappellent que leur mère, leurs parents, sont des ouvriers, qu'ils deviendront eux-mêmes des ouvriers quand il seront délivrés du joug militaire.

Plaidez la cause de l'humanité et de l'amour du peuple !

Ainsi nous empêcherons le triste spectacle d'ouvriers faisant couler le sang d'ouvriers !

La Rédaction.

Pour ces deux faits, Anseele est poursuivi devant la Cour d'assises.

L'acte d'accusation dirigé par l'avocat général de Gamond, dit qu' " Anseele est un homme capable, qui a su observer le respect de la légalité, comme il avait fait maintenir ce respect aux autres. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables. „

Paul Janson et Victor Arnould défendent l'accusé qui est acquitté pour insulte au roi, mais condamné à six mois de prison pour son manifeste aux pères et mères de famille qui, d'après l'accusation, "attaquait méchamment la force obligatoire des lois."

* * *

Anseele fit ses six mois de prison très courageusement. Il fit son entrée à la maison de force de Gand, le chapeau levé, en criant : Courage camarades !

En prison, Anseele apprit l'anglais et se perfectionna dans la langue allemande. Quelques mois de prison font du bien aux "meneurs socialistes."

C'est en prison que Bebel et Liebknecht ont écrit leurs livres. Quand ils sont en liberté, ils n'ont pas le temps d'écrire des ouvrages de longue haleine.

Depuis 1886, Anseele a continué l'œuvre de propagande et d'organisation si bien commencée. La coopérative *Vooruit* grandit sans cesse. De nouveaux magasins et ateliers sont installés chaque année et la clientèle augmente. Quant au journal, il ne s'en occupe plus guère et le petit *Vooruit* prospère aussi. Ne vient-il pas d'acheter une machine rotative ?

* * *

A propos de cette admirable création du *Vooruit*, un écrivain conservateur français, M. de Wyzewa, disait dernièrement dans le *Figaro* :

Le *Vooruit* se charge de nourrir gratuitement les ouvriers malades, les veuves et les orphelins. Les ouvriers qu'il emploie n'ont jamais à travailler plus de neuf heures : ils sont mieux payés que les ouvriers des meilleures fabriques appartenant à des particuliers. Et non seulement le *Vooruit* est en soi un petit état socialiste : il agit au dehors, par le fait même de sa terrible concurrence, pour faire baisser le prix des vivres, améliorer en mille manières la condition matérielle des ouvriers gantois.

Le *Vooruit*, en même temps qu'il est destiné à améliorer la situation présente des ouvriers, sert aussi à la propagande et au développement des idées socialistes. Là est son but essentiel. Le *Vooruit* ne doit pas seulement contribuer à faire vivre l'ouvrier à moins de frais et avec plus de bien-être ; il doit encore et surtout éveiller, entretenir en lui le sentiment de ses droits et lui donner un jour le moyen de les faire valoir. En même temps qu'une fabrique et un magasin, il est aussi une école, l'arsenal d'une armée nouvelle.

Inutile de dire que cette organisation morale repose uniquement, comme l'organisation matérielle, sur les recettes de la boulangerie. C'est un pain socialiste que M. Anseele fait manger aux ouvriers gantois. Une partie des bénéfices est prélevée au profit de la caisse

du *Vooruit*, et ainsi se forme peu à peu un fonds de propagande, un trésor sagement entretenu, précieux aujourd'hui pour la résistance comme il pourra l'être bientôt pour l'attaque. C'est avec cet argent que s'imprime le journal socialiste flamand, le *Vooruit*, une petite feuille de deux centimes, toute pleine de renseignements sur les progrès du parti, de conseils pratiques, de simples et saillants exposés de la doctrine socialiste : c'est avec cet argent que s'impriment d'innombrables brochures en flamand et en français, des romans populaires et des pamphlets et des manuels d'histoire, toujours expressément destinés à répandre et à encourager parmi les ouvriers le désir de la lutte. C'est l'argent du *Vooruit* qui permet aux ouvriers de faire durer les grèves jusqu'à ce qu'ils aient obtenu des patrons les concessions qu'ils réclament.

Et Anseele est député, et député de Liège encore, lui flamand ! Les Coremans n'y comprennent rien !

Songez donc : des wallons, des Liégeois, envoyer à la Chambre, pour les représenter, un Gantois !... "Les socialistes doivent être rudement forts et disciplinés pour agir ainsi", disait M. Coremans, il y a quelque jours, à un membre de l'extrême gauche.

A la Chambre, Anseele tient bien sa place. Ses discours font une grande impression, surtout sur les masses ouvrières.

Homme du peuple, il parle le mâle langage du peuple. Il n'y va pas par quatre chemins et appelle un chat un chat et les industriels qui volent leurs ouvriers : Cartouche et Cie !

Il est très fougueux ; c'est une question de tempérament. Il y a bien des orateurs endormants !

Puis, n'oublions pas que nous avons à faire à un flamand qui ne connaît pas les finesses de la langue française, qui pense en flamand et doit faire des efforts constants, quand il parle français, pour trouver le mot juste.

* * *

Voilà l'homme que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. On peut ne pas partager ses idées ; on peut même ne pas aimer la façon parfois brutale avec laquelle il les défend, mais on doit saluer ce sincère, ce désintéressé, cet homme qui a voué sa vie à ses frères malheureux.

Anseele n'a pas quarante ans. Il est fort et donnera encore du fil à retordre aux adversaires du socialisme.

Pour finir, apprenons à nos lectrices qu'Anseele est célibataire et qu'il vit avec sa vieille mère qui lui dit, lorsque le tribun la quitte pour aller à la Chambre :

"Taillez-leur des croupières, mon enfant !"

Il y a assez bien réussi, jusqu'à maintenant !

Une édition flamande de cette biographie paraîtra la semaine prochaine, dans les mêmes conditions et format.

HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux,
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.

Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. l'Abbé DAENS.



Georges LORAND

Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères.)

Georges LORAND

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA " RÉFORME "

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE VIRTON

Le vent est à la démocratie, dans notre pays : C'est ce que tous proclament, les uns avec allégresse et enthousiasme, les autres résignés, moroses et inquiets.

Et, en effet, l'idée démocratique — en dépit de toutes les défaillances et de toutes les résistances — a parcouru, dans ces dernières années notamment, un chemin immense; elle a marché à pas de géant; il est permis de dire qu'aujourd'hui elle a conquis tous les esprits et tous les cœurs. Il n'est pas jusqu'aux plus encroûtés et aux plus timides de la veille qui ne fassent assaut de hardiesse et de générosité avec les plus avancés. — C'est à qui tiendra le record.... On se pousse, on se bouscule sur le chemin de la démocratie, devenu pour beaucoup le chemin de Damas.

Eh! oui, elle est là, la poussée démocratique, la poussée en avant, à travers tout, vers le droit, vers l'égalité, vers le bien-être... Elle est là, culbutant tous les obstacles, balayant, sur son passage, préjugés et privilèges, entraînant tout ce qui a conservé quelque souffle — elle est là, irrésistible... Spectacle réjouissant, en vérité.

Combien consolant aussi ce spectacle et combien réconfortant pour ceux qui ont le plus puissamment aidé chez nous au triomphe de l'idée démocratique, pour cette poignée de vaillants que l'on a vus à l'avant-garde, que rien n'a pu ni ébranler, ni même émouvoir aux heures difficiles, et qui, après avoir vaincu la défiance et les hésitations des uns et bravé les sarcasmes et les outrages des autres, ont fini par faire accepter leurs idées et partager leurs aspirations par la presque généralité de leurs compatriotes, par imposer, même à leurs adversaires, les principes essentiels de leur programme (tant est grande la force de pénétration de la vérité et de la justice), enfin par commander à tous, sans en excepter les hostiles et les malveillants d'hier, l'estime et l'admiration.

Parmi ces vaillants, et au tout premier rang, figure l'homme remarquable à tant d'égards, que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs : M. Georges Lorand, rédacteur en chef de la *Réforme*, membre de la Chambre des Représentants

M. Georges Lorand est né à Namur en 1860. Il n'a donc que 35 ans, le croirait-on?

Sa calvitie aussi complète, aussi " radicale " (ceci sans intention!) que précoce; son air toujours grave, soucieux, méditatif, préoccupé; sa démarche quelque peu... (comment dire cela?) pondéreuse, tout cela, en un mot, lui imprime la marque extérieure de la maturité. N'en déplaise à M. Georges Lorand — charmant, d'ailleurs, et fort juvénile dans l'intimité — les dames les mieux disposées à son égard (et il n'y en a pas d'autres!) lui donnent galamment " le milieu de la quarantaine ".

35 ans! Et avoir fourni déjà toute une carrière — une carrière exceptionnellement bien remplie, comme il en est peu ou point... 35 ans! Et avoir derrière soi un état de services peut-être unique, tout un passé glorieux... 35 ans! Et avoir vu tant de choses et savoir beaucoup plus de choses encore : car, qu'est-ce que Georges Lorand n'a pas vu et vécu? Ses souvenirs se perdent dans la nuit des temps. Il n'ignore rien; il parle de tout en parfaite

connaissance de cause et comme s'il l'avait vu ou entendu.

Georges Lorand, après avoir fait ses humanités à l'Athénée de Bruxelles, partit pour l'Italie — le riant pays des pampres, des tambourins et des crotales... et du ciel toujours bleu — où il suivit les cours de philosophie et de droit à l'université de Bologne (et non au fameux Collège flamand établi en cette ville). Il obtint le diplôme de docteur en droit, en 1880.

Rentré dans son pays, il devint stagiaire d'Hector Denis, puis de Paul Janson.

Etudiant, Georges Lorand avait pris une part active à tous les mouvements démocratiques les plus avancés. Son esprit inquiet et novateur, toujours en fermentation, toujours à la recherche de quelque chose, allait tout naturellement et comme d'instinct aux conceptions les plus hardies, les plus éloignées des idées généralement reçues, heurtant celles-ci le plus violemment, et apparaissant encore au plus grand nombre comme importées du pays des chimères.

Elysée Reclus remarqua ce jeune homme si généreusement doué, à l'intelligence vive et primesautière, à l'originale tournure d'esprit, au tempérament rebelle et indomptable; il sentit que cet adolescent était quelqu'un, il devina en lui un caractère et une personnalité, et Georges Lorand devint l'ami de l'illustre savant, qui lui a conservé son affection et dont Lorand est resté le fervent admirateur. Georges Lorand parle volontiers de " son ami Reclus; " il souligne cette appellation avec une certaine complaisance, mais il n'en est pas plus fier pour ça.

Jusqu'en 1884, il ne prit aucune part à la vie politique en Belgique. C'est la retentissante affaire Cyvoct, dont certes nos lecteurs se souviennent, qui mit en évidence le jeune avocat. Celui-ci s'était employé pour Cyvoct (pour qui, hâtons-nous de le dire — cela étonnera pas mal de gens — il n'a jamais plaidé) et c'est ainsi qu'il entra en rapport avec MM. Janson et Feron et les autres membres de l'extrême-gauche d'alors, qui étaient intervenus auprès du gouvernement en faveur de Cyvoct.

C'est vers cette époque que fut fondée la *Réforme* (17 février 1884), pour mener le bon combat démocratique, et les créateurs de cet organe eurent l'heureuse inspiration de s'assurer la collaboration de M. Georges Lorand, dont ils avaient apprécié d'emblée le mérite et qui, deux mois après, devint rédacteur en chef de ce journal et fut chargé, notamment, de la politique extérieure.

Faut-il parler du " Bulletin politique " quotidien qui a paru dans la *Réforme*, pendant plusieurs années, sous la signature de Georges Lorand? Ce bulletin politique, qui fut tant remarqué, constituait une innovation dans notre pays; c'était une œuvre toute personnelle; c'était un exposé commenté, une appréciation raisonnée, accompagnée de rapprochements et de déductions, de l'événement capital ou des quelques faits saillants du jour; c'était un véritable cours d'histoire contemporaine de politique internationale. Il sont légion, parmi les fidèles lecteurs de la *Réforme*, ceux qui regrettent la disparition du bulletin politique de G. L., si instructif et si vivant, et d'une lecture si attachante.

Georges Lorand — encore une fois, le croirait-on? — n'est entré à l'Association libérale de Bruxelles, où, depuis, il n'a cessé d'exercer une influence prépondérante, qu'en 1888 — quand, dans un élan superbe, et après un débat mémorable au cours duquel Paul Janson a prononcé une de ses plus puissantes harangues, l'Association refusa, à la suite de ses chefs, de s'atteler au char de la Concentration " embourbé dans l'ornière d'une politique impossible " et décida de se désintéresser du scrutin de ballottage, entre la liste doctrinaire et la liste cléricalo-indépendante.

* * *

Depuis 1888, G. Lorand n'a pour ainsi pas cessé de faire partie du comité de l'Association libérale. L'élaboration d'un programme précis, complet, largement démocratique, répondant aux nécessités et aux tendances de notre temps, et l'organisation d'une propagande intense et continue furent les objets de sa constante préoccupation.

Non content de s'attacher à faire partager ses vues par ses collègues du comité et à les entraîner à l'action, il prêcha d'exemple et conçut le plan d'une vaste campagne à mener dans le pays entier, en faveur de la réforme de notre organisation militaire, inique et odieuse, et de l'adoption du système démocratique de la " nation armée. " Il prit la tête du mouvement, groupa autour de lui quelques jeunes démocrates de conviction et de talent, et constitua (avril 1889) le " Cercle de propagande de la Nation armée, " dont il fut le président, et qui, élargissant plus tard son champ d'action en vue de la propagande du suffrage universel, devint le " Cercle de progande démocratique. "

M. G. Lorand, président, et R. Rens, secrétaire du " Cercle de propagande " centralisèrent le travail d'organisation, et deux mille conférences furent organisées en un an, sur tous les points de la Belgique: Qui ne se rappelle cet admirable mouvement, sans précédent dans notre pays? Ce débordement inouï de vitalité politique déconcerta les adversaires de gauche et de droite. Nous ne pouvons, quant à nous, nous reporter sans émotion à cette période de noble ardeur et de généreux emballement: Chaque dimanche, les dévoués et infatigables propagandistes, stimulés par la fiévreuse activité et par l'exemple de Georges Lorand, se mettaient en campagne et allaient chacun de son côté, propager la bonne parole dans quelque coin écarté de la Flandre ou de la Wallonie, souvent dans deux ou trois localités le même jour.

Œuvre féconde: Lorand, Rens, Van Wilder, Furnémont, Brunet, Lemonnier et tant d'autres allaient de concert avec les orateurs du parti socialiste, réveiller partout le sentiment démocratique; ils profitaient de l'occasion pour nouer des relations avec leurs coreligionnaires de tous les cantons du pays, pour établir avec eux des rapports suivis et réguliers, pour pousser à l'organisation de réunions politiques et publiques et pour provoquer la constitution de groupements de propagande démocratique.

Bref, c'était la conquête de l'opinion publique par une poignée de vaillants, sous la direction de Georges Lorand, qui fut pour tous un conseiller, un guide et un ami. Aussi, la *Fédération progressiste* encore une création de Georges Lorand — trouva, grâce au susdit travail préparatoire, si habilement conçu par le dévoué président du " Cercle de propagande, " son organisation première toute prête, ses cadres tout formés.

* * *

Nous regrettons que l'espace restreint mis à notre disposition, ne nous permette point de retracer, par

le menu, l'œuvre de Georges Lorand et de suivre celui-ci pas-à pas, dans toutes les manifestations, — si diverses et si multiples — de sa fiévreuse et féconde activité.

Nous nous bornerons donc, — bien malgré nous, — à de simples indications " pour mention et rappel. "

Faut-il rappeler notamment la sensationnelle " brochure bleue " qui, répandue partout, dans les deux langues, fit connaître et popularisa d'emblée le système dit " de la nation armée, " c'est-à-dire la réforme militaire voulue par les partis démocratiques, et qui provoqua l'éclosion d'une série de brochures — la " rouge, " la " blanche, " la " jaune, " la " verte, " — dues à la plume de hautes personnalités militaires ou de personnages de cour, échos de la pensée royale. On voit par là combien était rude le coup porté par l'auteur de la " brochure bleue " à la tradition militariste avec son cortège obligé d'iniquités, ce fléau des peuples...

Il fallait parer le coup, il fallait riposter. Ces messieurs s'y sont mis à plusieurs, mais en vain; ils n'ont converti personne, alors que partout, dans les campagnes comme dans les villes, grâce à la propagande conduite par Lorand, la masse fut rapidement acquise à l'idée de la nation armée. On sait que l'établissement de ce système assurerait à notre pays, avec le minimum de charges, et pour le trésor et pour les individus, le maximum de force défensive.

Rappelons encore la brochure de G. Lorand sur le referendum (1890) — traduite en flamand par R. Rens, — qui disposa l'opinion publique en faveur d'une réforme qui constitue la sauvegarde des citoyens contre les errements ou la mauvaise foi de leurs mandataires, qu'il s'agisse de la commune, de la province ou de l'Etat.

Nous voudrions nous étendre encore sur le rôle brillant, et presque toujours prépondérant, joué par M. Georges Lorand dans les différents congrès progressistes; — sur la part qu'il a prise à l'élaboration du programme du parti progressiste, de ce programme largement conçu qui, on peut le dire sans froisser personne, est l'œuvre de Georges Lorand, et qui apporte au pays un ensemble bien coordonné et harmonique de réformes démocratiques, actuellement réalisable par le concours des hommes de bonne volonté de tous les partis; — sur le travail d'organisation de la Fédération progressiste, au cours duquel Georges Lorand a révélé à ses collaborateurs un esprit pratique que, certes, ils ne soupçonnaient pas et ne pouvaient guère soupçonner chez cet homme à l'esprit désordonné et enfiévré, s'attendant à tant de choses à la fois, et semblant fait pour concevoir, pour tracer les grandes lignes, pour distribuer les rôles, pour ébaucher, pour guider, pour commander bien plus que pour s'arrêter aux mille détails d'exécution et de mise en œuvre.

Nous eussions voulu rappeler aussi, d'une façon circonstanciée, la part considérable prise par Georges Lorand au travail de la revision constitutionnelle. Car si Lorand n'était pas de la Constituante, il n'en a pas moins exercé une influence réelle sur cette assemblée, où il y avait quelque chose de lui: son esprit, sa pensée, son souffle, son inspiration.

Qui ne se souvient de la série d'articles parlementaires de Georges Lorand dans la *Réforme*, pour la défense du suffrage universel et des " trois R " (c'est la laconique formule par laquelle il désignait trois réformes dont il s'était fait l'apôtre et qui, dans sa pensée, devait être le complément ou mieux le perfectionnement du S. U. : Représentation proportionnelle, Représentation des intérêts, Referendum), de

ces maîtres articles, tour à tour savants, habiles, à l'emporte-pièce, toujours convaincant's et décisifs ?

Nous n'insisterons pas davantage sur la tentative de paix scolaire faite, il y a une couple d'années, par Georges Lorand, ni sur les polémiques passionnées auxquelles cette tentative, assurément louable, a donné lieu.

Disons encore qu'après la revision, M. Lorand eût voulu voir son parti marcher seul dans les premières élections sous le régime nouveau; il eût voulu, lors de la première consultation du corps électoral étendu, compter les adhérents de la politique progressiste — de sa politique à lui — qui s'était en quelque sorte identifiée avec le mouvement revisionniste.

Mais cette fois (et M. Lorand a dû être quelque peu étonné de ne pas voir les choses s'accomplir selon ses désirs) les événements, sous l'impulsion des dirigeants du parti, prirent une tournure autre, et l'obstination de ceux-ci à vouloir sauver d'un naufrage certain les derniers soutiens du doctrinarisme discrédité et moribond, rendit impossible l'alliance démocratique qui eût assuré la victoire... Passons, après avoir constaté toutefois l'effacement voulu et très significatif de M. Lorand et au Congrès progressiste de 1894 et dans les séances de l'Association libérale qui précédèrent l'élection d'octobre.

Une candidature avait été offerte dans l'entretemps à M. Georges Lorand par les libéraux-unis de l'arrondissement de Virton, et le rédacteur en chef de *la Réforme* se consacra entièrement à la propagande dans cet arrondissement qu'il s'agissait d'enlever aux cléricaux. Les libéraux-démocrates du pays entier ont suivi avec la plus vive sympathie le candidat dans l'admirable campagne électorale qu'il a menée là-bas et que l'on a citée, tant de fois déjà, depuis, comme modèle. M. Lorand a montré comment les élections devaient être comprises et conduites sous le régime du suffrage universel, et sa démonstration a été complète : il a vaincu. Puisse dorénavant son exemple être suivi partout — le succès est à ce prix.

Les candidats doivent se mettre en contact direct avec les électeurs et exposer nettement leurs idées et leurs projets : faut-il rappeler les 75 conférences données en trois mois par M. Lorand dans l'arrondissement de Virton, — devenu son arrondissement — et l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli partout, en dépit des menées d'un adversaire aux abois ?

Aujourd'hui, l'intelligente population de l'arrondissement de Virton est fière — à juste titre — d'être représentée au Parlement par un homme de la valeur de Georges Lorand, qui s'impose d'emblée comme *leader* de la gauche libérale à la Chambre, et qui est une de nos personnalités parlementaires les plus en vue. Ses amis attendent beaucoup de lui; ils ne seront point déçus.

Faut-il rappeler le rôle joué par Georges Lorand à la Chambre?... Il a pris part à tous les débats de quelque importance et, par son talent comme par son tact et sa courtoisie, il a conquis l'estime de tous ses collègues indistinctement.

Il a associé son nom à des initiatives généreuses et est l'auteur de plusieurs propositions de loi. Plusieurs de ses discours marqueront; son discours sur les réformes fiscales et agricoles, notamment, est un des plus remarquables qui aient été prononcés au Parlement belge.

Georges Lorand a parlé pour l'amnistie et contre la dotation du comte de Flandre; il a déposé un projet abrogeant le droit de licence et établissant le

monopole de l'alcool; il a saisi la Chambre d'un projet de loi communale comportant le suffrage universel pur et simple à 21 ans et le referendum.

* *

Et sa campagne contre la politique coloniale en général et, en particulier, contre la reprise immédiate du Congo? Qui ne l'a vu, dans les récents meetings contradictoires, défendre avec l'ardeur qu'on lui connaît, contre les courtisans et les financiers l'intérêt et l'avenir de son pays? Son hostilité à l'entreprise congolaise n'est pas née d'hier. Dès 1884, Georges Lorand signalait dans la *Réforme* les dangers que ferait courir un jour au pays la "marotte royale"; il a prédit, dès cette époque, tout ce qui arriverait, et ses prévisions se sont, hélas! réalisées point par point. Que ne l'a-t-on écouté alors! Raison de plus pour tenir compte aujourd'hui de ses appréhensions.

C'est assurément Georges Lorand qui a contribué le plus à semer la défiance autour de la sottise entreprise congolaise qui serait ruineuse pour la Belgique sans aucun profit pour elle et qui exposerait notre pays — neutre — à de continuels conflits internationaux. Les arguments de M. Lorand restent debout; les contradicteurs ne leur ont opposé que des affirmations interressées ou des espérances grossières.

La guerre est ouverte entre "congolatres" et "congophobes." Les armées en présence! D'une part, les agents et anciens agents de l'Etat et des compagnies; la meute des courtisans; le monde officiel, chamarré, titré et bien renté; les officiers retour du Congo et autres escouplant les faveurs royales ou gouvernementales; toute la légion des décorés et des aspirants décorés, enfin les gens de la haute et de la finance; — d'autre part, des hommes désintéressés, qui ne sont ni fonctionnaires ni financiers et qui, effrayés des conséquences désastreuses qu'entraînerait pour le pays l'annexion d'un territoire immense que son climat meurtrier rend inhabitable et partant inexploitable pour l'Européen, se sont fait un devoir d'éclairer leurs compatriotes et de dénoncer au pays tous les aléas et tous les dangers d'une entreprise qui, en fin de compte, ne pourrait profiter qu'à une poignée de capitalistes opérant aux frais des contribuables belges!

Dans cette campagne, M. Lorand et ses amis tiennent, une fois de plus, le bon bout; nos meilleurs vœux les accompagnent.

Résumons-nous :

Homme remarquablement doué, d'un commerce charmant et, sous des dehors souvent un peu brusques, d'une bonté rare; — polémiste et débatter d'une force peu commune; adversaire redoutable; — orateur abondant, éloquent, chaleureux, entraînant; travailleur infatigable; — parlementaire de premier ordre, tel est Georges Lorand.

Sceptique? égoïste? Ceux qui le jugent ainsi, d'après des apparences, ne le connaissent guère. Georges Lorand est un cœur d'or. C'est un de ces hommes qui gagnent à être connus de près.

Personnel et autoritaire? Peut-être bien un peu... Mais cela est-il toujours un mal? *That is the question...*

Formulons un regret — pour finir : c'est celui de voir, en maintes circonstances, un homme de ce tempérament et de cette valeur paralysé par les nécessités de la politique dans laquelle il s'est trouvé engagé et qui, nous en sommes convaincu, est loin de répondre complètement à ses aspirations intimes.

R.

1^{re} SÉRIE.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES.

NUMÉRO 3

LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.

Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. VANDERVELDE.



L'Abbé DAENS

Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères.)

L'Abbé DAENS

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT D'ALOST

Depuis quelques années, il s'est produit en Belgique une profonde modification dans les idées. Les opinions se sont transformées comme par enchantement. Pendant plus de cinquante années, le peuple belge s'est accommodé d'un régime censitaire des plus restreint et deux partis occupaient à tour de rôle le pouvoir. On était tellement habitué à ce jeu de bascule du libéral et du clérical, que l'on n'osait prévoir le jour où le toupet arrogant de M. Frère-Orban ne serait plus au banc du gouvernement, et céderait le pouvoir à M. Malou, qui dans les couloirs, attendait le moment de remplacer le grand lama doctrinaire.

De temps en temps, on lisait bien dans les gazettes que quelques hommes, se disant socialistes, se réunissaient parfois en conciliabules pour discuter de certaines questions concernant l'augmentation du droit de suffrage et en étudier d'autres ayant rapport aux besoins de la classe ouvrière. On affirmait même que le grand parti clérical, toujours si uni, si discipliné, possédait, lui aussi, une extrême gauche qui ne demandait qu'à marcher à la bataille. Mais tout cela était exagération de folliculaires en manque de copie. Les Belges étaient heureux : cinquante années de bonheur et de prospérité le démontraient...

* * *

Quelques années de propagande énergique ont suffi pour faire disparaître l'apathie dans laquelle le peuple belge semblait engourdi pour jamais; une agitation formidable s'est créée, et, il y a six mois, nous avons assisté à l'ouverture d'un parlement élu par le suffrage universel... ou à peu près.

Le grand parti libéral disparaissait entièrement; trente députés socialistes occupent les places des députés doctrinaires laissés sur le carreau.

Le parti catholique, revenu plus nombreux à la Chambre, compte un petit nombre de membres voulant entrer résolument dans l'ère des réformes ouvrières et disputer aux socialistes la direction du mouvement démocratique.

Ce groupe est celui de la démocratie chrétienne qui compte parmi ses membres M. l'abbé Daens, député pour l'arrondissement d'Alost.

La démocratie chrétienne, qui s'appelle aussi potterisme, du nom de son fondateur, M. l'abbé Pottier, professeur de théologie au séminaire de Liège, est une école théologique et économique s'appuyant sur les engagements du catholicisme et sur la fameuse encyclique *Rerum novarum*.

La démocratie chrétienne à laquelle une partie du clergé belge s'est rallié, possède trois organes : *Le Bien du Peuple*, dirigé par M. l'abbé Pottier; le *Het Land van Aalst*, dont le directeur est le frère de l'abbé Daens, mais inspiré évidemment par ce dernier qui y collabore depuis près de trente ans, et *La Croix des syndicats*, organe des groupes chrétiens du Hainaut, lesquels dépendent du comité diocésain des œuvres sociales.

L'arrondissement d'Alost passait, avant les élections d'octobre, pour la citadelle imprenable du cléricalisme et pour le fief inaliénable de M. Woeste, le pape laïc, comme on l'a surnommé.

M. l'abbé Daens a eu l'audace de s'attaquer à la toute puissance de cet ancien ministre et ce dernier est sorti de la lutte profondément meurtri.

Ce n'est pas à dire que tout fut rose dans la campagne électorale de l'abbé.

Le parti démocratique et surtout M. Daens, " l'annoncier du parti, " (ce sobriquet qui lui fut donné par les conservateurs lui est conservé par ses intimes) fut en butte aux attaques de toutes les influences conservatrices. La finance industrielle et agraire, les autorités, même la majorité du clergé local le combattaient avec violence.

L'abbé tint ferme; on lui refusait des locaux; il s'en fut meetinguer dans les salles d'auberge; celles-ci lui étant fermées à leur tour, il s'en allait parler en plein air, dans de grandes cours de fermes, dans des prairies, adossé à une haie, sur un petit tertre, pendant que soufflait la froide bise d'octobre.

— Pourvu, mes amis, qu'il ne tombe pas de la neige! Ainsi parlait-il à ses camarades — car, par le fait, la propagande eut été impossible. Mais le ciel aida l'abbé en restant pur.

Une activité sans trêve ni merci pouvait seule faire arriver le nouveau parti. Il se montra à la hauteur de sa tâche : la veille du scrutin de ballottage, les orateurs démocrates, M. Daens en tête, ne donnèrent pas moins de trente-cinq meetings.

Malgré toutes les manœuvres des conservateurs, les bulletins en faveur des démocrates chrétiens s'accumulaient dans les urnes. Aussi, le soir de l'élection, un agent électoral de la liste Woeste télégraphiait d'Alost : " *Liste Daens, trois mille voix de majorité. Avisez.* "

On avisa si bien que, quelques heures plus tard, on télégraphiait : " *Liste Woeste, mille voix de majorité.* "

Le tour était joué. La liste Woeste passait toute entière.

Les chiffres du scrutin sont intéressants :

Cléricaux	élus	Cléricaux démocrates	
De Sadeleer, s.	27,067	Abbé Daens,	23,498
Dirickx, s.	26,534	De Pelsmacker,	21,876
Van Wambeke, s.	25,256	De Backer,	21,373
Woeste, s.	25,493	Planckaert,	20,649

Socialistes.

Anseele,	2,674
Luyck,	2,325
Sanders,	2,262
Spitaels,	2,274

Après l'examen des chiffres du scrutin, on s'aperçut que, malgré les manœuvres extraordinaires auxquelles s'étaient livrés les partisans de M. Woeste, celui-ci, ainsi que M. Van Wambeke, bourgmestre d'Alost, et MM. Daens et De Pelsmacker, devaient être admis au ballottage.

Le résultat officiel ayant été proclamé, il fallut un vote de la Chambre pour annuler l'élection et renvoyer devant le corps électoral les quatre candidats. M. Woeste dut abandonner pendant quelques semaines le siège qu'il occupait depuis vingt-cinq années.

Le scrutin de ballottage eut lieu le 9 décembre 1894.

Les amis de M. Woeste firent une propagande acharnée. Les curés, les membres de conseils de fabrique, les instituteurs, les gardes-champêtres furent mobilisés.

D'un autre côté, M. Daens, devenu l'idole de la population ouvrière de l'arrondissement, ne peut plus faire un pas dans la rue sans être suivi de groupes compactes qui l'acclament et chantent :

Vivat pastor Daens,
En hij magt er wezen.
Vivat pastor Daens,
En hij magt er zijn.

Le résultat définitif de la lutte fut un triomphe pour l'abbé Daens, élu avec 26,852 voix. M. Woeste passait par la petite porte avec 27,549 voix.

* * *

A la Chambre, M. Woeste poursuit de sa haine son ancien compétiteur. Dans son premier discours au parlement, à propos du budget des voies et moyens, M. Daens signala la situation déplorable des ouvriers de l'arrondissement d'Alost. M. Woeste riposta sur un ton acerbe, déclarant le fait avancé par M. Daens absolument faux et reprochant incidemment à son contradicteur sa campagne électorale et le "bourbier dans lequel il était descendu."

L'abbé démocrate, dans une éloquente réponse, fit justice des attaques dont il était l'objet. Citons les *Annales* :

« M. DAENS. — L'honorable M. Woeste a dit encore que je n'avais rien fait pour nos ouvriers, que je n'avais fondé aucun cercle, aucun patronage ; car vous le savez, hors des cercles, pas de salut ! Depuis vingt ans, mon frère et moi, nous travaillons pour le bien de notre classe ouvrière. Nous travaillons, il est vrai, dans l'obscurité, sans nous rendre illustres, sans gagner de la fortune ; mais nous avons déployé tout ce que nous avons de talent et d'énergie pour garder nos populations flamandes honnêtes et chrétiennes.

« Messieurs, il est toujours odieux de parler de soi et surtout de vanter ses propres mérites ; si je dois le faire en ce moment, il faut l'imputer à l'honorable membre, c'est lui qui m'y force. Eh bien, voici ce que je fais pour les pauvres ouvriers : je leur donne tout ce que j'ai, tout mon superflu, tout mon argent, et je n'ai ni maison en ville, ni maison de campagne. Tout ce que j'ai est pour les pauvres et ceux-ci le savent bien. Voilà mon trésor, voilà mon honneur, voilà mes œuvres ! (*Vive approbation à gauche*).

« Un dernier point.

« Lorsqu'un orateur dans une chambre quelconque est applaudi par des adversaires politiques, la même clameur s'élève toujours : les applaudissements, dit-on, sont votre châtement !

« Quand notre St Père le Pape a publié son encyclique immortelle *Rerum novarum*, il a été applaudi, non seulement par les chrétiens, mais encore par les juifs, par les libres-penseurs, par les musulmans et par les socialistes. Qui oserait dire que c'est un déshonneur, une honte pour lui !

« Quand l'illustre cardinal des ouvriers, Manning, a pris, dans la fameuse grève de Londres, le parti des ouvriers et qu'il était acclamé par eux, lui en a-t-on fait un crime ? (*Très bien à gauche*).

« Me fera-t-on un crime d'avoir mes paroles accueillies par des applaudissements que je n'ai pas recherchés, que je préfère ne pas obtenir, et vous savez bien pour quel motif ? Non, ce n'est pas non plus pour moi un crime ni un déshonneur. C'est l'histoire de l'humanité, cela !

« Quand Notre Seigneur le Christ traversait les rues de Jérusalem et qu'il était acclamé par le peuple et par les enfants, les Pharisiens allaient auprès des apôtres et leur disaient : Mais faites donc cesser les applaudissements de cette plèbe ! Et le Christ répondit : Si on n'applaudissait pas, les pierres elles-mêmes criaient.

« M. INDEKEN. — Vous n'êtes pas modeste !

« DAENS. — J'ose dire que je n'ai point d'ennemis. J'aime tous les hommes, mes frères. Je voudrais les voir tous heureux ; mais entre les socialistes et moi, il y a un abîme ! Ils veulent une société athée ; moi, je dis que cette société-là est impossible, ce serait le chaos et le désordre.

La religion est indispensable dans toute société civilisée. Il n'y a pas de civilisation possible sans conscience et il n'y a pas de conscience sans religion.

« M. JANSSENS. — Voilà de bonnes paroles !

« M. DAENS. — J'en dis autant de la propriété : le collectivisme ou le communisme est un idéal ; si nous étions des hommes parfaits, il s'imposerait de lui-même. Vous, socialistes, vous considérez l'homme abstrait, idéal, mais non l'homme tel qu'il est, avec ses défauts, ses imperfections, ses passions et son égoïsme. Voilà pourquoi vos théories collectivistes sont irréalisables.

« Mais si nous répudions cette partie du programme socialiste, avec les socialistes nous voulons venir en aide aux ouvriers, avec eux nous voulons des réformes radicales et promptes, propres à sauver la société. Notre corps social est malade, on le sait bien ; nous sommes menacés, on le sait aussi. Eh bien, travaillons ensemble à l'amélioration de l'ordre social. Et quand je parle ainsi, je suis d'accord, absolument d'accord avec notre chef suprême, le souverain Pontife, le vénérable Léon XIII, qui a écrit aux démocrates « *qu'ils avaient raison de travailler à l'obtention d'un ordre social plus équitable*. » C'est donc que l'ordre social, tel qu'il existe, n'est pas équitable.

« Avec le Saint-Père, nous demandons qu'on déploie des efforts sérieux pour arriver enfin à la paix sociale dont nous avons un si pressant besoin.

« Et pour arriver à la réalisation d'une telle œuvre, œuvre grande, nous, démocrates chrétiens, nous ne repoussons aucun concours. Pour nous est démocrate chrétien, quiconque aime la justice et la vérité. (*Vive approbation à gauche et sur les bancs socialistes*).

Ce qui précède indique bien le but et les tendances de la démocratie chrétienne.

* * *

M Adolphe Daens est né à Alost, le 20 décembre 1839; il a donc 54 ans. Ses parents appartenaient à la petite bourgeoisie. L'abbé Daens fit ses études au collège des jésuites de sa ville natale : études très brillantes. Un instant il eut l'idée d'entrer dans la Compagnie de Jésus, et fit même un court séjour dans un établissement de cet ordre.

A sa sortie du grand séminaire, il fut successivement nommé vicaire et professeur de rhétorique à Termonde, où il enseigna pendant douze ans. Il se créa dans cette ville beaucoup d'amis, et dès lors datent ses relations avec M. De Bruyn, actuellement ministre de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et de bien d'autres choses encore.

Bien qu'il collaborât depuis longtemps aux journaux démocratiques : le *Werkman* et le *Land van Aalst*, l'abbé Daens ne s'est occupé activement de propagande démocratique que depuis environ deux ans.

C'est vers cette époque qu'il s'établit à Alost.

M. Daens habite chez sa sœur, qui tient un magasin d'objets classiques et de piété dans une modeste maison bourgeoise à deux étages, à l'entrée de la rue du Moulin.

Le matin, après avoir dit sa messe à l'église de l'hôpital d'Alost, il va lire son bréviaire le long de la Dendre, où l'attendent les pauvres avec qui il partage sa bourse, toujours grandement ouverte. L'après-midi il étudie ou va à Bruxelles.

L'abbé Daens est un savant; il est très versé dans l'étude de l'Écriture. Il a fait notamment sur le livre de *Job* une étude aussi remarquable qu'originale.

Mais ce qui l'a rendu populaire, c'est sa campagne à Alost et les environs, en faveur du parti démocratique chrétien.

Il vint à Bruxelles affirmer son existence en participant au grand meeting donné à la Cour d'Angleterre, en faveur de la R. P.

L'apparition à la tribune de ce prêtre, qui du premier coup s'était révélé comme un vrai tribun populaire fut pour beaucoup une révélation. C'était tout un monde nouveau qui se montrait; la vieille Flandre se levait au souffle vigoureux de la démocratie naissante, étalant ses misères, revendiquant ses droits par la bouche d'un de ses enfants, à la fois fils d'ouvrier et prêtre!

C'est ce caractère énergique et curieux que nous nous sommes fait un devoir de présenter à nos lecteurs.



Une édition flamande de cette biographie paraîtra prochainement,
dans les mêmes conditions et format.

HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE



DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. DE BURLET.



Emile VANDERVELDE

Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères.)

Emile VANDERVELDE

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

Quand une classe sociale, après avoir accompli son œuvre dans l'évolution de l'humanité, en arrive au déclin de sa puissance économique et politique; lorsqu'après avoir été l'instrument du Progrès dans les institutions et les mœurs, elle devient à son tour l'obstacle à de nouvelles et bienfaisantes transformations, sa chute prochaine s'annonce par un événement qui se reproduit comme un refrain fatal dans la grande chanson des époques vécues.

Les meilleurs éléments qui la composent, repoussant toute compromettante solidarité, passent avec armes et bagages à la classe qui lutte et qui souffre pour son émancipation.

Telle la Bourgeoisie, à la fin de ce XIX^e siècle, si fécond et si tourmenté, voit ses fils les mieux doués et sur lesquels les plus grands espoirs étaient fondés, prendre place dans les rangs de la démocratie socialiste et fournir des chefs à ce mouvement qui monte et s'accroît avec la puissance irrésistible de la marée aux équinoxes.

Dans toute l'Europe, on assiste à ce spectacle précurseur d'aubes nouvelles : ce sont des intellectuels, des universitaires, des bourgeois riches qui sont investis de la confiance des masses populaires qui les conduisent aux victoires certaines.

En France, Jaurès, un professeur, Millerand, un avocat, Vaillant, un ingénieur, tiennent avec Guesde, qui ne fut jamais qu'un ouvrier de la pensée, le premier rang du Parti socialiste. En Allemagne, Singer, le grand industriel, partage avec Bebel et Liebknecht les honneurs de ce triumvirat fameux qui, tenant sa puissance de la puissance même des idées démocratiques et socialistes, l'exerça toujours au profit du peuple allemand, marchant pour la réalisation de ces idées. En Angleterre, c'est la *Fabian Society*, composée de jeunes bourgeois instruits, qui est un des meilleurs agents des nouvelles théories sociales. Victor Alder, qui dirige le prolétariat autrichien, est un médecin; Turati, le plus influent des socialistes lombards, est un avocat; Odon de Buen, qui s'affirme comme un des *leaders* de la naissante démocratie espagnole, est professeur à l'Université de Barcelone.

* * *

En Belgique, nombreux furent les étudiants des diverses Universités qui, sous l'influence d'Emile de Laveleye, de Guillaume De Greef et d'Hector Denis,

abandonnèrent généreusement les avantages et les profits que pouvaient leur procurer une situation enviable dans la bourgeoisie toute puissante pour défendre à la fois les aspirations de leur cœur et les convictions de leur cerveau.

De toute la génération qui fréquenta les établissements d'enseignement supérieur de 1885 à 1890, la personnalité qui s'affirma dès l'origine comme la plus puissante et la plus riche d'avenir fut incontestablement celle d'Emile Vandervelde, qui occupe aujourd'hui la place que l'on sait dans le Socialisme international.

L'éducation qu'il avait reçue, le milieu dans lequel il vivait, les exemples qu'il eut sous les yeux, tout devait le pousser dans le parti libéral. La première manifestation politique de Vandervelde fut son inscription à la *Jeune Garde libérale* d'Ixelles, dont le président était alors Léon Furnemont, son collègue socialiste à la Chambre des représentants. Mais Vandervelde, qui possédait une dose de travail prodigieuse et une facilité d'assimilation extraordinaire, se mit en quelques années au courant de toutes les doctrines philosophiques, économiques et sociales qui se disputent le champ de l'activité intellectuelle; et, la logique aidant, bientôt il devint un adepte fervent des idées socialistes.

Lors de la fondation du Parti ouvrier en 1885, il se fit affilier à la *Ligue ouvrière* d'Ixelles.

Mais, à ce moment, Vandervelde ne songeait pas à se lancer dans la politique active et militante. Sa légitime ambition ne le portait pas vers les agitations du forum et de la tribune : il ignorait lui-même son tempérament et ne prévoyait pas que les nécessités d'une situation pleine de périls et de difficultés l'arracheraient pour une grande partie, à ses études scientifiques, qu'il entendait pousser à fond.

Vandervelde voulait se faire un nom dans la science sociale, à côté de ses maîtres et de l'immortel César De Paepe, dont la gloire est consacrée aujourd'hui dans le monde entier, et qui est devenu certainement l'un des Pères de l'Eglise socialiste.

* * *

En 1890, Vandervelde conquérait son diplôme de docteur en sciences sociales; et, en 1892, il était proclamé, par le Jury de la Faculté de Droit de l'Université libre, docteur spécial en économie politique. Rompant avec un usage suranné, il avait choisi comme sujet de sa thèse d'agrégation, non pas un

point de doctrine, dont les controverses ne peuvent intéresser qu'un certain nombre de spécialistes, mais une actualité passionnante, ce qui lui permet de faire un travail qui restera comme un des documents les plus précieux pour la prochaine législation relative aux Syndicats ouvriers. Son livre sur les *Associations professionnelles d'ouvriers et artisans en Belgique* reçut les éloges et les félicitations de tout le monde savant. Du premier coup, il plaçait l'auteur parmi les adeptes de la méthode positive la plus rigoureuse. Sa merveilleuse monographie était non seulement étudiée de la manière la plus approfondie, mais elle était, pour ainsi dire, vécue. Nous voyons déjà se révéler dans cet écrit les deux qualités maîtresses qui doivent faire de Vandervelde un si brillant écrivain et un si puissant orateur : la précision scientifique revêtue d'un style clair et poétique, émouvant par le charme et la simplicité.

Entretemps, il avait envoyé à la Section d'économie sociale de l'Exposition de Paris (1889) un Rapport sur les Institutions patronales en Belgique, dans lequel il étudiait les différentes œuvres créées par les industriels en faveur de leurs ouvriers.

L'activité cérébrale de Vandervelde se manifeste dès lors dans toutes les directions : Nous constatons sa collaboration à un grand nombre de revues françaises et étrangères, notamment : *Archiv für Sozial Gesetzgebung und Statistische* (Berlin); *Centralblatt* (Berlin); *Justice* (Londres); *Revue d'Économie politique* (Paris); *Revue Socialiste* (Paris); *Riforma Sociale* (Naples); *Critica Sociale* (Milan); *Arbeiterzeitung* (Vienne.)

Son travail de propagande est formidable et s'étend à tous les domaines. Il n'est pas une œuvre émancipatrice et progressive où Vandervelde n'apporte sa contribution toujours originale, souvent heureuse en féconds résultats. Sa théorie maîtresse, par lui mise en pratique à chaque occasion, est qu'un devoir s'impose aux jeunes gens de la bourgeoisie dont l'instruction et les connaissances ont été développées par l'étude et la méditation : celui de faire profiter la classe pauvre et ignorante des bienfaits de cette instruction.

Aussi le voyons-nous parmi les plus ardents et les plus actifs de ces deux institutions bienfaisantes entre toutes : la Section d'Art de la *Maison du Peuple* de Bruxelles et l'Extension universitaire.

Les privilèges politiques et économiques de la bourgeoisie lui assurent la vie large et facile, ainsi que toutes les jouissances intellectuelles et morales. Le plus grand crime des classes dirigeantes ne sera pas, devant l'histoire, d'avoir accaparé les joies profondes que donnent les arts et les autres manifestations de l'intelligence humaine.

Dans les grandes villes, dans les communes importantes du pays, s'accumulent les musées, les bibliothèques, les expositions d'art; mais, hélas ! la grande masse du peuple ne saurait en profiter. Son

éducation première ne le permet pas. Il appartenait donc à ceux qui poursuivent son relèvement intégral de le faire profiter, dans la mesure du possible, des émotions intenses que procurent les arts et les sciences. Cette noble pensée a guidé les socialistes quand ils ont organisé, dans les locaux ouvriers, des soirées musicales et littéraires, où des artistes du plus grand talent, parfois des premiers sujets de nos théâtres, viennent mettre à la portée du peuple les productions des auteurs de génie. Vandervelde fut des premiers à mettre au service de cette propagande les nombreuses relations qu'il possède dans le monde des écrivains et des musiciens, relations très étroites et très intimes, car Vandervelde est lui-même un fin et délicat artiste. On connaît son admiration pour Wagner, aux œuvres duquel — notamment pour la tétralogie des *Nibelungen* — il attribue une haute portée philosophique.

Il voit dans le cycle wagnérien la glorification de l'idée socialiste. On se rappelle encore la péroraison émouvante par laquelle il termina son discours sur la loi communale, où il montrait le Siegfried démocratique triomphant de toutes les puissances contraires.

L'*Extension universitaire* est aussi, par essence, une institution socialiste ayant pour but de répandre parmi les classes populaires, l'enseignement supérieur, accessible seulement, dans notre organisation actuelle, aux enfants de la haute et moyenne bourgeoisie. Vandervelde, dès la première heure et malgré l'énorme charge de travail intellectuel dont il était accablé, se met à la disposition de la nouvelle œuvre.

Il professe à Bruxelles, où il fait un cours sur l'*Histoire des doctrines sociales au XIX^e siècle*; à Anvers; à Verviers, où il expose ses idées sur la *Réglementation du travail*, et à Charleroi où il expose, avec une compétence et une clarté que tout le monde admire, l'*Évolution industrielle*.

Mais Vandervelde n'applique pas seulement sa belle intelligence à l'examen des questions sociales; ou plutôt il a compris que la connaissance sérieuse de ces problèmes ne peut procéder que d'une étude suivie de toutes les sciences naturelles. Lui, qui est un si remarquable professeur, se fait volontiers étudiant à son tour et nous le voyons assis sur les bancs de tous nos instituts de haut enseignement.

Vandervelde a publié un ouvrage, fait en collaboration avec M. Jean Massart, sur le *Parasitisme organique et le Parasitisme social*, dans lequel il étudie, avec le scalpel inflexible d'un docteur en sciences sociales, toutes les excroissances malsaines de la société capitaliste.

Ces nombreux titres scientifiques ont attiré sur Vandervelde l'attention de ceux qui ont constitué l'Institut des hautes études, comblant ainsi une lacune dans l'enseignement supérieur de la Belgique.

Il est chargé d'y faire le cours de *Sociologie économique*, et nous sommes certains qu'il brillera dans cette nouvelle chaire comme il a brillé dans toutes celles qu'il a précédemment occupées.

Voilà l'homme que les électeurs de l'arrondissement de Charleroi ont envoyé à la Chambre des représentants où, dès les premiers jours, il s'est révélé comme l'orateur le plus puissant du groupe socialiste. On conçoit facilement que, solidement armé comme il l'était, Vandervelde devait immédiatement devenir un jouteur terrible. Mais son tempérament s'accommoderait-il des exigences parlementaires?

Certes on l'avait vu, pendant la période électorale, exciter la sympathie et l'admiration de ses adversaires même, par la hauteur de vues dont il faisait preuve dans l'exposé de ses doctrines et par la forme splendide dont il enchâssait sa pensée.

Mais l'atmosphère du Parlement est parfois funeste aux tribuns. Vandervelde y respira tout de suite à l'aise et lorsqu'il fit son *maiden speech* dans la question des dotations, l'impression générale fut que la race des grands orateurs n'était pas éteinte et que Vandervelde illustrerait à son tour la tribune belge.

La photographie a popularisé les traits du *leader* socialiste, mais qui ne l'a vu dans une réunion publique ou à la Chambre lors d'une discussion passionnée, ne peut se faire une idée exacte de cette intéressante physionomie.

Au repos, si nous osons employer cette expression, Vandervelde ne donne pas l'impression de sa véritable force : la finesse du visage, la caresse chatoyante de deux yeux doux, la dimension moyenne du front, l'indulgente ironie du sourire indiqueraient plutôt une nature profondément artiste, amoureuse de tranquillité, imprégnée d'un scepticisme plein d'indulgence et de bonté. Seul, peut-être le nez, aux narines frémissantes, vient démentir le caractère de spirituelle bonhomie qu'un observateur superficiel attribuerait à la physionomie de Vandervelde.

Mais aux jours de bataille, quelle transformation! Pendant l'attaque, Vandervelde est là sur son banc, dardant sur ses adversaires un œil allumé de fauves lueurs; la bouche se contracte, le frémissement de la narine s'accroît et fait présager de terribles ripostes.

Ensuite, lorsque la parole lui est accordée, Vandervelde se calme subitement. Il sait admirablement dompter son tempérament nerveux. Pas une seconde, il ne cesse d'être le maître absolu de sa parole, au service de laquelle il sait mettre sa profonde érudition scientifique et les trésors inépuisables de ses souvenirs littéraires et artistiques. La forme est toujours adéquate au fond. Son éloquence est un régal pour tous. Il procède par images saisissantes et lui, qu'on accuse d'être un sans patrie, sait parler de son pays avec une émotion communicative à laquelle les plus insensibles ne peuvent échapper.

Le discours que Vandervelde a prononcé sur la condition de nos classes agricoles est un modèle de précision, de concision et d'exactitude.

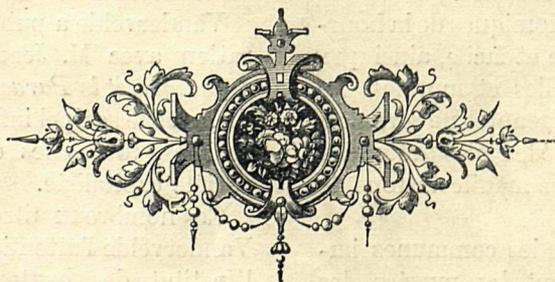
**

Et maintenant dirons-nous que chez Vandervelde les qualités de l'homme privé ne le cèdent en rien aux qualités de l'homme public.

Appliquant d'ailleurs les règles des anciens qui veulent pour l'homme, la *mens sana in corpore sano*, Vandervelde a pratiqué en maître tous les sports intelligents qui développent les forces hygiéniques.

Le club alpin le compte au nombre de ses explorateurs les plus hardis; les hautes montagnes de la Suisse et du Tyrol n'ont plus pour lui de sentiers inconnus. Un jour, il traversait à la nage le lac de Lugano. Il figure aujourd'hui parmi les fervents de la bicyclette et les orateurs les plus hargneux de la droite y réfléchissent à deux fois avant de pousser à bout une des fines lames de la chambre.

Si nous ajoutons que Vandervelde est le meilleur des fils, le plus dévoué des camarades et un très mauvais garde civique, nous aurons complété le portrait dont on peut dire : C'est un homme et ce sera un grand citoyen.



Les HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.

Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Hector DENIS



Jules DE BURLET

Ministre de l'Intérieur, chef de Cabinet.

(D'après la photographie de MM GERUZET frères.)

Jules DE BURLET

SÉNATEUR PROVINCIAL

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, CHEF DE CABINET

Frère de M. Alexandre De Burlet, celui qui avait beaucoup de talent.

Quant à lui, il dût se dire un jour, dans sa gloire nivelloise : Je suis un homme d'Etat.

Et le pauvre Jules vécut avec cette conviction qu'il ne put faire partager à personne, pas même à M. Beernaert, qui, comme l'a dit un clérical, l'avait simplement déposé sur son fauteuil de président du Conseil, comme un chapeau, en attendant son retour.

Cet impuissant de la politique, que sa souplesse parvient à maintenir à la tête du cabinet, a cinquante et un ans, ce jour 10 avril, et nous ne croyons mieux faire à l'occasion de son anniversaire, que de publier sa biographie, en chantant : " *Alleluia* „.

* * *

Le petit Jules naquit à Ixelles en 1844.

Il fit ses études à l'*Alma Mater*, de Louvain.

C'était un enfant comme un autre, et nul ne devina quelles étaient ses hautes destinées.

Il fit son droit et alla ensuite faire retentir les échos du tribunal de Nivelles des foudres de son éloquence.

* **

C'est dans cette bonne petite ville, qu'à force de phrases ronflantes, et d'attitudes de jeune Prud'homme sorti d'un album d'Henry Monier, — pendant un moment de distraction du maître — que notre premier ministre donna l'illusion de sa valeur.

* * *

Il est ainsi, en province, de vides pérorateurs, de Tartarins de la politique, qui, dans un centre intellectuel restreint, en imposent par leur audace.

* * *

" *Fen de bru* „ telle était la devise que ce petit

avocat avait prise à un des héros d'Alphonse Daudet.

Et il fit en effet tant de bruit, il se battit les flancs avec tant de force, qu'il en sortit des sons sourds, -- comme d'un tonneau vide sur lequel on frappe, — et qu'il fut nommé Bourgmestre par M. Delcour, ministre de l'intérieur.

C'est alors que l'homme politique se révéla, — que dis-je, s'imposa!

* * *

L'admiration de ses concitoyens lui fut acquise à jamais, lorsque sa prudence de Tartufe lui fit signer un arrêté obligeant les danseuses d'un cirque, qui était venu s'installer à Nivelles, à porter des pantalons.

Il eut, du coup, la puissante protection des mères de famille inquiètes pour leurs fils et tremblottant pour la fidélité de leurs maris (1).

* * *

Il hésita, paraît-il, pendant quelque temps, à faire mettre des culottes aux chevaux dont la nudité froissait sa chasteté de vierge farouche.

C'eût été bien beau, mais on ne fit, hélas! qu'en rire.

(1) Voici, en quelques mots, *et ad perpetuam memoriam*, l'histoire exacte du « Pantalon. » C'était en 1872. Un cirque dirigé par MM. Lalanne et Bourgeois s'était installé à Nivelles sur le champ de foire qui se tient en octobre — Ce cirque comptait plusieurs écuyères, assez court-vêtues selon l'ordonnance et les nécessités de leur profession, mais sans rien de choquant ou d'extraordinaire. Un beau jour, les directeurs du cirque reçurent du bourgmestre l'ordre de revêtir leurs écuyères et acrobates de larges pantalons en molleton blanc, descendant jusqu'au dessous du genou. Ce que MM. Lalanne et Bourgeois s'empressèrent de faire pour ne pas devoir quitter Nivelles, une ville excellente pour les cirques, paraît-il. Depuis, bien des cirques se sont installés sur les bords de la Dodaine. Jamais plus, M. De Burlet n'a osé récidiver et renouveler son exilarant ukase.

Après qu'il eut illustré son nom d'une vertu si belle, comment le tout Nivelles eût-il pu hésiter à reconnaître en son bourgmestre, l'âme d'un homme d'élite.

Quelle ingratitude des peuples aurait pu empêcher qu'on envoyât au Parlement cet apôtre de la pudibonderie, ne fût-ce que pour proposer de mettre une feuille de vigne sur le nez de M. Beernaert, et sur la figure de M. le sénateur Lammens.

* *

La gloire de Jules, désormais grandissante, le porta sur les bancs de la Chambre, après quelques tentatives malheureuses et grâce à l'escroquerie électorale générale. Dans sa déclaration politique du 3 juin 1884, il condamna les projets sur la réserve nationale, et annonçait aux agriculteurs nivellois que s'il était nommé, il prenait l'engagement de " proposer immédiatement le rétablissement d'un droit modéré à l'entrée des grains. "

Là il fut docile et sage, si docile et si sage que M. Beernaert le choisit comme ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en mars 1891.

* *

Pendant cette première période de son avènement au ministère, M. de Burlet fut le fidèle et obéissant sujet de son chef. Il ne commit que quelques gaffes sans importance, et ne prononça qu'un nombre restreint de discours émaillés de fautes de français. Son éloquence nivelloise fit sourire, en attendant qu'elle fasse pleurer.

* *

Ce qui le distingua surtout, ce fut un malheureux coup de fusil qui atteignit un faisan, alors que la chasse était fermée.

Mais c'était là seulement une gaffe extra-parlementaire qui lui valut une simple remontrance de son collègue de la Justice et de petits démêlés avec un garde-chasse.

* *

Parmi les plus belles choses dont il dota au point de vue artistique notre pays, citons la galerie des gloires nationales, par M. Eug. Broerman.

C'était une façon de se faire immortaliser au fusain et de léguer à la Belgique ses traits apolloniens au milieu de célébrités généralement consacrées.

Il est à espérer, à tous les points de vue, pour les générations futures, que M. Broerman aura oublié d'arroser son fusain à l'aide d'un fixatif.

* *

L'air du ministère et la corruption de la capitale semèrent dans le cerveau de M. de Burlet des germes morbides qui le rendirent à jamais indigne de figurer dans l'histoire à côté du sénateur français Bérenger.

Chose inconcevable, inouïe : M. De Burlet, l'habilleur des danseuses, le Don Quichotte de la pudeur nivelloise, eut l'audace de commander à Jef Lambeaux l'exécution de son carton, *Les passions humaines!*

Peut-être était-ce seulement le désir de voir un jour sa statue taillée dans le marbre par notre grand sculpteur, qui le poussa à faire cette commande, ou bien, dans sa virginalité innocente n'avait-il pas compris ce qu'il y avait de beauté lascive dans les bas-reliefs de Lambeaux.

* *

Mais laissons là le domaine artistique pour revenir à la politique qui, plus particulièrement, absorbe la pensée profonde de notre ministre.

Lorsque M. Beernaert laissa là son portefeuille, parce qu'il désirait se retirer plutôt que d'abandonner son projet de représentation proportionnelle, M. De Burlet, qui, cependant, faisait partie de son ministère, accepta de le remplacer à la présidence du conseil.

Ce fut alors qu'il étala, aux yeux de tous, l'acuité de ses ambitions. Il sacrifia tout :

Son programme politique et ses promesses pour se mettre à la tête des affaires du pays. Ses rêves étaient réalisés ! Enfin, il était premier ministre du Roi !

* *

Pas un instant le petit avocat de Nivelles ne songea que la charge était trop lourde pour ses faibles épaules, et, avec l'audace des ignorants téméraires, il assumait toutes les responsabilités qu'on voulait.

Ses ridicules ne parvinrent pas à lui montrer son impuissance, et je me le représente dans son cabinet, contemplant le buste de Mirabeau et se disant : Comme je lui ressemble !

* *

Car, ne l'ignorez-pas, M. De Burlet est un type dans le genre de Mirabeau !

Un jour, pendant la dernière période électorale, défendant sa candidature devant les électeurs de Nivelles, — qui l'ont d'ailleurs blâbloué — il prononça cette phrase — qu'il fit sienne :

" Lorsque les libéraux et les socialistes envahiront la Chambre des Représentants de la Nation, je leur répondrai : Nous sommes ici de par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes!! "

* *

Cette parodie du grand homme de la Révolution française obtint à Nivelles un succès énorme qui explique fort bien comment, dans ce doux pays, on a pu croire pendant un instant, à la valeur de ce bonhomme d'Etat, qui, par une aberration inconcevable d'une majorité cléricale servile, continue à tenir entre ses mains débiles les destinées de notre pays.

Aux dernières élections générales, M. De Burlet a subi un cuisant échec électoral. Battu à plates coutures dans sa bonne ville de Nivelles, il a été repêché par le conseil provincial du Brabant qui l'a envoyé siéger au Sénat ou il tient remarquablement sa place au milieu de nos vieux débris parlementaires. M. De Burlet a attaché son nom à la nouvelle législation pour l'électorat à la commune. On connaît cette " loi „ qui consacre à nouveau le principe du cens et que Anseéle a si bien dénommée la " loi des quatre infamies. „

Dans la mémorable discussion de cette loi, M. De Burlet a été encore au-dessous de lui-même, et il a fallu toute la servilité de la majorité cléricale pour voter cet " avorton „ qui fait de nous la risée de l'Europe.

Avocat sans éloquence et sans connaissances juridiques, M. De Burlet est le plus pitoyable président du Conseil que nous ayons encore eu et ses partisans eux-mêmes sont unanimes à reconnaître son insuffisance, sa vanité et sa morgue.

* * *

M. De Burlet est-il *de* Burlet ou Burlet tout court? Question de peu d'importance, mais qui nous indique la vanité notoire de notre Premier.

Il y a quelques années, *l'Etoile Belge* publiait sur cette grave question des renseignements très intéressants et que nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs.

" Dans la " Liste des titres de noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur accordées par les souverains des Pays-Bas, de 1659 à 1782 „ et publiée chez l'éditeur Ermens, à Bruxelles, en 1784, nous lisons le passage suivant : " Lettres patentes „ de noblesse avec couronne sur l'heume et supports, en faveur de Lambert *Burlet*, avocat au „ grand Conseil, expédiées le 15 avril 1763. „ En 1852, Gérard-Antoine-Joseph *Burlet*, fils du précédent, obtint du roi Léopold I^{er} reconnaissance de noblesse, toujours avec heume et supports. Le père du ministre de l'intérieur actuel, Joseph-Dieudonné-Villars *Burlet*, né à Perwez en 1811, décédé à Nivelles en 1879, avait épousé à Ixelles, en 1840, M^{lle} Louise Dugniolle. M. Joseph *Burlet* était agent de la Banque Nationale à Nivelles. Il eut pour fils aîné feu Alexandre-Louis-Villars *de Burlet*, avocat, qui épousa la fille de M. Smolders, député de Louvain.

Ses trois autres fils furent M. *de Burlet*, ingénieur, aujourd'hui directeur de la Société des chemins de fer vicinaux, qui a épousé M^{lle} Nopener, fille d'un notaire de Saint-Gérard; M. Paul *de Burlet*, docteur en droit, qui a épousé M^{lle} de Noidans-Calf; enfin M. Jules *de Burlet*, le ministre, né à Ixelles en 1844. Il épousa en premières noces M^{lle} Julia Van Put, fille de l'ancien bourgmestre d'Anvers, et, en secondes noces, M^{lle} Verhaegen, petite-fille du fondateur de l'Université libre de Bruxelles. Il eut du premier lit trois fils et une fille, et du second mariage deux filles et un fils, ce dernier né en 1886. Jusqu'en 1881, tout ce monde, avec heume et supports, s'appelle *Burlet* tout court. Depuis, le *de* aux allusions nobiliaires fait son apparition. Dans cet intervalle, M. Jules et les siens, auraient-ils obtenu d'ajouter à leur nom, très prolétaire, très *gnouf-gnouf*, cette petite particule qui ne fait de tort à personne? Cela nous est bien égal, puisqu'il a toujours le heume et les supports. Mais ce serait assez intéressant à savoir tout de même.

„ Pour terminer, la suggestive petite liste des places et prébendes que M. De Burlet a fait allouer aux goëlands de sa famille qui, depuis 1884, ont plongé vers le budget. Feu son frère Alexandre fut nommé avocat au département des chemins de fer; un autre — l'ingénieur — est devenu directeur général des vicinaux; son beau-frère, M. Paul Verhaegen, après avoir été secrétaire-volant aux ministères de l'agriculture et des finances, avec M. Beernaert, a été promu substitut, puis juge au tribunal de Bruxelles. Nous ne comptons pas diverses décorations, plaques, cordons de menues grandeurs, qui sont venus s'ajouter par surcroît, aux heumes et supports. „

* * *

Quelques jours avant les élections générales, M. De Burlet, dans une réunion électorale, déclara du ton pompeux qui lui est habituel, que jamais aucun socialiste n'entrerait à la Chambre.

Les événements ont donné au premier ministre un sanglant démenti, et il est probable que l'année prochaine, la démocratie ouvrière, renvoyant à leur chenil les pseudo-députés de Bruxelles, le Conseil provincial du Brabant donnera son congé définitif à l'homme qui a la prétention de diriger les affaires du pays et d'être quelqu'un.



HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

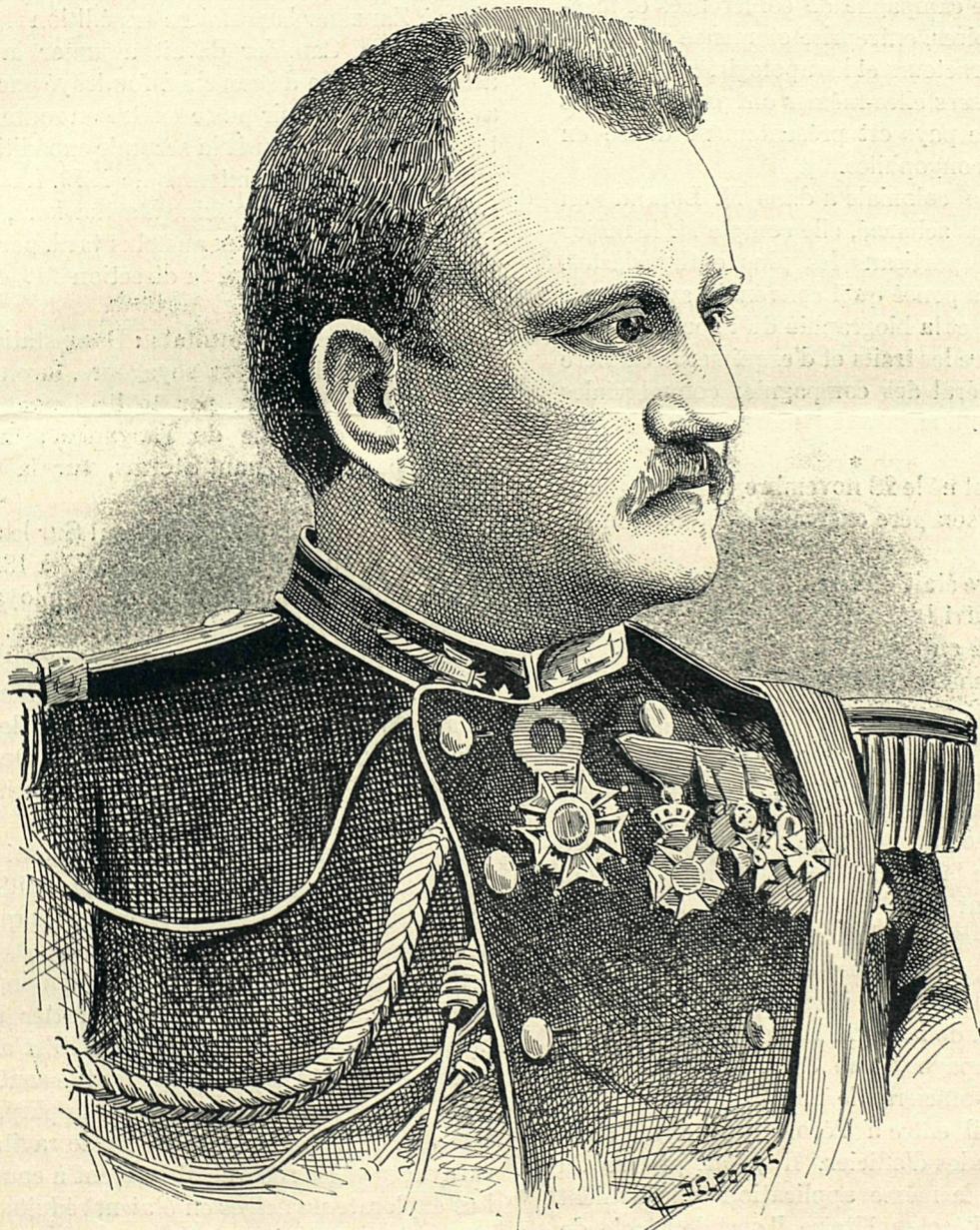


DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Hector DENIS
qu'un accident de machine nous a empêché de donner cette semaine.



Le Major Albert THYS

Directeur général des Compagnies commerciales belges du Congo.

(D'après la photographie de MM GERUZET frères.)

Le Major Albert THYS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES COMPAGNIES COMMERCIALES BELGES DU CONGO

La question de la reprise du Congo est posée devant le pays : les Chambres auront à décider avant peu si la Belgique doit annexer un empire colonial quatre-vingts fois grand comme son propre territoire et habité par une population cinq fois aussi considérable que la sienne.

En attendant que le Parlement agrée ou repousse les propositions de reprise, dont, au gré des congophiles mêmes, le gouvernement l'a saisi un peu bien à l'improviste, de nombreux groupes politiques, commerciaux et industriels, ont déjà fait connaître leur avis, favorable ou hostile. Sous l'influence de la double et formidable campagne de conférences et meetings contradictoires, entreprise et menée parallèlement par les détracteurs et les apologistes de l'œuvre africaine, les masses elles-mêmes ont pris parti dans la question; et le pays est présentement divisé en congophobes et congophiles.

Si la politique coloniale a dans M. Lorand son adversaire le plus acharné, elle compte M. le major Thys parmi ses partisans les plus enthousiastes. Aussi avons-nous pensé qu'il convenait, après avoir publié le portrait et la biographie du député de Vinton, de reproduire les traits et d'esquisser la carrière du directeur général des compagnies commerciales belges du Congo.

Albert Thys est né le 28 novembre 1849 à Dalhem (près Liège), où son père exerçait la profession de médecin.

Son grand-père était un simple ouvrier.

Après avoir suivi les cours de l'école moyenne de Visé, il s'engagea en 1865 au 7^e régiment de ligne, en garnison à Gand. Caporal, puis sous-officier, il se prépara aux examens d'entrée à l'école militaire, qu'il passa avec succès en 1868. Deux ans plus tard, il sortait premier de la section d'infanterie et était nommé sous-lieutenant au 8^e de ligne, à Liège.

C'est dans cette garnison que vint le surprendre la déclaration de la guerre franco-allemande. Parti avec son régiment pour la frontière, il fut chargé par le lieutenant-général baron Chazal, commandant en chef nos troupes mobilisées, de diverses reconnaissances et études de positions défensives, mission dont il s'acquitta de la façon la plus brillante.

Après la campagne il se consacre d'abord au cours des sous-officiers de son régiment. Un an après, en 1872, il entre à l'école de guerre, où il complète ses études d'officier. Il y fait preuve du même zèle et de la même application qui l'avaient déjà distingué à l'école militaire. Il sort de l'école de guerre en 1876 et est envoyé à Namur, pour y faire son stage au 1^{er} lanciers.

Mais il ne tarde pas à revenir à Bruxelles en qualité d'attaché à l'adjutant général de la maison militaire du Roi, fonction plus nominale que réelle,

qui lui permet de consacrer toutes les ressources de sa vive intelligence à servir l'œuvre de la civilisation africaine, incarnée à cette époque par l'Association internationale africaine, dont le baron Greindl, ministre de Belgique à Berlin, était le secrétaire général.

* *

L'on cherchait alors à atteindre le cœur du continent noir par la cote orientale, voie de pénétration difficile et périlleuse, s'il en fut, que frayèrent glorieusement les premiers pionniers belges de la civilisation en Afrique.

Dès 1877, nous voyons le capitaine Crespel organiser à Zanzibar la première expédition belge dont le lieutenant Cambier devait assumer la direction aux lieu et place de son chef, foudroyé par la fièvre avant même d'avoir pu se mettre en route. Le capitaine Popelin conduisit la seconde expédition qui se mit en marche au printemps de 1879. La troisième, sous les ordres du capitaine Raemaekers, fut organisée en juin 1880. Deux ans plus tard, partit la quatrième et dernière, dont la direction fut confiée au lieutenant Storms.

On en connaît les résultats : Deux stations, destinées à servir d'abri aux voyageurs, furent fondées, la première, Karéma, par le lieutenant Cambier, sur la côte orientale du Tanganika; la seconde, M'pala, par le lieutenant Storms, sur la côte occidentale du lac.

Mais au prix de quels sacrifices! Sur les 19 agents - officiers ou civils - que, de 1877 à 1882, l'Association internationale africaine employa à cette tâche, 8 ne devaient plus revoir l'Europe.

Six d'entre eux succombèrent aux atteintes du climat : MM. le capitaine Crespel, le D^r Maes, le lieutenant Wautier, le capitaine Popelin, le capitaine Raemaekers et le lieutenant de Leu. Deux autres, MM. Carter et Cadenhead, furent assassinés par les hordes de Mirambo, le Bonaparte noir.

Trois seulement des six membres qui la composaient survécurent à la première expédition, quatre sur les sept de la seconde, deux sur les quatre de la troisième et les deux de la quatrième.

Il faut dire que la tâche était bien ingrate. Nos vaillants compatriotes avaient à lutter non seulement contre le terrible climat de l'Est africain, de beaucoup le plus meurtrier de tout le continent noir, mais encore contre l'hostilité de la plupart des tribus de l'intérieur qui refusaient de ravitailler leurs caravanes et les recevaient souvent à coups de fusil. Les explorateurs belges en étaient réduits à se nourrir presque exclusivement de conserves et à se désaltérer d'eau presque toujours impure. Qu'on s'étonne après cela qu'ils soient tombés comme des mouches.

* *

L'une des grosses difficultés auxquelles se heurtè-

rent les premiers pionniers belges de la civilisation africaine fut l'organisation des transports. Sait-on quelle quantité de marchandises une caravane de 2,000 porteurs était capable de transporter? Soixante tonnes tout juste, c'est-à-dire la charge de six wagons de chemin de fer. On peut se figurer le prix auquel revenait le salaire et la nourriture de ces porteurs et des nombreux soldats nécessaires pour assurer la sécurité de leur marche pendant les cinq mois que durait en moyenne le voyage de Bagamoyo au lac Tanganika.

Aussi chercha-t-on, mais en vain, à remplacer le portage à dos d'homme par un moyen de transport à la fois plus facile et moins coûteux.

La deuxième expédition fut accompagnée par quatre éléphants indous, importés à grands frais de la côte d'Afrique, dans le but d'expérimenter si ces intéressants pachydermes résisteraient mieux que le bœuf, le cheval, l'âne, le mulet et le chameau lui-même, à la mauvaise qualité de certains fourrages, aux terribles morsures de la mouche tsetsé et à l'insalubrité du climat.

M. Carter, ancien consul anglais, avait accepté la mission de conduire la caravane des quatre éléphants indous qui devaient servir à capturer et à domestiquer si possible des éléphants sauvages d'Afrique pour les employer au service des transports.

Cette intéressante tentative, qui avait été saluée avec enthousiasme par MM. de Quatrefoies, Nachtigal, Sanford, Kirk et Stokes, ne réussit pas. Après deux mois et demi de marche, l'un des éléphants, Makonzhi, — l'Histoire a retenu leurs noms — mourut d'une attaque d'apoplexie. Le mois suivant ce fut le tour de Naderbux, qui avait, du reste, paru souffrant dès le début du voyage; pour abrégé son agonie, M. Carter lui tira un coup de carabine dans la tête. Les deux autres pachydermes atteignirent le Tanganika, mais la femelle Sosankalli mourut le jour même de son arrivée au lac; Pulmalla, l'éléphant pilote, qui lui survécut sept mois, finit également par succomber sans qu'il fut possible d'assigner une cause certaine à sa mort.

* * *

Sur ces entrefaites Stanley, qui, après avoir atteint Nyangwé en 1876, s'était enfoncé dans l'intérieur du continent mystérieux, d'où l'on craignait qu'il ne dut plus revenir, était apparu tout à coup le 12 août 1877 à l'embouchure du Congo en proclamant la parfaite navigabilité du Haut fleuve, que séparaient seulement du Bas Congo 350 kilomètres de voie innavigable, coupée de nombreuses cataractes. Cette révélation modifia le plan de colonisation du Roi, qui fonda en 1878 le comité d'études du Haut Congo, lequel se donna pour tâche de frayer une voie d'accès vers l'intérieur par la côte occidentale.

Comme il avait été le second du baron Greindl, le lieutenant Thys fut le second du général Strauch, successivement président du Comité d'études du Haut-Congo, puis de l'Association internationale du Congo, qui remplaça le Comité d'études en 1882, pour passer, à son tour, la main à l'Etat

indépendant du Congo, constitué en 1885 à Berlin.

Le général Strauch devint administrateur général du département de l'intérieur du nouvel Etat. Le capitaine Thys — promu à ce grade depuis 1879 — resta son collaborateur principal, le remplaçant même en cas d'absence, bien qu'il n'eut aucune qualité ni fonction officielle dans l'organisation nouvelle. Cependant son rôle politique allait bientôt prendre fin et il allait désormais se consacrer aux intérêts économiques du jeune Etat.

* * *

Au mois de décembre 1885, l'avant-veille de la Noël, trois notabilités coloniales anglaises, sir William Mac Kinnon, Stanley et Hutton, vinrent à Bruxelles pour signer l'acte de concession d'un chemin de fer destiné à relier le Bas Congo au Haut fleuve à travers la région des cataractes. Ils se croyaient sûrs d'emporter l'affaire, à laquelle devait être consacrée une première mise de fonds de 1 million de livres sterling (25,000,000 de francs), mais ils avaient compté sans le capitaine Thys qui ne pouvait se résigner à voir des Anglais entreprendre une œuvre pour laquelle les Belges, qui à cette époque construisaient des chemins de fer en Italie, au Brésil, au Vénézuéla, etc., semblaient avoir toutes les aptitudes spéciales désirables. L'adjoint du général Strauch fit tant et si bien que son chef d'abord, puis le roi souverain lui-même se décidèrent à rompre avec le syndicat anglais pour laisser au capitaine Thys le temps de constituer, au capital de 1,200,000 francs, la compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, qui fut fondée le 27 décembre 1886, dans le double but que son titre indique.

Avant de construire le chemin de fer du Congo, il fallait l'étudier, et le capitaine Thys avait pensé avec raison qu'en faisant appel aux industriels et aux spécialistes compétents, en montrant aux capitalistes l'importance de l'entreprise, il parviendrait à réunir les fonds nécessaires pour l'étudier. Une campagne de propagande fut entamée dans tout le pays et d'innombrables conférences organisées avec le concours des principaux cercles industriels et commerciaux. Le capitaine Thys avait promis de réunir un million de francs. 345 souscripteurs appartenant à l'élite du monde commercial et industriel lui fournirent 1,200,000 francs. Le chiffre moyen des souscriptions était donc de 3,500 francs à peine. C'était modeste pour un pays riche comme la Belgique; c'était énorme si l'on considère que jamais encore nos compatriotes ne s'étaient intéressés à des entreprises coloniales.

* * *

Au mois de mars 1887 le capitaine Thys partit pour le Congo en compagnie de son beau-frère, le major Cambier — l'ancien commandant de l'expédition de 1878 — d'Alexandre Delcommune et de quatorze ingénieurs et agents commerciaux avec la mission d'étudier : 1° La région des cataractes en vue de la construction d'un chemin de fer; 2° Les richesses du Haut-Congo en vue de leur exploitation commerciale.

Il rentre en Belgique en 1888 pour y fonder successivement :

1° la Compagnie des magasins généraux, — constituée le 20 octobre 1888 au capital de 600,000 francs, porté depuis à 1,200,000 francs, — qui devait établir au Congo, des hôtels, des magasins de ravitaillement et des tramways.

2° la fameuse S. A. B. ou Société Anonyme Belge du Haut Congo, — constituée le 10 décembre 1888 au capital de 1,200,000 francs, porté successivement à 3 millions en 1890 et à 5 millions en 1892, lors du rachat des établissements français de la maison Daumas, — dont les comptoirs jalonnent actuellement presque toute l'étendue de l'Etat indépendant.

3° la compagnie du chemin de fer du Congo, — constituée le 31 juillet 1889 au capital de 25 millions et dont l'Etat belge a souscrit les deux cinquièmes, soit 10 millions, qui rapportent annuellement au trésor 350,000 francs d'intérêts.

Disons à ce propos que la compagnie du chemin de fer a non-seulement pour objet la construction et l'exploitation d'une ligne entre le Bas-Congo et le Stanley Pool, mais encore la mise en valeur des concessions de terre qui leur sont accordées.

4° la compagnie des produits du Congo — constituée le 29 novembre 1889 au capital de 300,000 francs, porté ensuite à 1,200,000 francs, — qui se donna principalement pour tâche l'élevage du bétail en vue de ravitailler le personnel occupé à la construction du chemin de fer.

En 1891, pour déjouer les vues de la puissante compagnie anglaise de Sir Cecil Rodes, la British South African Cy qui projetait l'occupation du Katanga, le capitaine Thys fonda, au capital de 3 millions de francs, la compagnie du Katanga qui, en échange d'importantes concessions de territoires contracta vis-à-vis de l'Etat indépendant, l'obligation d'envoyer immédiatement au Katanga les trois expéditions Delcommune, Bia et Stairs qui, après le lieutenant Paul Lemarinel, parcoururent en divers sens cet immense territoire et y plantèrent le drapeau bleu étoilé d'or. Ce n'est pas l'un des moindres services que le capitaine Thys, promu major en 1892 et presque aussitôt retraité sur sa demande, a rendus à l'Etat indépendant.

* * *

Depuis lors, le major Thys est retourné trois fois au Congo pour inspecter les divers établissements de ses sociétés commerciales et les travaux du chemin de fer — dont, soit dit en passant, la construction en est arrivée actuellement au kilomètre 98 et que l'on exploite jusqu'au kilomètre 84, les études étant poussées jusqu'à la Ludo, affluent de la rive droite du Quilou (210 kilom.)

Rappelons que la longueur totale de la ligne est d'environ 400 kilomètres.

Les 8 premiers étaient les plus difficiles à construire en raison des obstacles naturels presque in-

surmontables auxquels se heurtaient les ingénieurs. C'a été la période la plus redoutable de l'entreprise, qui avait dû recruter son personnel ouvrier d'une façon telle quelle. Entassés dans le ravin de Lamposo, insalubre au possible, forcément mal nourris en raison de l'impossibilité de se procurer sur place des vivres frais, les premiers travailleurs furent décimés par une effrayante mortalité. A midi le radiomètre marquait pendant la saison des pluies 95 degrés centigrades. On comprend que les nègres eux-mêmes n'y aient pas résisté : Zanzibarites, indigènes de Lagos, de Bonny, de Bathurst, Dahoméens, Jamaïcains et Chinois, — ceux-ci réputés cependant pour leur endurance — tombaient comme des mouches.

Les 14 kilomètres suivants présentèrent encore de sérieuses difficultés de construction, mais celles-ci ne sauraient être comparées aux premières.

A partir du kilomètre 25, l'entreprise se poursuit dans des conditions à peu près normales. Les travailleurs se trouvent campés sur de hauts plateaux où l'on respire un air sain et où le ravitaillement peut se faire dans de bonnes conditions. La ligne est infiniment plus facile à établir : de-ci de-là il y a bien encore un ouvrage d'art à construire, une ligne de faite ou une rivière à franchir, mais ce sont là des obstacles inhérents à un travail de ce genre, et l'on est assuré de les vaincre sans difficulté.

* * *

Quelle qu'opinion qu'on ait sur l'œuvre à laquelle s'est consacré M. le major Thys, on ne peut méconnaître la valeur de ce *selfmademan* qui, par la seule force de sa vive intelligence et de sa rare énergie, en est arrivé à conquérir l'une des premières places dans le monde colonial belge, où l'on prise son caractère loyal et enjoué autant que son incontestable mérite.

Ce qui distingue surtout le major Thys, c'est son esprit d'initiative et son indépendance de caractère.

On n'a pas oublié la brutale franchise avec laquelle il combattit la politique de l'Etat indépendant lors des difficultés — aujourd'hui aplanies — qui s'élevèrent entre le Gouvernement Congolais et les Compagnies commerciales. Malgré sa qualité d'officier en activité de service, il n'hésita pas à déclarer publiquement que la politique royale lui paraissait fâcheuse et de nature à compromettre le sort des entreprises belges au Congo.

Et plus récemment, lorsque la question de la reprise du Congo par la Belgique se posa brusquement devant le Parlement et l'opinion, le major Thys prit résolument part aux discussions publiques qu'elle provoqua. Pour être libre d'en agir à sa guise sans risquer de compromettre personne, il se démit de ses fonctions d'officier d'ordonnance du Roi. On sait qu'il prit la parole dans divers meetings contradictoires et qu'il se révéla orateur et conférencier, comme il s'était révélé précédemment commerçant et financier.



LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Victor HALLAUX



Hector DENIS

Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM GERUZET frères.)

Hector DENIS

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE LIÈGE

C'est une tâche difficile que de caractériser suffisamment en quelques pages une vie aussi pleine d'actes, une œuvre aussi pleine d'idées et de faits que celle d'Hector Denis, qui, au milieu des agitations de la politique et des occupations absorbantes du barreau et du professorat, poursuit depuis trente ans des travaux économiques, sociologiques et philosophiques qui lui assurent une place d'honneur parmi les princes de la science belge et de la science internationale. Hector Denis est de ceux auxquels il faudrait consacrer un volume; nos lecteurs devront donc excuser ce que ces rapides notes biographiques et critiques auront nécessairement d'imparfait et d'incomplet.

* * *

Hector Denis est aujourd'hui dans toute la force de l'âge et du talent; il est né à Braine-le-Comte en 1842. Il entra en 1861 à l'Université de Bruxelles, où il s'adonna d'abord aux études philosophiques et juridiques; mais son esprit pénétrant et positif ne tarda pas à s'apercevoir que ces sciences ne peuvent trouver une base solide que dans les sciences de la nature, du monde organique et inorganique. Acquis dès lors à la philosophie positive, il entreprit, après avoir conquis en 1865 son diplôme de docteur en droit, des études de sciences naturelles, et fut reçu docteur une seconde fois en 1868.

Bien avant sa sortie de l'Université, Hector Denis était entré dans la vie active. L'Université de Bruxelles comptait à cette époque parmi ses étudiants toute une pléiade d'hommes d'intelligence et de foi, l'esprit avide de science, ouvert à toutes les conceptions nouvelles et progressives, le cœur plein d'aspirations généreuses, brûlant de se dévouer à la cause des humbles, de prêcher la religion de la solidarité humaine. Depaeppe, De Greef, Victor Arnould, Edmond Picard, Hins en étaient avec Hector Denis. Il semble qu'à certaines époques d'activité et de fièvre sociale, l'humanité produise comme spontanément un nombre extraordinaire d'hommes de premier rang.

On était en 1865 à l'un de ces moments-là; le merveilleux développement de l'Association internationale des travailleurs coïncidait (il le provoquait peut-être) avec un grand réveil des universités. Non seulement à Bruxelles, mais dans l'Europe entière, des jeunes s'affirmaient, combattaient pour les idées

nouvelles, en philosophie comme en politique, et les travailleurs de la pensée tendaient une main fraternelle aux travailleurs manuels. Le mouvement s'affirma cette année même par l'inoubliable congrès international des étudiants à Liège, dont Hector Denis fut un des organisateurs et qui obtint un succès qui n'a plus jamais été égalé par aucun autre congrès universitaire. 1400 étudiants, dont 150 étrangers, y prirent part; le compte-rendu des délibérations, qui forme un volume de près de 500 pages, nous montre les doctrines positivistes en philosophie, socialistes en économie politique, ardemment et victorieusement défendues par la majorité des orateurs, dont la plupart — et Hector Denis en était — devaient bientôt entrer dans l'Internationale.

C'est vers cette époque que Proudhon vint, avec un grand nombre d'autres proscrits du second empire, s'établir à Bruxelles. Il eut sur le développement intellectuel des jeunes d'alors la plus grande influence. Il fut avec A. Comte le maître d'Hector Denis, qui aime à rappeler ce qu'il lui doit et qui se proclame volontiers le disciple reconnaissant du grand socialiste français.

Quelques étudiants français, chassés de la Faculté de Paris pour cause de démocratie, avaient fondé à Bruxelles un journal hebdomadaire: *la Rive Gauche*. Hector Denis y publia ses premiers travaux. Son premier article " Sur la corruption électorale „ dénote déjà un penseur original et profond; on y trouve exposé, pour la première fois à notre connaissance, les idées de la représentation des intérêts, qui tient, comme on sait, profondément à cœur au député socialiste et à laquelle il a consacré depuis tant d'importants et de remarquables travaux.

Après la disparition de *la Rive Gauche*, nous le retrouvons à *la Liberté*, qu'il fonde avec ses amis de l'Université. L'histoire de cette remarquable publication est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici longuement. L'on connaît l'influence qu'elle eut sur le développement des idées démocratiques en Belgique, les défections dont elle eut à souffrir, tout un groupe de ses rédacteurs, dont MM. Buls, Graux et Vanderkindere l'abandonnant pour se consacrer à la défense d'idées moins grandes assurément, mais alors plus en faveur; enfin sa disparition au milieu de la crise dont souffrit le socialisme après la Commune, et à la décadence de l'In-

ternationale. Aujourd'hui, par une singulière ironie des événements, les dissidents d'autrefois se sont emparés du titre sous lequel ils ont combattu jadis pour la démocratie, et le dernier organe du doctrinarisme impénitent usurpe le nom de l'un des premiers journaux qui ait courageusement défendu chez nous les idées socialistes.

Nous ne pouvons songer à entreprendre ici l'analyse des principaux articles que Denis donna à la *Liberté*. Signalons seulement le courage avec lequel il défendit en 1871 la Commune contre les attaques odieuses dont elle était l'objet, de la part même de ceux qui l'avaient noyée dans le sang de ses défenseurs. Si, aujourd'hui encore, après vingt-cinq ans écoulés, il faut une certaine force d'âme, tant les préjugés sont tenaces, pour rendre justice aux fédérés morts pour la défense de leur cause, il fallait vraiment une grande et noble énergie pour prendre la même attitude au moment où la réaction battait son plein et où les passions conservatrices se déchaînaient avec une intensité inouïe. Sa résolution, en cette occasion, peint bien Hector Denis, qui joignit toujours à une grande douceur de caractère une inébranlable fermeté dans la défense de la justice.

Vers la même époque, les conceptions sociologiques d'Hector Denis se précisent. Nous le voyons publier en 1871 une brochure importante sur l'organisation représentative du travail, dans laquelle l'idée de la représentation des intérêts, déjà esquissée précédemment, prend une forme plus définie. Il y propose la création d'une chambre de travail composée, comme les congrès ouvriers aujourd'hui, de députés élus par les divers corps de métiers et par les assemblées locales de travailleurs habitant une même région, auxquels il faudrait joindre certains représentants des intérêts scientifiques.

Il publie une longue et remarquable étude sur les tendances actuelles du prolétariat européen et une autre, des plus importantes, sur l'origine et l'évolution du droit économique. L'idée d'introduire le droit dans les relations économiques, de les subordonner à la justice, est en effet l'une de celles qui a le plus poursuivi Hector Denis et à laquelle il a sacrifié la plus grande part de son activité. La somme énorme de matériaux qu'il a réunis, les études, encore partielles, qu'il a publiées à ce sujet peuvent nous faire espérer qu'il nous donnera un jour un ouvrage synthétique sur le droit économique, ouvrage qu'il nous faisait espérer déjà dans la belle préface qu'il fit pour la *Forge Roussel* d'Edmond Picard et dont la publication serait l'un des services les plus éminents qu'il puisse rendre à la science et au socialisme.

* * *

En 1878, s'ouvrit pour Hector Denis la carrière professorale. Il fut cette année-là chargé des cours d'économie politique et de législation industrielle à l'École polytechnique ; en 1886, il fut nommé à la

chaire de philosophie de la Faculté des sciences. Depuis 1889, il donne à l'École des sciences sociales l'histoire des systèmes sociaux au XIX^e siècle. Outre ses cours universitaires, il donne le cours public d'économie politique de la ville de Bruxelles et le cours de géographie à l'école normale des jeunes filles.

Le nombre de ses écrits et la variété de leur objet démontrent l'étendue des connaissances d'Hector Denis. Quel que soit l'objet de sa leçon, ses élèves sont toujours assurés de trouver en lui un professeur admirablement renseigné sur les travaux les plus récents, sachant donner à ses dissertations les plus minutieusement documentées une portée philosophique et une portée pratique qui excitent l'intelligence et fixent l'attention. La conscience minutieuse dont il fait preuve dans ses moindres affirmations, la grandeur et la nouveauté de ses vues, l'amour profond de l'humanité qui se manifeste toujours dans son enseignement, la bonté, la sympathie qu'il montre à ses élèves, font de lui un professeur de premier ordre, qui sait exciter à l'amour de la science et faire penser.

Tous ceux qui ont suivi ses cours en ont ressenti l'influence profonde et durable ; tous ont vu s'agrandir leur horizon intellectuel et s'ennoblir leur âme ; tous lui conservent un souvenir reconnaissant, une profonde admiration pour le penseur et une profonde estime, une profonde sympathie pour l'homme d'élite. Nul plus qu'Hector Denis n'a eu d'influence sur la jeune génération, nul n'est plus estimé ni plus populaire parmi la jeunesse des écoles.

Le cours philosophique d'Hector Denis s'inspire principalement de Comte et de Littré. Mais le savant professeur n'est le disciple orthodoxe ni de l'un ni de l'autre de ces deux penseurs. Il est trop convaincu que la science humaine est bien loin d'avoir dit son dernier mot, que ce que nous savons est bien peu de chose en comparaison de ce qui nous reste à savoir pour croire que la philosophie puisse se figer aujourd'hui en un système définitif. Il pense que la vraie façon d'honorer les grands hommes est, non pas de les suivre jusque dans leurs erreurs, mais de s'appuyer sur leurs travaux pour les perfectionner et pour faire faire de nouveaux progrès à l'esprit humain. C'est assez dire que le cours d'Hector Denis est largement ouvert à tous les progrès réalisés en philosophie depuis le fondateur du positivisme et que la part des idées originales, personnelles au professeur, y est extrêmement importante.

De la philosophie d'A. Comte, Hector Denis semble avoir retenu surtout la méthode et le souci de la continuité historique.

La méthode consiste, suivant l'expression de M. Denis lui-même, " à faire concourir tout le savoir expérimental à l'explication de plus en plus complète et méthodique des phénomènes sociaux ". Elle impose à ceux qui veulent aborder l'étude des phénomènes sociaux la connaissance préalable des

lois de l'organisation individuelle, de la biologie, et donne les sciences de la nature inorganique comme base indispensable à l'étude de cette dernière.

Mais, — ces connaissances préliminaires, qui rattachent l'humanité à l'ensemble du monde, acquises, — la méthode positive veut que tout progrès réalisé dans l'étude de la science sociale elle-même soit basée sur la connaissance exacte, minutieuse et précise des faits, que toute hypothèse soit soumise à leur contrôle, que nul système ne s'affranchisse de leur autorité; que l'on transporte enfin dans la science des sociétés les méthodes rigoureuses qui ont donné leur précision et leur certitude aux sciences inférieures, en les modifiant et en les complétant conformément à la nature des phénomènes nouveaux à étudier

La notion de la continuité historique est l'une de celles qui furent toujours les plus présentes à l'esprit d'A. Comte; c'est aussi l'une des idées directrices d'Hector Denis. Nous n'en voulons pour preuve que les lignes suivantes extraites d'une de ses récentes publications.

“ Toute école, opposant au système social établi un système nouveau, devait nécessairement rechercher la loi d'un développement historique, d'après lequel l'état nouveau succédait à l'état ancien. A peine d'admettre que son idéal de progrès n'était qu'une création de l'imagination, sans lien organique avec le passé, elle devait en justifier la filiation, montrer qu'il résultait irrésistiblement des tendances prédominantes du mouvement social et que ces tendances se réfléchissaient simplement dans l'esprit du réformateur. Ce progrès vers une conception positive du développement social est si marqué que Frédéric Engels a, dans un livre remarquable, opposé au socialisme utopique de la première moitié du siècle le socialisme scientifique allemand de la seconde; la distinction est trop absolue, mais elle témoigne de la prépondérance de plus en plus décisive des méthodes scientifiques. Le socialisme anglais, qui se développe après le socialisme allemand, est au plus haut degré dégagé de l'esprit de système et fidèle au génie positif de ce peuple, qui, selon le mot de Taine, accomplit des révolutions sans commettre de ravages. L'esprit impartial qui suivra le mouvement des écoles se convaincra qu'à travers tous ses tâtonnements et ses audaces le socialisme est, dans son ensemble, un effort persistant pour constituer une véritable dynamique sociale, une théorie du progrès et que c'est là son rôle historique dans sa haute portée. Mais ce qui le frappera davantage encore, c'est que, dans la phase utopique comme dans la phase de positivité croissante, le socialisme est réfractaire aux coups d'autorité, et pour des raisons différentes. „

Ce double caractère de la philosophie d'Hector Denis est profondément marqué dans son enseignement économique. Le souci de la méthode positive

fait de lui un des économistes le plus remarquablement documentés et notre plus éminent statisticien.

L'œuvre statistique d'Hector Denis est immense, mais malheureusement trop peu connue du public et encore en grande partie inédite. Citons, parmi ses travaux les plus remarquables en ce genre : son grand Atlas économique de la Belgique; son étude sur les rapports de la maternité avec le prix du grain et de la houille, où, poursuivant une étude entreprise par Quetelet, il démontre que le nombre des mariages diminue quand le prix des subsistances augmente; et ses mémoires sur la ration alimentaire et la force de travail, où il prouve que les subsistances que le travailleur belge peut se procurer en échange de son salaire sont insuffisantes pour lui permettre de réparer les dépenses de forces nécessitées par le travail que l'on exige de lui, d'où résulte fatalement sa dégénérescence organique.

Hector Denis est de ceux qui poussent le plus activement au développement de nos services de statistique. Au Congrès des économistes, tenu à Anvers en 1893, il présenta un rapport remarqué sur la création d'un office international du travail qui recueillerait tous les faits intéressant la production, les salaires, la durée et les conditions du travail et préparerait ainsi les matériaux indispensables à la solution rationnelle des problèmes relatifs à l'organisation du travail.

Le souci de la continuité historique l'a conduit à rechercher, avec une science, une persévérance, une bonne foi et une modération à laquelle les plus fougues adversaires du socialisme eux-mêmes rendent hommage, tous les moyens de conciliation propres à nous conduire de l'état actuel à l'état socialiste idéal qu'il entrevoit. Avec une foi qu'aucune intransigeance conservatrice n'a pu décourager, il a consacré ses forces à l'étude minutieuse, approfondie, de toutes les réformes immédiatement réalisables, de toutes les mesures propres à améliorer les conditions des classes travailleuses et acceptables pour les classes dirigeantes. Il croit forcément, inébranlablement, que l'antagonisme des classes peut se résoudre par un progrès constant, continu; il se refuse à croire que les classes dirigeantes se refuseraient à permettre la réalisation pacifique du droit économique nouveau basé sur la justice.

Quelques-uns trouveront que la confiance d'Hector Denis dans l'esprit de justice des privilégiés est excessive et malheureusement injustifiée par les faits, mais tous reconnaîtront qu'une aussi généreuse illusion ne peut-être que celle d'un grand caractère et d'un noble cœur.

Le cours d'économie politique de la ville de Bruxelles et le cours d'histoire des systèmes sociaux ont été en partie publiés. Du premier, Hector Denis a tiré un volume sur l'impôt et tout récemment un autre sur la dépression économique. Du second, il a publié sa leçon introductive et quelques chapitres sur Sis-

mondi de Sismondis. Nous pouvons espérer que ce ne sont là que les premières réalisations d'une publication générale de ces deux cours, publication impatientement attendue par tous ceux qui s'adonnent en Belgique aux études sociologiques.

Le 15 juin 1892, Hector Denis fut élu par ses collègues recteur de l'Université, à l'unanimité moins deux abstentions. L'on se souvient de l'énorme retentissement qu'eurent ses deux discours rectoraux sur le socialisme et sur la mission sociale de la philosophie positive, discours qui constituent l'un des exposés sommaires les plus remarquables que nous possédions de ces deux grandes doctrines. On se rappelle aussi que, grâce à l'énorme popularité dont il jouissait parmi les étudiants et grâce à ses efforts persistants et dévoués, il parvint à rétablir au sein de l'Université la paix si profondément troublée depuis plusieurs années.

Mais la paix ne devait pas durer longtemps. Lorsque, par un inconcevable mépris de toutes les traditions de libre discussion et de respect de la liberté scientifique qui avaient fait l'honneur de l'Université de Bruxelles, on suspendit le cours d'Elysée Reclus, tout ce qui, à l'Université, avait conservé le sentiment de la dignité de la pensée protesta avec indignation. On connaît les événements qui suivirent. Hector Denis, sommé par le conseil de sévir contre les étudiants qui avaient usé de leur droit et accompli leur devoir en protestant contre un acte d'inqualifiable intolérance, refusa catégoriquement et préféra abandonner ses fonctions rectorales.

Mais s'il a été officiellement remplacé dans les hautes fonctions qu'il occupait, les étudiants le considèrent toujours comme leur vrai recteur et il reste le chef moral de tout ce qui, à la vieille Université, pense encore en toute indépendance et a le réel souci de la dignité scientifique.

* *

Sa supériorité scientifique est à ce point indiscutable que les autorités furent contraintes de l'associer à tous les comités et organisations officielles qui furent créées depuis dix ans, pour étudier les questions ouvrières. La somme d'activité qu'il déploya dans ces diverses organisations est vraiment remarquable et les rapports importants qu'il publia dans ces occasions ne se comptent plus. Signalons un rapport à la ville de Bruxelles sur l'impôt sur le revenu, un autre sur l'organisation de la Bourse du travail; signalons encore la part prépondérante qu'il prit aux travaux de la Commission chargée, en 1886, de l'enquête du travail et qui lui valut dans tout le

pays industriel une immense popularité; signalons aussi la part importante qu'il prend, depuis sa fondation, aux travaux du Conseil supérieur de l'industrie et du travail.

La nature de ses occupations habituelles, son caractère et ses préférences personnelles, poussent Hector Denis vers les paisibles travaux du cabinet, plutôt que vers les agitations de la politique. Mais à une époque aussi profondément troublée et agitée que la nôtre, tous les hommes de pensée sont dans une certaine mesure contraints de se mêler aux agitations de la vie publique. Le devoir ne permet pas à de tels moments de s'isoler de la société souffrante et de se renfermer dans la solitude de ses pensées.

Hector Denis est de ceux pour qui le devoir parle plus haut que les convenances personnelles. Aussi, quand les démocrates liégeois firent appel à son dévouement pour soutenir contre les attaques des conservateurs cléricaux et doctrinaires la cause du socialisme, n'hésita-t-il pas à accepter le poste de combat qu'on lui désignait. Hector Denis, qui, depuis quelques années déjà, était conseiller provincial du Brabant, devint, aux élections d'octobre, membre de la Chambre des Représentants.

Il ne pouvait manquer d'y jouer un rôle considérable: sa science profonde, son incontestable talent, son caractère qui le rend respectable, même à ses adversaires, devaient faire de lui l'un des orateurs les plus écoutés de la Chambre. Ses discours, toujours d'une grande élévation de pensée, bourrés de faits et d'arguments, embarrassent la droite, qui ne trouve généralement rien à y répondre, et ont dans le pays un grand retentissement. Sa participation à la discussion du budget de l'agriculture, son admirable réquisitoire contre la loi communale sont présents à tous les esprits et ont encore accru la popularité si légitime et de si bon aloi dont Hector Denis jouit dans la Belgique entière.

* * *

Nous aurions voulu terminer ces notes rapides, après avoir parlé du penseur et du politique, par quelques mots sur l'homme. Mais Hector Denis est un modeste, qui s'effaroucherait certes d'éloges trop personnels. Disons seulement que les seuls reproches que son caractère lui ait jamais attirés, sont d'être trop confiant et trop bon jusqu'à se laisser duper par un adversaire, et d'être trop modeste jusqu'à laisser échapper parfois l'occasion de se rendre utile, de crainte d'attirer sur lui l'attention.

X***



Hector DENIS

Son caractère d'après son écriture.

Après le portrait dessiné, publié en première page, après le portrait biographique et critique qu'on vient de lire, il nous a paru intéressant d'esquisser le portrait graphologique de M. Hector Denis. Le temps est passé où le simple mot de " graphologie " suffisait à provoquer des sourires moqueurs et à éveiller l'idée de procédés mystérieux et occultes à l'aide desquels quelques charlatans exploitaient adroitement la naïveté des sots et la crédulité des imbéciles. Sans avoir jamais vu un homme, sans le connaître ni directement ni indirectement, avoir la prétention — sur le seul examen de son écriture — de découvrir ce qu'il est et ce qu'il vaut, d'estimer son intelligence et sa moralité, de dire ses travers, ses qualités, ses vices, de révéler en un mot son caractère, celui que ses intimes soupçonnent et que lui-même est parfois seul à connaître — quelle bonne plaisanterie et comme la chose est vraisemblable! Mais le progrès consiste généralement à rendre vrai l'in vraisemblable. Or, la graphologie a conquis aujourd'hui droit de cité dans le domaine scientifique. Et ses parchemins de légitimation portent, en guise de signatures, les noms d'hommes que leur valeur de philosophes et de savants, l'autorité de leurs travaux et de leur situation placent au premier rang dans le monde de la science et de la pensée. Ils s'appellent Ch. Féré, Binet, Charles Richet, le docteur Héricourt, A. Fouillée, Fr. Paulhan, le docteur Paul Hélot. Ils sont médecins des hôpitaux de Paris, professeurs à la Sorbonne, agrégés de la Faculté de médecine de Paris, collaborateurs de la *Revue philosophique*, directeur de la *Revue scientifique*.

Sans doute, ils n'ont pas fouillé à fond le sujet : ce sont pour la plupart des croyants à qui le temps manque pour pratiquer. Mais tous, après des expériences rigoureuses et des observations dûment contrôlées, proclament sans hésiter que la graphologie repose sur des bases scientifiques qui ne sont plus à démontrer et qu'elle est appelée à rendre d'immenses services dans le domaine de la psychologie.

Avant eux, d'autres hommes illustres avaient, alors que l'interprétation caractériologique de l'écri-

ture donnait matière à tant de railleries, professé leur foi en la graphologie. Le célèbre docteur Moreau de Tours l'avait exaltée, Goethe la pratiquait, Sainte-Beuve y croyait, George Sand en faisait avec une virtuosité merveilleuse et M. Alexandre Dumas fils s'en sert tous les jours. Certainement la graphologie, en tant que science, en est encore à ses débuts. Elle a beaucoup à apprendre et à découvrir. Mais rarement parrainage fut plus brillant.

Il convient de citer, en dehors de ces noms illustres, d'autres, plus modestes, sans doute, mais qui ont droit à la reconnaissance de tous ceux que ces études passionnent. J'ai nommé entre autres MM. Crépieux-Jamin, Gustave Bridier, Louis Deschamps qui, ouvriers infatigables, ont depuis longtemps aiguillé la graphologie dans la voie scientifique où elle est si largement entrée.

Voici, comme conclusion à cette préface, quelques lignes publiées par M. Paulhan, le mois dernier, dans la *Revue scientifique* :

Le principe de la graphologie n'est pas démenti, loin de là, par tout ce que nous savons de psychologie physiologique. Toute manière d'être de l'esprit, et par suite des centres nerveux, l'irascibilité comme l'entêtement, la douceur comme l'orgueil, la souplesse de l'intelligence comme la stupidité, doit avoir quelque retentissement sur nos mouvements... Chacun a pu remarquer que les gestes et les mouvements de la physionomie révèlent de même les sentiments de la personne qui parle, que deux personnes ne font jamais identiquement le même geste et que, de plus, ces gestes varient pour une même personne, selon qu'elle est en colère ou qu'elle parle avec complaisance, en s'écoutant. Mais les gens peu expansifs gesticulent peu et d'ailleurs un mouvement du bras, des épaules, ou même des lèvres, est rapide, fugitif, et se laisse insuffisamment étudier : on ne peut guère prier celui qui l'a fait de le recommencer. Si donc l'on trouvait un geste continu, usité pour tous, et qui s'enregistrât facilement, ce serait parfait. Mais ce geste existe, il y a longtemps que les hommes se le sont imposé et qu'ils l'enregistrent bénévolement eux-mêmes, de manière à en perpétuer la trace, pour des raisons, — il est vrai, étrangères au désir de révéler indirectement le fond de leur personnalité, et c'est l'écriture. Aussi comprend-on aisément les avantages de la graphologie comme moyen de connaître l'homme sur la physiognomonie, par exemple. Au lieu que dans le visage trop de parties restent forcément les mêmes et que l'étude minutieuse et lente des mouvements des sourcils ou des lèvres et même des rides qu'ont tracées les habitudes reste souvent malaisée, l'écriture est sans cesse en rapport direct avec la personnalité, elle peut varier avec tous les sentiments qui nous agitent et rien n'est plus facile, lorsqu'on la tient, que de l'étudier à loisir et autant qu'on veut.

Bergol ne faisait pas un geste que l'ormuler dans ce
 legs cette véritable loi d'airain de Salomon que l'on
 -salle a reproduite un siècle après une expression
 une de d'actes mépris de notre état social. La
 science moderne a cherché à la loi d'airain ce caractère
 d'implacable vérité, mais Bergol n'a pas vu ces
 vici l'inegalité de conditions de cette de l'ordre de
 dans capitalistes - propriétaires et les travailleurs, et le
 effet de la concurrence que elle est aboluer sans
 limites,

Fac-simile de l'écriture de M. Hector DENIS.

II

Examinons maintenant les dix lignes de l'écriture de M. Hector Denis, dont nous donnons le fac-simile.

L'examen, pour être concluant, doit être fait à la loupe. Nous ne relèverons que les signes qui se retrouvent généralement dans les lettres ou ma-

nuscripts de M. Denis. Disséquons d'abord. Nous interpréterons ensuite.

L'écriture est *claire*. La lumière se joue entre les lignes, entre les mots. L'écriture claire est opposée à l'écriture confuse, où les finales et les prolongements supérieurs ou inférieurs des lettres s'enchevêtrent dans les lignes d'en bas ou d'en haut et dans les mots voisins.

L'écriture est *simple*. On n'y voit apparaître aucune ornementation ni la moindre fioriture.

Elle est même *simplifiée*. Par endroits, on y remarque moins de traits de plume qu'il ne convient pour que chaque lettre ait sa forme correcte. Voyez, entre autres, les mots *airain* (5^e ligne), *déduction* (4^e ligne), *conditions* (7^e ligne) et les finales en *s*.

Elle est *sobre*. Tous les traits et particulièrement les finales ne se prolongent pas, s'arrêtent presque nets.

Elle est *montante*. Tirez une barre allant de la première lettre de la ligne à la dernière et vous verrez cette barre, au lieu d'être horizontale, prendre toujours une direction ascendante de gauche à droite.

Elle est *rapide*, c'est-à-dire placée vivement sur le papier. Les points et les accents se trouvent jetés à la droite des lettres auxquelles ils sont destinés. Les points sont faits en forme d'accent, le point parfaitement rond étant d'une exécution plus lente que l'accent. Enfin les barres des *t* sont généralement en avant de la hampe. Voyez les mots *déduction* (4^e ligne), *notre* (4^e ligne), *conditions* (7^e ligne). Autant de signes de rapidité dans le graphisme.

Elle est *serpentine*. En dehors de la direction montante des lignes, vous pouvez observer dans un même mot et d'un mot à l'autre des changements de direction, les lettres ou les mots montant ou descendant tour à tour. Voyez, par exemple, dans la première ligne les mots *faisait*, *que*, *formuler*. Si, avec un crayon, vous essayez de souligner par un trait en contact avec la base de chaque lettre les lignes 1, 3, 4, 6, etc., vous obtiendrez une ligne de soulignement ondulée, serpentine.

Elle est *arrondie*. La courbe domine dans la formation des lettres et dans les liaisons.

Elle est *verticale et inclinée*. Au premier aspect, les lettres apparaissent presque verticales. Mais on rencontre ici et là des lettres qui s'inclinent sensiblement à droite : dans la première ligne le *t* final de *Turgot* et l'*f* initial de *formuler*; dans la sixième ligne, le premier *s* de *nécessité*, etc.

Elle est *inégaie*. Nous avons déjà montré des lettres droites et des lettres inclinées. Ajoutez que les lettres ne sont pas toutes de même hauteur et que plusieurs ont des directions différentes. Cette dernière caractéristique est à bien noter. Voyez les mots *faisait* et *formuler* (1^{re} ligne), *siècle* (3^e ligne), *quand* (9^e ligne), etc. Les mots tombent et cependant la direction de la ligne d'écriture reste ascendante.

Elle est *dextrogyre*. Dans l'écriture comme dans la mimique, il est deux sortes de mouvements qui séparent les individus en deux classes bien marquées : le mouvement centrifuge, expansif, dextrogyre, et le mouvement centripète, concentrique, sinistrogyre. Le geste scriptural, suivant les cas, va à droite ou bien revient à gauche, vers la partie médiane du corps. Chez M. Denis, l'écriture est presque entièrement dextrogyre. La démonstration en serait trop longue, la plupart des lettres de l'alphabet pouvant prendre une forme dextrogyre ou sinistrogyre.

Voilà l'anatomie générale du graphisme que nous avons sous les yeux. Allons maintenant à la découverte de quelques signes particuliers.

Les lettres sont généralement liées les unes aux autres. Il arrive cependant dans plusieurs mots qu'une, deux ou plusieurs lettres soient séparées. Ainsi dans *faisait* (1^{re} ligne), *déduction* (4^e ligne), etc. Dans les dix lignes reproduites ici, sur 382 liaisons qui normalement devaient être faites, 82 manquent, soit 25 p. c.

La lettre *n* est tracée en forme d'*u*. M. Denis écrit *ue* pour *ne* (1^{re} ligne), *airain* pour *airain* (2^e ligne), *nécessité* pour *nécessité* (6^e ligne), etc. Ses *m* ressemblent à deux *u* liés.

Les panses des *f* et des *h* n'existent pas. Le prolongement supérieur ou inférieur de ces lettres est remplacé par de simples bâtons.

Les accents sont souvent liés avec la lettre suivante. Exemples : *nécessité* (6^e ligne), *l'inégalité* (7^e ligne).

Les barres des *t* sont placées généralement en haut de la hampe du *t*, comme dans *déduction* (4^e ligne), *conditions* (7^e ligne), *travailleurs* (8^e ligne), etc.

Les *m*, les *n*, les *u* ont, pour la plupart, le premier jambage plus élevé que le second ou que les deux autres.

Les *a* sont rarement crochétés et les *o* sont ouverts par en haut, très exagérément ouverts même lorsqu'ils sont suivis des lettres *n* ou *m*.

Les *f* commençant un mot se terminent parfois par un trait à droite qui semble vouloir aller souligner le mot. Ainsi, dans la première ligne, *faisait* et *formuler*.

Les premières lettres d'un mot sont souvent plus hautes que les autres, et parfois les minuscules commençant le mot se transforment en majuscules. Par exemple le *c* dans *concurrency* (9^e ligne).

Les jambages ou les hampes dans certaines lettres descendent ou montent de façon disproportionnée, la règle étant qu'ils ne doivent pas dépasser le double de la hauteur des minuscules. Tels l'*f* dans *faisait* et *formuler* (1^{re} ligne), le *p* et le *d* dans *reproduite* (3^e ligne) la première *s* dans *nécessaire* et *nécessité* (4^e et 6^e lignes), le *d* dans *moderne* (5^e ligne), le *g* dans *inégalité* (7^e ligne), etc.

La signature que nous n'avons pu reproduire ici offre quelques particularités qu'il convient de noter, parce qu'elles synthétisent en quelque sorte les caractéristiques données par les signes généraux et les signes particuliers que nous venons d'examiner. La direction de la ligne est nettement ascendante. L'*n* est un *u*. Le *D* capitale est trois fois plus élevé que les minuscules. A droite de la signature, un petit trait vertical, et quelquefois oblique, comme s'il voulait souligner le nom. Mais le soulignement est à peine à l'état de tendance, il n'est pas réalité.

III

Interprétons ces signes. En graphologie, un signe n'a jamais une valeur absolue. Son interprétation varie suivant sa fréquence, sa situation, les réactions que d'autres signes peuvent amener. Sa valeur se trouve renforcée, atténuée, orientée par les significations que les autres particularités du graphisme doivent déterminer. Prenons pour exemple une écriture montante. La force vitale se traduit par le graphisme ascendant ; la dépression, par le graphisme descendant. L'écriture dont les lignes montent dénonce des actifs, des ardents, des ambilieux ; l'écriture dont les lignes tombent, dénonce un état de dépression, la tristesse, le découragement, le chagrin, le manque d'ardeur.

Voici deux écritures montantes tracées par deux mains différentes. Dans la première, on relève tous les signes d'une haute intelligence et d'une belle moralité ; elle appartient évidemment à un homme actif, ardent, qui a des ambitions nobles et élevées. Dans la seconde, on ne trouve que des signes d'infériorité intellectuelle et morale : c'est l'écriture d'un homme très vulgaire, chez qui l'ardeur peut devenir dangereuse et dont l'ambition ne représente plus que des prétentions ridicules ou une vanité sotté. La signification du même signe est différente en raison de la différence des autres signes.

Chez M. Denis, l'ensemble des caractères généraux de l'écriture accuse une grande supériorité morale et intellectuelle. En interprétant la valeur des signes relevés, nous devons toujours tenir compte de ce fait : c'est dire que, dans la valeur des signes que nous allons donner, il ne faut rien voir d'absolu. Tel signe qui emporte telle signification dans l'écriture de M. Denis prendrait une autre signification dans l'écriture d'un autre. Ceci dit, passons à l'interprétation.

La *clarté* de l'écriture dénote un esprit clair, lucide.

La *simplicité* dit une absence d'affectation.

La *simplication* est une preuve de précision et de netteté dans les idées, de culture de l'esprit.

La *sobriété* du graphisme indique la modération, la retenue, la réflexion.

L'écriture *montante* désigne l'ardeur, l'activité, l'ambition.

L'écriture *rapide* veut dire activité.

L'écriture *serpentine* proclame la souplesse d'esprit.

L'écriture *courbe* est signe de douceur, de bienveillance.

La *verticalité* des lettres montre la puissance de la raison et leur *inclinaison* révèle le côté tendresse du scripteur.

L'*inégalité* de l'écriture nous donne plusieurs significations. Les lettres droites et inclinées disent la tendresse et la sensibilité qui se retiennent. Les lettres de hauteur différente annoncent une émotivité très vive et confirment la souplesse d'esprit et l'activité. Enfin les mots qui descendent alors que la ligne d'écriture monte sont

bien l'expression des efforts sans cesse renouvelés après chaque chute et prouvent à la fois l'activité du scripteur et sa grande tenacité.

L'écriture *dextrogyre* emporte une haute signification. Elle est le résultat d'excitations dynamogènes, tandis que l'écriture *sinistroyre* n'est que le produit d'excitations inhibitrices. Or, le docteur Héricourt a démontré que les mouvements dynamogénés — *dextrogyres* — se retrouvent toujours dans les signes de culture, d'altruisme, d'activité, de bienveillance, tandis que les mouvements inhibés — *sinistroyres* — n'expriment que des sentiments mauvais, désagréables ou impuissants.

Après cette interprétation des signes généraux, examinons la valeur des signes particuliers.

Les lettres liées disent l'esprit déductif et les lettres séparées, l'esprit intuitif. Intuition et déduction sont deux fonctions de l'intelligence. L'intuitif voit d'un coup d'œil et conçoit rapidement; les idées lui viennent abondantes, précipitées: il a l'intelligence vive, souple, aiguisée, créatrice. Le déductif procède toujours par le raisonnement; il élabore et coordonne les connaissances acquises, les associe logiquement, rationnellement. Chateaubriand nous offre un type d'intuitif; Benjamin Constant celui d'un déductif. M. Denis est un déductif, qui procède parfois par coup d'intuition. Chez lui, l'intuitif est au déductif comme un est à quatre.

Les lettres *n* et *m* en forme d'*u* sont signes de bienveillance et de bonté.

Les panses des *f* et des *h* absentes, la liaison des accents avec la lettre suivante, autant de signes qui dénotent un esprit cultivé.

Les barres de *t* placées généralement en haut de la hampe sont un indice d'autoritarisme et d'orgueil.

Les *m*, les *n*, les *u* dont le premier jambage est plus relevé signifient: orgueil de comparaison, fierté, dignité.

Les *a* et *o* ouverts par en haut montrent l'ouverture d'âme, la franchise.

Les *f* soulignant le mot suivant indiquent un peu de complaisance en soi.

Les premières lettres d'un mot plus hautes que des minuscules et les minuscules transformées en majuscules sont une preuve d'imagination.

Les jambages ou jambes de lettres se prolongeant plus qu'il ne convient sont encore un signe d'imagination. Un docteur autrichien a cru y voir l'indication d'un goût prononcé pour les exercices du corps, pour la marche surtout.

Enfin, le grand *D* de la signature et le petit trait qui semble vouloir souligner le nom renforcent les caractères d'orgueil et de fierté que nous avons déjà relevés.

IV

Avec ces traits épars, et en donnant à chacun d'eux l'importance et la place qui leur convient, nous pouvons dessiner le portrait caractériologique de M. Hector Denis.

Au point de vue intellectuel et moral, M. Denis nous offre un bel exemple d'une organisation particulièrement riche et féconde. L'intelligence est de premier ordre: souplesse intellectuelle; culture de l'esprit, clarté, lucidité, modération, retenue, réflexion, raison, — rien n'y manque. Esprit déductif, il possède, en une harmonieuse pondération, des qualités intuitives et d'imagination qui donnent de l'originalité à son intelligence de raisonneur et de logicien.

L'homme est doux, bienveillant, tendre, bon, et la droiture et la loyauté se dégagent avec éclat de cette écriture simple, naturelle, spontanée, dont les mouvements dynamogénés indiquent si bien les sentiments altruistes.

Un élément, qui vaut qu'on y insiste, vient encore rehausser ces belles qualités: l'activité. On la retrouve partout, dans cette écriture. Dix signes au moins, que nous avons relevés, l'attestent, la confirment, la renforcent. Dans l'estimation d'un caractère, l'activité joue en quelque sorte le rôle d'un coefficient qui multiplie la valeur des signes. Les dons les plus précieux sont à peu près comme s'ils n'existaient pas sans l'activité qui les anime et les féconde. Chez

M. Denis, il n'est pas à craindre que ses remarquables qualités de supériorité intellectuelle et morale restent jamais à l'état virtuel: elles doivent à sa puissance d'activité d'être toujours en mouvement, toujours agissantes.

Il convient cependant de s'entendre sur cette activité. M. Denis n'est pas un homme d'action, au sens politique du mot. Intellectuel avant tout, c'est au travail de la pensée qu'il dépense son activité. Remueur d'idées et non d'hommes, son émotivité est trop délicate et sa sensibilité intellectuelle trop affinée pour s'accommoder aux grosses agitations et aux brutalités de la bataille politique. Il n'a pas l'énergie robuste, massive, matérielle, nécessaire à qui affronte les luttes de la vie publique. Sa volonté n'est pas une volonté d'attaque. Elle est faite surtout de ténacité. Les mots qui tombent tandis que la ligne générale de l'écriture suit toujours la direction ascendante montrent bien le combat incessant que M. Denis se livre à lui-même et dont il sort victorieux à coups d'efforts et de ténacité.

M. Denis a le sentiment de sa valeur et la fierté de son œuvre. Il y pense parfois avec quelque complaisance et il ne lui déplaît pas qu'on l'y fasse penser. Il y a là un petit mouvement de coquetterie, très humain, d'ailleurs. Lorsqu'on dresse le bilan de ses pensées, de ses actes, de ses qualités, et qu'on arrive à être satisfait de l'inventaire, on n'est pas toujours insensible à la bonne opinion que les autres peuvent avoir de vous. Mais chez M. Denis, ce contentement de soi-même ne dégénère jamais en préférence ou en vanité. La réflexion, la modération et l'intelligence sont chez lui autant de freins qui suffisent à enrayer ce mouvement avant qu'il devienne déplaisant.

Il n'en reste pas moins que la conscience qu'il a de ce qu'il vaut et de ce qu'on lui doit, combinée avec sa grande activité, son imagination et sa vivacité, peuvent par moments le rendre irritable et soulever chez lui des bouffées de susceptibilité. Sans doute sa bonté, sa bienveillance, sa douceur, son bon sens se trouvent là pour tempérer ces mouvements désagréables et les empêcher de durer. Mais il a, aussi, le caractère tenace, M. Denis. Sa susceptibilité pourrait bien lui avoir joué parfois de vilains tours.

Enfin, derrière l'homme de science on voit apparaître par moments la silhouette discrète du rêveur et du contemplatif. L'imagination, la tendresse, l'émotivité, la sensibilité intellectuelle sont assez indiquées pour ne pas laisser place au doute: M. Denis a des heures où il se laisse aller aux douceurs de la rêverie et de la contemplation. Bien au fond de cet âme d'économiste, on trouverait je ne sait quel poète qui sommeille. Supprimez, dans cette écriture, les signes qui caractérisent le logicien et l'actif, exagérez les traits qui disent l'imagination, arrondissez encore les courbes et vous verriez aussitôt le doux poète s'éveiller.

Mais ce n'est là, en quelque manière, que le côté anecdotique de cette étude de graphologie. Ces petites particularités ne touchent en rien au jugement d'ensemble que nous avons porté plus haut.

Et nous nous résumerons ainsi: l'écriture de M. Hector Denis est celle d'un homme d'une haute intelligence et d'une belle valeur morale dont le caractère impose à tous l'estime et le respect.

F. SIGARD.

HOMMES DU JOUR

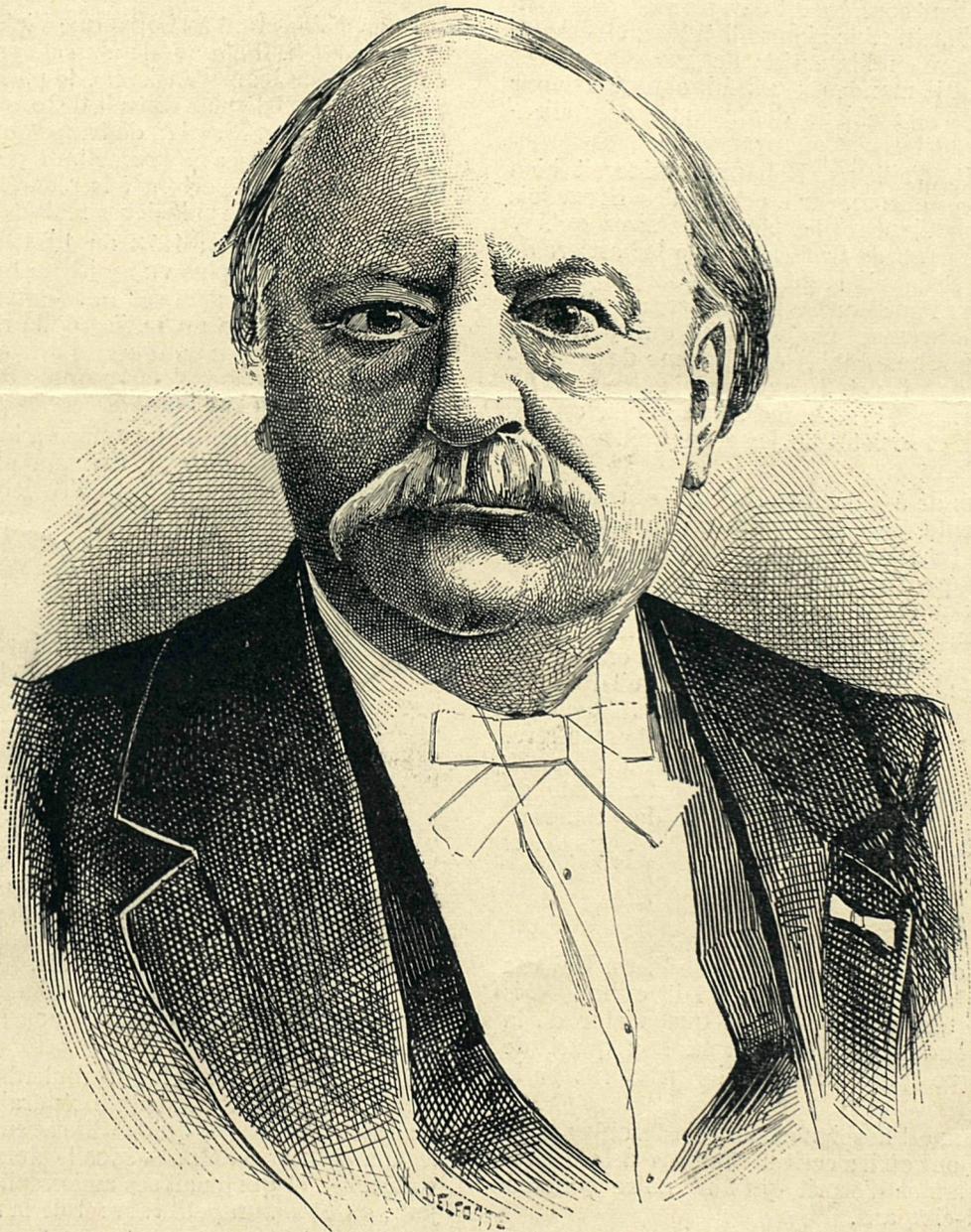
REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. VANDENPEEREBOOM.



Victor HALLAUX

Fondateur et Rédacteur en chef de la CHRONIQUE.

(D'après la photographie de M. GUERIN).

Victor HALLAUX

FONDATEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF DE LA « CHRONIQUE »

Quand six journalistes se rencontrent par hasard ou même quand leur rencontre est préméditée, c'est, neuf fois sur dix, pour fonder une association, un cercle, une œuvre de la presse, à la tête duquel ils placent immédiatement, en qualité de président effectif, M. Victor Hallaux, rédacteur en chef de la *Chronique*.

Quelquefois, il arrive que M. Hallaux n'est pas élu président effectif. Alors, c'est qu'on l'a acclamé président d'honneur.

Notre excellent confrère est devenu ainsi président d'une foule d'institutions journalistiques, et comme il n'a pas encore eu l'intention de jouer " Casimir Périer, " tout le monde est satisfait et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes de folliculaires.

S'il voulait, d'ailleurs, Hallaux présiderait bien d'autres choses encore, car il est un des Bruxellois les plus sympathiques et les plus populaires qu'il y ait depuis les ponts de Laeken jusqu'à la barrière de Saint-Gilles, et depuis le palais du Cinquantenaire jusqu'au futur Panthéon de Koekelberg; mais Hallaux n'a pas voulu, lanturlu! ce qui permet à quantité de nos honorables concitoyens de se prélasser, jours de fêtes et dimanches, à la tête de leurs orphéons, fanfares, symphonies, harmonies, cercles de vogel-pick et sociétés de jeux de quilles ou de tirs à l'arc.

Tout le monde a rencontré Hallaux et connaît sa figure souriante, coupée par une grosse moustache grisonnante (oh! mademoiselle, je vous jure qu'elle ne grisonne que depuis l'année passée), ses deux grands yeux qui, rarement, ont des regards sévères, car il est foncièrement bon Victor de la Hesbaye n'a qu'un ennemi intime, et encore cet ennemi est une ennemie: la goutte, qui ne l'a pas quitté depuis sa jeunesse et le cloue parfois sur son lit pendant près d'une année. Aussi, il arrive que notre confrère, pincé par les jambes, limite forcément ses promenades au Passage Saint-Hubert, qu'il arpente de son domicile, au-dessus du théâtre des Galeries, jusqu'à la *Chronique* — et vice-versa — appuyé sur deux cannes.

* *

Tout le monde sait maintenant que Victor Hallaux et Victor de la Hesbaye, cela ne fait qu'un. Mais pendant longtemps on n'a connu que Victor de la Hesbaye, pseudonyme créé il y a un bon quart de siècle, lorsque parut le premier numéro de la *Chronique*.

Car Hallaux est hesbignon, et il s'est souvenu de sa patrie le jour où il a écrit la première de ces causeries étincelantes d'esprit qui font notre bonheur depuis vingt-cinq ans.

Hallaux est né en Hesbaye, à Marche-les-Dames, à l'extrême frontière de cette région qui ne comprend pas seulement les plateaux de Hannut et de

Waremme, mais aussi toutes les vallées descendant du haut pays vers la Meuse. De ces vallées, les deux plus jolies, sans contredit, sont celle de la Mehaigne, qui dégringole vers Statte, en face de Huy, et celle de Marche-les-Dames, aboutissant un peu plus bas que Namur et qui est une merveille.

Victor de la Hesbaye est de l'extrémité du pays hesbignon, comme le Spadois Jean d'Ardenne est du commencement de la région ardennaise. Ni de l'un, ni de l'autre on ne peut donc dire qu'ils ne sont sur aucun coin.

Nous disions tout à l'heure que Victor Hallaux n'a qu'un ennemi. Il n'a aussi qu'un chagrin: C'est son collaborateur Jean d'Ardenne, le plus irrégulier, le plus vagabond, le plus distrait de tous les rédacteurs de la *Chronique*. Il arrive de temps en temps que ce journal publie un avis promettant une récompense honnête à qui rapportera à la rédaction Jean d'Ardenne, égaré depuis plusieurs mois.

Il advint même, en 1873 ou 1874, que Dommartin, qu'on n'avait plus vu au journal depuis le commencement de la guerre franco-prussienne, tomba comme une bombe au milieu de la rédaction et se mit à protester avec une énergie sauvage, parce que, en son absence, on s'était permis de déranger sa table de travail et de bouleverser ses papiers!

Nous devons rendre hommage à la vérité et déclarer que, depuis qu'on a rendu plus sévères les lois sur le vagabondage, Jean d'Ardenne est devenu beaucoup plus régulier. Moins fait douceur que violence.

* *

Victor Hallaux fut donc élevé à Marche-les-Dames, où son père dirigeait une usine importante, puis il alla faire ses humanités au pensionnat de l'Athénée de Namur, et il s'y lia d'une étroite amitié avec Félicien Rops. On les appelait les inséparables. Ayant terminé ensemble leurs humanités, ils partirent pour l'Université de Bruxelles, à un moment où le monde intellectuel de la capitale était en ébullition. C'était, en effet, au lendemain du Coup d'Etat du 2 décembre, et chaque jour amenait en Belgique des centaines de réfugiés, formant l'élite du parti républicain français. Ceux-ci fréquentaient volontiers les étudiants de l'*Alma mater* libérale, semant dans ces cerveaux juvéniles les graines démocratiques dont l'éclosion en France avait déplu au sinistre Badinquet.

Les étudiants les plus turbulents, au nombre desquels figuraient les deux inséparables Namurois, formaient un groupe qui devait devenir fameux dans les annales universitaires sous le nom de *Cercle des Crocodiles*, et qui tenait ses assises plusieurs fois par jour, au *Trou*, un petit cabaret de la rue des Sols.

Pourquoi ces étudiants s'appelaient-ils Crocodiles? On ne l'a jamais su, et s'ils l'ont su eux-mêmes, il ne l'ont du moins jamais fait connaître à personne.

La société des *Crocodiles* est morte avec ses secrets. Ce que l'histoire impartiale nous a appris, c'est que les *Crocodiles* faisaient beaucoup de politique et que, pour inviter à leurs bals les gentes damoiselles bruxelloises, ils rédigeaient des affiches au picrate de potasse dans lesquelles ils versaient l'ironie à grands flots sur les institutions les plus anciennes, et par conséquent les plus respectables de Belgique, de France et de Navarre.

Un jour, les *Crocodiles* rédigèrent leurs invitations en termes si irrespectueux que le bourgmestre De Brouckère, scandalisé, défendit l'apposition des affiches.

Un *Crocodile*, étudiant en médecine, qui connaissait les lois mieux que les étudiants en droit, insinua que si les affiches étaient publiées sous forme de journal, personne ne pourrait s'y opposer.

Aussitôt fait que dit. Le *Crocodile* vit le jour, en 1853. Il ne devait y avoir qu'un seul numéro, mais le succès fut si grand et, chose inattendue ! il arriva tant de demandes d'abonnement, que Parys, l'imprimeur-éditeur, vint en se frottant les mains de joie, à une séance des *Crocodiles*, leur proposer de faire paraître hebdomadairement leur journal, — à condition que la rédaction ne réclamât pas d'appointements. On accepta, et Hallaux ne fut pas le dernier.

C'était son premier pas dans le crime.

Bientôt le *Crocodile* devint illustré. Rops y fit ses débuts.

Au bout de deux ou trois années la rédaction se dispersa, et Parys continua néanmoins à faire paraître son journal avec d'autres collaborateurs. Hallaux et Rops, toujours inséparables, créèrent, le 1^{er} janvier 1856, l'*Uylenspiegel* "journal des ébats artistiques et littéraires." C'était une publication de luxe, avec des superbes dessins de Rops et de Degroux, entre autres.

Le futur Victor de la Hesbaye dirigeait une phalange de brillants écrivains : Charles Decoster, Félix Coveliers, Ernest Parent, etc. Deux ans après, Hallaux avait déjà lâché les rênes du pouvoir, et *Uylenspiegel*, passé en d'autres mains, s'était transformé, à son désavantage, du reste.

* *

C'est en janvier 1858, qu'Orsini essaya d'envoyer Napoléon le Petit voir, *ad patres*, s'il n'y était pas. Vainement, du reste, pour le malheur de quelques centaines de mille braves gens tués dans les nombreuses guerres suscitées par le sire de Fisch-ton-Kan. Cet attentat raté suscita, comme on le pense bien, des polémiques ardentes ; quant à Victor Hallaux, n'ayant aucun journal à sa disposition, il se rongea les poings. Heureusement, ou plutôt malheureusement, Parys, qui possédait toujours le *Crocodile*, rédigea en ce temps là par de simples lézards, et qui demandait quelquefois à son ex-rédacteur la charité d'un article, se présenta chez lui dès la réception de la nouvelle. C'était un vendredi : jour de malheur !

Victor Hallaux était occupé à endosser son habit pour aller à une soirée chez feu M. Tielemans, alors président de la Cour d'Appel, quand Parys vint solliciter un article sur l'événement du jour. Hallaux promit et l'imprimeur s'en alla content, le cœur à l'aise.

Chez M. Tielemans, naturellement, il ne fut question que d'Orsini, de Fieri et de bombes explosibles. Aussi, lorsque notre confrère rentra chez lui, après minuit, il était tout échauffé, et pour se rafraîchir les idées, il se mit à les coucher sur le papier, à l'intention de son *Crocodile*. Le lendemain matin, dès la première heure, Parys arriva et se sauva au galop, en emportant le factum. L'article parut le jour même.

Quelques jours après, alors que Victor Hallaux n'y pensait plus, il reçut la visite de son ami Hillenberg, commissaire de police, qu'il avait invité plus d'une fois à venir prendre chez lui la mère de l'amitié. Mais ce n'était pas pour trinquer que Hillenberg venait. De son air le moins amical, il se mit à farfouiller dans les papiers du folliculaire en lui apprenant que, sur la plainte de Barrot, ministre de France à Bruxelles, l'article du *Crocodile* était poursuivi. Entre autres gentilleses à l'adresse de l'ex-prisonnier de Ham, Hallaux y avait écrit qu'il était sans doute regrettable qu'on eût envoyé des bombes à Napoléon III, mais qu'après tout, c'était là les seules choses que celui-ci n'eût pas volées.

Cette petite phrase valut à son auteur, d'abord l'approbation de tous les honnêtes gens, puis une condamnation à huit mois de prison et mille francs d'amende.

Aux Petits-Carmes, le pamphlétaire retrouva deux condamnés : Louis Labarre, pour un article du *Drapeau*, et Nicolas Coulon, pour un article du *Proletaire*. Tous les trois, en qualité de condamnés politiques, étaient à la pistole d'en-haut, où on ne les enfermait que pendant la nuit, chacun dans sa cellule. Les journées se passaient à jouer, à fumer des pipes et à faire d'interminables parties de piquet en compagnie d'un autre prisonnier, le vieaire Van Thielo, de Sainte-Gudule, — le beau François, pour les dames du monde, — lequel avait été condamné à deux années de prison pour adultère commis avec les femmes mariées qu'il confessait : une espèce de géant, bon garçon, mais gros imbécile.

Les prisonniers politiques pouvaient se promener dans une cour isolée, et ne devaient, en aucune façon, être mis en présence des condamnés pour droit commun de la pistole d'en-bas : voleurs, escrocs, faussaires, que le ministère voulait tenir à l'abri du virus démocratique.

C'est à cette époque qu'un autre journaliste, Louis Hymans, posant sa candidature à la députation bruxelloise, et n'étant pas assez riche pour faire écrire ses bulletins par des mercenaires, (les bulletins se faisaient à la main, à cette époque-là), eut recours aux prisonniers politiques des Petits-Carmes, qui passèrent leurs journées à servir la cause de celui qui devait devenir le clairon du doctrinarisme.

* *

Sorti des Petits-Carmes, Hallaux n'imita pas Silvio Pellico et n'écrivit pas *Ses Prisons*. Il voyagea un peu pour se dégourdir les jambes, après quoi il entra à l'*Etoile belge*, où il y avait trois journalistes pour tout faire : Flor O'Squar, Maurage et lui. Deux ans après, il quittait l'*Etoile* pour l'*Indépendance*. A cette époque l'*Indépendance*, c'était comme l'Institut. Y avoir son porte-plume, c'était posséder son bâton de maréchal !

Mais on y travaillait, et dur ! Cela n'empêcha pas

Hallaux de collaborer aux *Nouvelles du Jour*, que Seghers, *alias* Ménippe, venait de fonder. Ménippe était grincheux, et joua tant et tant de tours pendables à son collaborateur que celui-ci, un beau jour, le lâcha pour créer la *Chronique*, dont le premier numéro parut le 15 décembre 1868, et conquit tout de suite la faveur du public, par sa politique nettement démocratique et carrément anti-cléricale, si bien que, seule longtemps dans la presse à défendre la politique progressiste, elle réussit à faire élire à Bruxelles, Janson, Feron, Arnould, Robert et Scailquin, au grand ennui des doctrinaires, qui finirent par composer et solliciter la paix.

En 1880, les progressistes se montrèrent si bons garçons qu'ils acceptèrent sur leur liste M. Jamar, de la Banque nationale, lequel ne faisait point partie de l'Association libérale, dont il n'acceptait même pas le programme. Des amis de Hallaux, indignés, opposèrent à la dernière minute sa candidature à celle de l'archi-doctrinaire Jamar, qui faillit sombrer. L'Association, pourtant présidée par un radical, illumina pour fêter cette victoire remportée sur un progressiste démocrate et sur quatre candidats ouvriers !

On faillit même expulser de l'Association plusieurs

membres qui avaient signé la présentation du rédacteur en chef de la *Chronique* !

Ce vaillant et alerte journal est toujours resté fidèle à sa ligne de conduite, sauf peut-être en ces derniers temps, où il semble avoir assis sur le bout de son nez, à côté du curé légendaire, un ouvrier socialiste. Mais cela passera. La *Chronique* n'aura pas toujours peur du rouge, ne fût-ce que pour n'être pas confondue avec le dindon de la farce, et pour qu'on ne puisse pas dire d'elle qu'elle sera le bœuf de la politique bruxelloise !

* *

Un mot encore: Victor Hallaux est le meilleur homme du monde. Sa charité est inépuisable. De nombreux indigents n'ont d'autre ressource que la caisse des pauvres de la *Chronique*, dont le principal bienfaiteur est... le rédacteur en chef du journal. Nous ne connaissons qu'une seule personne qui soit plus charitable que lui: c'est madame Hallaux.

Seulement, nous n'oserions jamais l'imprimer, car l'excellente femme de notre confrère est encore plus modeste que charitable... si c'est possible, et elle nous en voudrait, mais pas longtemps, car elle est trop bonne pour cela !

L. M.

Victor HALLAUX, son caractère d'après son écriture.

Cherchons les principales particularités de cette écriture, avec les significations qu'elles comportent.

Écriture claire, où la lumière se joue aisément entre les lignes et les mots: esprit net, clair — Écriture rectiligne, sans ondulation à la base des lettres: fermeté, persévérance. — Écriture de forme égale: droiture, égalité du caractère. — Écriture très ordonnée, où les points, les accents, la ponctuation, les barres de / sont constants; ordre dans les idées, esprit calme, goût. — Les *o*, les *a*, la tête des *q* et des *g* sont toujours fermés, souvent crochétés: réserve, secretivité.

— Les finales se prolongent en forme de ligne horizontale: fermeté. — Les finales (voyez *morigéner*, 2^e ligne, qui 5^e ligne) prennent en quelque sorte la forme d'un coup d'épée: esprit de combativité — Les *d* (voyez *ordre*, 1^{re} ligne, et *procéder*, 4^e ligne) sont faits en coups de sabre: esprit militant. — Les finales, les prolongements de certains *p* et la base de quelques *t* se terminent par une sorte de petit crochet, de harpon: ténacité. — La panse des *g* est fort accusée (voyez 4^e et 5^e ligne): imagination. — Quelques lettres sont très nettement anguleuses à la base: fermeté, entêtement. — Certaines majuscules commencent et finissent par un crochet (voyez *L* dans la 1^{re} ligne, *M* dans la 3^e ligne, *E* et *L* dans la 7^e): développement du moi. — Les lettres sont peu inclinées sur la droite et quand parfois l'une penche la suivante se redresse (l'*o* et l'*i* dans *voici*, 7^e ligne, etc.): sensibilité contenue et contre laquelle on lutte encore. — Les accents circonflexes sont d'une courbe gracieuse, les points des *z* sont parfois tracés comme des accents circonflexes (*beson* et *qui* dans la 2^e ligne, *imagine* dans la 5^e), enfin les barres de certains *t* sont en ligne courbe (voyez la 5^e ligne): joyeuse humeur, gaieté, esprit.

Beaucoup, qui s'imaginent peut-être connaître bien M. Victor Hallaux, sont ignorants de ses meilleures qualités; c'est que M. Hallaux ne se livre pas ainsi facilement. Vous ne saurez que ce qu'il voudra bien vous laisser voir. Aussi peut-on se confier à lui, en toute sécurité. Il a dû recevoir bien des confessions, en sa vie de journaliste. Personne assurément n'a eu à se plaindre de son indiscretion. Jamais secrets ne trouveront tombeau plus verrouillé.

En dehors de ses brillantes et très séduisantes qualités intellectuelles, M. Hallaux vaut surtout par son caractère. Il apporte dans sa fidélité à ses idées, à ses amitiés, à ses affections une constance et une persévérance dont on ne se doute pas. Sa ténacité, très calme

"
 " *Si l'Ami de l'ordre* ", plus papiste que le pape,
 éprouve le besoin (qui le croirait?) de morigéner les
 évêques. Mais, discipliné comme on ne l'est que
 dans le giron de l'Église, il n'ose procéder
 directement; et il imagine une lettre qui lui
 a été adressée, et qu'il publie dans le caractère
 de son article de fond. Elle est courte. La voici :

mais qui ne cède pas, touche parfois à une sorte d'entêtement contre lequel rien ne prévaut.

M. Hallaux est un combattif. Le rédacteur en chef de la *Chronique* n'est pas méchant; mais quand on l'attaque, il se défend. Et quand on ne l'attaque pas, il est fort capable de tirer le premier. Son esprit militant se complait volontiers dans la polémique. Si parfois il ne s'y montre pas commode, il est toujours courtois, spirituel et de joyeuse humeur.

Sa bonne humeur, il la doit probablement à son estomac. Car il est un signe, que nous avons réservé, et qui se rencontre dans son écriture avec une persistance parfaite. Voyez dans la première ligne les *e* de *que*, *le*, *pape*, l'*a* de ce dernier mot; dans la sixième ligne, le *q* dans *que*, le *b* et l'*i* dans *public*; dans la septième, les *t* dans *articles*, *Elle* et l'*a* dans *La*. Toutes ces lettres sont noires. Et ce n'est pas un effet de la plume. Ces particularités là, on les relève toujours dans l'écriture de M. Hallaux, se servirait-il de la plume la plus effilée. Ce signe, on le retrouve dans l'écriture de tous les gourmets. M. Hallaux l'a peut-être plus accentué que Brillat-Savarin, le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*.

Encore une remarque, sur la signature, bien curieuse. M. Hallaux écrit au long son nom et son prénom. Le trait final du grand *V* vient souligner le prénom Victor par le haut, et constitue souvent la barre du *t*. L'*h* du nom est constitué par une humble minuscule; mais au jambage de l'*h* s'ajoute une barre vivement jetée à gauche et qui forme une sorte de soutènement oblique au prénom. Enfin l'*x* de Hallaux se termine par un crochet dont le trait se prolonge à gauche et qui tend à souligner le nom. Trois soulèvements. *Ecce VICTOR HALLAUX*

Mais il n'y a pas là de quoi faire pendre un honnête homme.

F. S.



LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. HELLEPUTTE.



Jules VANDENPEEREBOOM

Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes

(D'après la photographie de M. FABRONIUS).

Jules VANDENPEEREBOOM

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE COURTRAI

Une figure des plus énigmatique.

Donnons d'abord, en style télégraphique naturellement, quelques détails chronologiques pour les admirateurs de la précision :

M. Jules Vandenpeereboom est né à Courtrai, le 18 mars 1843, d'une des plus anciennes familles des Flandres. L'oncle du ministre actuel des chemins de fer, M. Ernest Vandenpeereboom, naquit à Courtrai en 1807, fut successivement conseiller provincial, député permanent, commissaire d'arrondissement, député de Courtrai de 1848 à 1854. Après avoir vécu dans la retraite jusqu'en 1857, il accepta un nouveau mandat du collège électoral de Gand, qui le lui renouvela jusqu'en 1870. De 1863 à 1867, il fut président de la Chambre des Représentants, pendant le long passage aux affaires des libéraux, de 1857 à 1870.

Il apporta dans l'exercice de ses fonctions une courtoisie parfaite et une science consommée du droit parlementaire dont il avait fait le sujet favori de ses études, résumées dans un *Essai sur l'histoire de droit public* resté célèbre. L'article 5 du *Règlement provisoire pour la publication des comptes-rendus de la Chambre*, arrêté le 22 janvier 1847, disait : " Tout bruit, signe d'approbation ou d'improbation " seront uniformément indiqués par le mot : *inter-ruption* ". M. Vandenpeereboom, dans son *Essai*, commenta de la manière suivante cet article : " Voici l'origine de cet article, dit-il. Il arrivait à des membres d'ajouter à leur discours, en revoyant l'épreuve, ces mots : " On rit. ", ou bien : " Marques générales d'assentiment. ". Ils se prêtaient ainsi un succès d'esprit, ou une autorité de langage qui n'avait pas existé en réalité. Ce *narcissisme* un peu osé — qu'on nous pardonne le mot — fut signalé par M. Henri de Brouckère : il donna naissance au règlement dont nous venons de parler... La conséquence en fut que le compte-rendu n'offrit plus, parfois, la physionomie réelle du débat et que celui-ci perdit un peu de sa couleur; mais, en revanche, il en résulte que des orateurs coquets ne peuvent plus appliquer à leurs discours un fard emprunté. "

Cet extrait est à méditer pour M. Hoyois, l'honorable député de Tournai, dont on n'a pas oublié les corrections fameuses aux " *Annales* ", signalées par M. Vandervelde au début de cette législature.

Parmi les parents de M. Vandenpeereboom, il faut encore citer son cousin, M. Alphonse Vandenpeereboom, élu en 1848 député pour Ypres, qui, après s'être fait connaître comme conseiller communal et échevin, devint ministre de l'intérieur.

Ceci dit, revenons à notre directeur général des Postes, Télégraphes et Chemins de fer.

Entré en 1862 à l'Université de Louvain, M. Vandenpeereboom ne faisait pas prévoir le fanatique d'aujourd'hui. Il aimait les cafés, les réunions houleuses, plaçant des sermons que ses collègues écoutaient jusqu'au bout pour avoir le plaisir de lui verser ensuite un bock dans la nuque.

Malgré ces légères fredaines, il sortit de l'*Alma Mater* en 1865 avec le grade de docteur en droit, obtenu avec la plus grande distinction, et prêta serment devant la Cour d'Appel de Gand, dont le premier président d'alors, M. Lelièvre, oncle du conseiller actuel à la Cour de Cassation, lui souhaita cordialement les " succès des aînés de sa famille. "

**

Inscrit au barreau de Courtrai en 1869; conseiller communal à Courtrai le 1^{er} juillet 1872; élu à la Chambre (en vertu de la loi du 20 avril 1878 accordant un siège en plus à l'arrondissement de M. Tack) le 11 juin 1878, avec 1508 voix, contre M. Coucke, libéral, n'en obtenant que 988; M. Vandenpeereboom prête serment, en session extraordinaire, le 24 juillet 1878; réélu sans lutte le 8 juin 1880 et le 10 juin 1884; réélu le 12 juin 1888 par 1697 voix contre 770 accordées à M. Crombeke, libéral; réélu sans lutte le 14 juin 1892; réélu le 14 octobre 1894 par 34.364 votes contre 10.140 à M. Dujardin et 3.721 à M. Mattelaere, socialiste; il a été nommé ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, le 16 juin 1884.

**

Simple député, M. Vandenpeereboom ne se fit guère remarquer. Constatons, à titre documentaire, qu'en mars 1879, prononçant son *maiden-speech*, — discours de vierge, — l'honorable vota contre un projet portant augmentation du personnel de la Cour d'appel de Bruxelles. Par la suite, nous le verrons toujours refuser son vote à tout projet augmentant n'importe quoi. Notons encore qu'en 1879, lors de l'examen du budget de la justice, le député courtraisien critiqua vertement la tendance du ministre à faire des services politiques un titre à des nominations judiciaires. Ministre lui-même, M. Vandenpeereboom jouera de la révocation pour motif politique.

La même année, dans la discussion générale du projet de loi sur l'enseignement primaire, il exposa avec une modération de langage extraordinaire, la doctrine cléricale la plus pure et la plus claire, avec une sincérité telle, qu'il prit immédiatement place parmi les chefs du parti clérical.

Il fit dès lors sa spécialité des discussions des budgets de la justice et des cultes, où ses opinions conservatrices s'épandaient à l'aise.

Il se signala également dans l'affaire fameuse du questionnaire pour les examens électoraux en 1883. On sait que M. Van Humbeek, ministre de l'instruction publique, posa la question de confiance. Il obtint deux voix de majorité : le prince de Chimay, votant avec la gauche, et M. Vandenpeereboom qui déclara ne pas pouvoir suivre la droite dans l'interprétation byzantine qu'elle faisait des questions dont le ministre acceptait la responsabilité. Cette déclaration fut applaudie par les libéraux.

Examinons le casier historique de M. Vandenpeereboom ministre. Depuis 1884, il est resté seul en possession de son portefeuille. Quelle est donc sa force? Cherchons.

Serait-ce sa bonne administration, son entente des affaires? Constatons qu'en 1886, le 12 mai, M. Fris, rapporteur de la section centrale pour le budget des chemins de fer, déclarait : " Le compte rendu de 1884 accuse un déficit de 3,348,234 francs et nous clôturerons très vraisemblablement l'exercice 1885 par un *mali* plus considérable, les recettes ayant diminué... "

Habile manieur de chiffres, le ministre tente une explication basée sur l'ensemble des ressources des chemins de fer depuis leur création. M. Fris répond et termine : " ... S'il fallait d'ailleurs décomposer le chiffre de bénéfices de 60 millions que donne M. le ministre, on trouverait à rabattre de ce beau *miroi-tage*... "

Le mot est joli. La gestion est bizarre et ne s'améliore pas, car, le 13 mars 1888, M. Carlier constate qu'on manque de matériel, et, le 6 mai 1890, le même membre explique à la Chambre que les fameuses économies, les superbes bénéfices proviennent tout uniment de la baisse des prix des matières premières, du non-renouvellement du matériel, du non-entretien de la voie, de l'épuisement des approvisionnements en magasin. En outre, les achats importants sont portés à l'extraordinaire.

Faut-il rappeler ici qu'en février 1889 avait eu lieu l'épouvantable accident de Groenendael et que le rapport des ingénieurs, MM. Urban, Le Bon et Mattei, constatait l'existence d'ondulations de la voie non ballastée?

* * *

Voilà pour la gestion.

Mais alors, M. Vandenpeereboom est peut-être excellent comme directeur général, il est véritablement le père de ses employés? Nous allons examiner ici les pages les plus sombres de sa vie ministérielle.

Le 24 février 1885, interpellation de M. De Burlet au sujet d'un accident arrivé à Nivelles (Est), le 11 février. Le machiniste, disent les journaux, était à son poste depuis seize heures. Le ministre dément. Le 23 avril 1885, M. Bara critique la gestion morale : on fait sermonner des fonctionnaires au sujet de faits de la vie privée. Le 29 avril, on constate que des nominations de parti ont été faites. A Malines, on se livre à des enquêtes sur les opinions politiques des ouvriers, sous couleur de savoir s'ils peuvent jouir du repos dominical.

Et, chaque année, depuis, nous voyons les mêmes reproches — soyons poli — se produire. Mais il y a un mieux à la charge de M. Vandenpeereboom.

L'on n'a pas oublié l'affaire des détournements de la gare du Nord : il y avait eu vols à concurrence d'environ 600,000 francs. M. Goossens avertit l'administration. Celle-ci ne bouge pas. M. Goossens prévient alors le parquet. La justice agit. M. Van Schoor inflige un blâme à M. Goossens parce qu'il ne l'a pas averti à temps et M. Vandenpeereboom place son subordonné en non-activité avec une réduction de la moitié de son traitement (mars 1889) parce qu'il avait dénoncé des abus, comme l'a dit à la Chambre

M. De Decker. Ces vols duraient depuis plus de quinze ans! Ils étaient entrés dans l'ordre de choses admises.

M. Goossens se rend chez le ministre, croyant qu'il lui est permis d'en appeler de la punition infligée. L'entrevue fut si cordiale, si tendre, qu'à son départ, M. Goossens tomba dans l'antichambre ministérielle, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il est utile d'ajouter que ce fut seulement en mai 1890 que le ministre déclara à la Chambre : " Il y a une chose que vous ne m'arracherez pas, c'est l'affection de mon personnel! "

Passons rapidement sur l'interdiction faite aux facteurs de s'unir en fédération. M. Janson interpella à ce sujet le 17 novembre 1891 et accusa nettement le ministre de recourir à l'espionnage. Et deux années plus tard, le 14 novembre 1893, éclate l'interpellation Lemonnier au cours de laquelle le ministre avoue :

— On me dit : " Vous accueillez trop facilement les lettres anonymes. " Je ne les aime pas et *la plupart des lettres anonymes sont détruites*... Non, Messieurs, il ne faut pas tout accueillir, *mais il ne faut pas non plus tout repousser!*

A propos de quoi, ces déclarations qui n'étonnent guère, M. Vandenpeereboom ayant fait partie d'un cabinet Beernaert-Devolder ?

Le 3 mars 1893, M. Spingard, chef de division à 6,000 francs, avait été rétrogradé au rang de commis à 3,100 francs. Le motif de cette punition? Un jugement prononçant le divorce contre lui!

Le malheureux Spingard avait à son actif trente-trois années de bons services. Il subit sa peine jusqu'au jour où sa nouvelle compagne put profiter des avantages de sa pension. Ce délai expiré, dans un moment d'égarement, Spingard se suicida.

Goossens, Spingard — voilà deux noms qui sonnent lugubrement dans l'histoire du Père des employés.

Est-ce tout? Non. M. Vanderbrugghen, nommé au choix commis de 1^{re} classe à 2,300 francs, est rétrogradé au rang de commis de 2^e classe à 2,000 francs, exilé à Quiévrain et classé n° 4 (agents détestables). Pourquoi? M. Vanderbrugghen est l'auteur de *Lina Moulin*, un roman pas bien méchant qui fut publié dans le *Chempostel*. Durant les deux années de publication, l'auteur ne fut pas inquiété!

Le 21 novembre 1893, nouvelles variations, à la Chambre, sur l'usage et l'emploi des lettres anonymes. Un percepteur de Tamines est accusé de faire des dettes, d'ouvrir les lettres confiées à la poste. Il n'y a pas un semblant de preuve. Qu'importe : on fait une enquête!

Et l'on pourrait continuer longtemps à citer des exemples de bonté paternelle de M. Vandenpeereboom.

Terminons cette partie de la biographie du ministre du Chempostel en rappelant l'interpellation Bergé (novembre 1893). Deux fonctionnaires avaient été punis pour avoir téléphoné des propos plus qu'inconvenants. Comment a-t-on pu savoir ce fait? M. Bergé a appris aux députés ahuris que l'honorable ministre des chemins de fer avait fait établir à Bruxelles-Midi un contrôle auditif sur le téléphone Paris-Bruxelles, une oreille de Denys, déclarait M. Robert. On mouchardait paisiblement toutes les conversations aussi bien du public que des employés. C'était tellement dégoûtant — le mot est de M. Lam-

biotte — que, le 22 novembre, ce service était supprimé.

Il est évident — et chacun le reconnaît — que M. Vandenpeereboom n'a pas gardé jusqu'aujourd'hui son portefeuille sans jamais rien faire de bon. Le service téléphonique a commencé à fonctionner sous son règne. Le czar des chemins de fer a créé le service des trains légers, des trains-tramways. Il a notablement augmenté le nombre des points d'arrêt du réseau. Il s'est attaché à perfectionner notre service maritime ainsi que notre service d'express.

Il y a deux ans presque, il innovait hardiment et créait les abonnements à la quinzaine, au mois, à prix réduits. Il y a quelques jours, il décidait d'organiser chaque dimanche des trains d'excursion à prix réduits. Il nous paraît juste pourtant de rendre à César ce qui lui appartient : M. Paul Janson, en séance du 7 mai 1890, lui avait demandé d'organiser des voyages pas cher durant deux mois par année, afin de permettre aux Belges de connaître leur pays... et M. le ministre avait refusé.

Mais le plus beau titre de gloire de M. Jules Vandenpeereboom est d'avoir établi le repos dominical. Nous ne chicanerons pas doctrinalement au sujet du repos accordé de par le ministre le jour assigné par le Seigneur. Il est juste que l'ouvrier puisse se reposer au moins un jour par semaine, alors qu'il y en a tant qui se reposent continuellement. Malheureusement encore, nous devons, à côté de la louange, constater que, de par ce repos dominical, le service tout entier du ressort du ministre est désordonné et s'accomplit à la va-comme-je-te-pousse.

Et n'oublions pas, qu'en fait de réorganisation postale, M. Vandenpeereboom a institué cette curiosité que l'Europe entière ne nous envie pas : le timbre à talon.

C'est encore une des grandes innovations du grand ministre des chemins de fer.

**

M. Vandenpeereboom est le plus chansonné et le plus caricaturisé de nos ministres. Sa religiosité, son mépris pour le sexe faible, en on fait un des personnages à succès de nos revues de fin d'année.

Est-il sincère ?

L'homme ne manque pas de talent et d'esprit ; il a des goûts délicats. Il aime les arts. Il possède aux environs de Bruxelles, un castel, où jamais femme n'a pénétré, et qui contient des collections remarquables d'antiquités, de meubles anciens, d'étais et de cuivres de forme rare, des reliures signées des maîtres de cet art presque disparu. Sa seule distraction, après avoir assisté aux vêpres dans la chapelle Salazar, est de rendre visite aux antiquaires de Bruxelles et d'admirer les bibelots précieux.

M. Vandenpeereboom n'est pas ennemi d'une douce gaité. Il y a quelque dix ans, dès son arrivée au ministère, se trouvant en soirée chez un de ses collègues, une dame demanda au nouveau ministre de se mettre au piano ; le grand chef des chemins de fer ne se fit pas prier, il attaqua bravement l'air fameux qui faisait fureur à cette époque : " O Vandenpeereboom.....! L'assemblée n'osa pas répéter en chœur.
P. L.

Jules VANDENPEEREBOOM

Son caractère d'après son écriture.

Si l'écriture de M. Vandenpeereboom ressemble généralement à celle dont nous donnons ici un fac-simile, les particularités que nous allons y relever prendront les significations suivantes.

Écriture claire : esprit clair, amour de l'ordre — Écriture sobre, aux finales contenues : réserve, prudence. — Écriture rectiligne : fermeté, persévérance, constance. — Écriture en partie anguleuse : fermeté, entêtement. — Écriture en partie arrondie : douceur. — Mots finissant en grossissant, comme *jointes, connaître, entretien* : candeur, naïveté. Jambages des *p, f, j* descendant très bas ; grosse panse du *P* : imagination — Lettres penchées à droite avec redressement de quelques-unes d'entre elles, comme *e* dans *me* et *connaître*, le dernier jambage de *l'n* dans *entretien*, etc. : sensibilité contre laquelle on se défend. — Les *o* et les *a* très ouverts ; l'écriture régulière ; les mots aux finales grossissantes : droiture. — Le *V* de la signature dont la finale s'élève verticalement : sentiment religieux, mysticisme.

M. Vandenpeereboom n'est pas assurément l'horrible méchant homme que la légende s'est plu à rendre impopulaire. L'intelligence se montre claire, bien ordonnée, et les qualités de franchise et de droiture sont nettement accusées. L'imagination, cependant, vient parfois troubler la netteté de son jugement, et, en raison de la richesse des signes « fermeté, persévérance, entêtement », les conséquences de ces troubles peuvent être funestes. Naïveté, imagination, entêtement, ce sont là trois facteurs qui lui ont joué de bien vilains tours.

Dans ces quatre lignes d'écriture, il convient de relever encore trois particularités dont la graphologie nous fournit des indications intéressantes. Voyez *l'x* dans *examiner*, *l'r* dans *faire*, *l's* dans *proposition* et dans *résultat*. Toutes ces lettres sont tracées de façon peu commune. Elles constituent une sorte d'originalité que Michou interprétait comme l'indice d'une bizarrerie, d'une étrangeté de caractère. Quand il trouvait ces lignes-là, il n'hésitait jamais à déclarer que le scripteur devait avoir une « petite bête au cerveau ».

Autre détail. M. Crépieux-Jamin, qui est un des maîtres les plus écoutés de la graphologie, a découvert une résultante qui semble

*Grâce d'examiner les
proposition ci jointes
et de me faire connaître
le résultat de l'entretien*

Jd

devoir s'appliquer avec une rigoureuse vérité à M. Vandenpeereboom. Il a constaté que l'alliance de la naïveté et de l'imagination produisait généralement la superstition. M. Vandenpeereboom a des signes très caractéristiques de candeur et d'imagination. Donc, concluez.

Enfin, observez bien les *t*, les *e*, les *l*, les *d*. Les jambages et les boucles sont empâtés et tracés d'une plume lourde. C'est la marque d'une sensualité évidente. Sa présence ici démontre que, s'il est vrai — comme le prétendent les revuistes — qu'il y ait dans la vie des matérialités pour lesquelles M. Vandenpeereboom professe une profonde horreur, il en est d'autres auxquelles il ne dédaigne pas de sacrifier. M. Vandenpeereboom, un sensuel ! Il en est pourtant ainsi.
Vade retro, ô graphologie.
F. S.

6/244



LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Edmond PICARD.



M. HELLEPUTTE

Membre de la Chambre des Représentants

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

M. HELLEPUTTE

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAESEYCK

M. Helleputte est ce qu'on peut appeler l'homme du jour.

On ne peut ouvrir un journal sans y voir imprimé le nom du député de Maeseyck.

C'est une avalanche de protestations de groupes présidés par M. Helleputte contre sa conduite dans la discussion de la loi électorale pour la commune, c'est à qui le répudiera le plus énergiquement. Le transfuge de la démocratie chrétienne est repoussé par tous ceux qui ont le respect de la parole donnée et de la fidélité aux principes.

**

Quel est donc ce M. Helleputte, nouveau venu à la vie politique, cause de cette levée de boucliers ?

Un sous-Woeste, pour parler poliment. La même intransigeance, la même loquacité, la roublardise en moins. M. Helleputte est l'homme des petites discussions, des petits papiers, des petites idées, des petites rancunes.

Elevé dans l'épicerie de son père, à Gand, il est resté épicier dans la vie politique. C'est un bavard, un conteur de potins, pour qui l'idée générale disparaît pour faire place à la discussion de hors-d'œuvre et de détails infimes. Il débite sur les grands principes, la religion, la famille et la propriété, de longs et filandreux discours comme il débitait, jadis, la cassonade et les streep d'uitzet.

Son amour de la symétrie et de la ligne, ses dispositions pour l'arrangement des pots de confiture, paraît avoir donné à ses parents l'idée assez saugrenue de faire de lui un architecte. Aussi, après des études moyennes assez médiocres, le fit-on entrer à l'école du génie civil, et, grâce à un travail obstiné, il en sortit en 1872, avec un diplôme qui lui permit d'élever des tas de moëllons comme il avait édifié jadis des colonnades de paquets de bougies et des portiques avec des boîtes de sardines pour l'ornementation de la boutique paternelle.

Ne réussissant guère dans l'architecture, le jeune Helleputte se lança dans la politique.

Il s'enrôla dans les cercles catholiques de Gand, fut membre de toutes les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et des patronages ouvriers. Dès le début, il professa avec ostentation; non content d'assister quotidiennement à la messe, on le vit à tous les offices de l'après-midi, donnant l'exemple d'une humilité si chrétienne et d'une ferveur religieuse si grande, que cette attitude lui attira les faveurs des grands maîtres du cléricisme gantois.

Les lauriers conquis par M. De Burlet à la suite de son ukase ordonnant aux danseuses d'un cirque d'allonger leurs jupes, donna l'idée au néophyte gantois de créer une ligue anti-chorégraphique, composée de jeunes gens et de jeunes personnes pieuses, qui s'engageaient à ne jamais danser, et promettaient d'aller, chaque année, en pèlerinage au noviciat de Tronchiennes, en expiation des péchés commis à Gand par les valseurs et valseuses de la ville. Cela établit définitivement sa renommée.

L'épiscopat, qui suivait avec intérêt le développement d'une si belle vocation et voulant la récom-

penser, nomma le jeune Helleputte professeur de construction à l'Université de Louvain.

Dans la ville sacrée de l'*Alma Mater*, M. Helleputte était dans son élément. Il continua ses pratiques de dévotion, il se signala par des excentricités religieuses qui le posèrent de suite comme un des plus fermes défenseurs des grands principes conservateurs.

Peu de temps après son arrivée dans cette ville, il demanda et obtint la main de M^{lle} Schollaert, sœur du député actuel de Louvain, fille de l'ancien démocrate de ce nom, auteur de la fameuse chanson "la Louvaniste, „ qui mourut repentant dans le giron de l'Eglise.

Dans les cercles catholiques, M. Helleputte passa rapidement pour un "garçon très fort; „ dans toutes les réunions, il pérorait à jet continu, fut applaudi par les intransigeants du parti et, sa suffisance aidant, il posa sa candidature parlementaire à Gand en 1886. Nul n'est prophète en son pays. M. Helleputte s'en aperçut, car il fut retoqué par l'Association conservatrice de la ville de Gand, qui ne put se décider à mettre sur le même rang le fils du petit épicier avec les hauts barons de l'industrie.

Rongeant son frein, mais habitué à "se taire sans murmurer „ en digne élève des jésuites, il revint à Louvain, où, pour se distraire, il commit quelques maisons gothiques qui auraient fait hurler de douleur le célèbre architecte Violet-le-Duc, le savant restaurateur de la Sainte-Chapelle. C'est également M. Helleputte qui souilla plusieurs de nos belles églises de statues polychromes, qui excitèrent l'envie des marchands de plâtres de la place Sainte-Gudule, et provoqua la risée de tous les artistes.

Malgré ses foudres, M. Helleputte, enfant chéri des congrégations, accapara toutes les commandes; les communes cléricales de l'arrondissement réclamèrent ses services et le gouvernement, couronnant une carrière si peu remplie par l'art, le nomma, en 1885, membre de la Commission royale des monuments.

Dans ce fromage, il rendit de grands services au clergé, faisant admettre par ses collègues les projets conçus et étudiés dans les saintes officines de la ville archiépiscopale de Malines.

Aussi, à la mort de M. Cornesse, NN. SS. les évêques imposèrent-ils la candidature de M. Helleputte aux électeurs de l'arrondissement de Maeseyck, qui durent avaler la pilule, non sans avoir fait la grimace. Il fut élu membre de la Chambre des représentants le 15 juillet 1889.

**

C'était le rêve de M. Helleputte, qui se considérait comme un homme d'Etat capable de rendre de grands services au pays. Sur toutes les questions en discussion, il prit la parole. Aucun sujet ne lui était étranger : il passait du doux au sévère, des finances aux travaux publics, de l'instruction à la guerre, des beaux-arts à l'économie politique, de la sylviculture à la pisciculture.

Dans la discussion du budget des beaux-arts, M. Helleputte a affirmé que l'Académie de Belgique était trop libérale, et il le prouvait, selon lui, par ce

fait qu'il y a toujours eu plus de libéraux que de catholiques dans les jurys chargés de juger les concours littéraires et dramatiques. M. De Burlet dut rappeler à la pudeur le fanatique député de Maeseyck.

C'est dans la même discussion que cet entrepreneur de bâtisses déclara, à propos de l'acquisition du carton superbe de Jef Lambeaux, les *Passions humaines*, que c'était là une œuvre pornographique.

Bref, M. Helleputte parla de tout et sur tout, essayant de faire croire à une profonde érudition qui devait le rendre indispensable à la première vacance ministérielle.

Aussi, sa désillusion fut-elle grande, quand, après la démission de MM. Beernaert et Lejeune, il ne se vit pas appelé à diriger un département ministériel.

* *

M. Helleputte a pris — naturellement — une part active aux débats de la Constituante, au sujet de la révision de la Constitution. Toutes les propositions démocratiques ont trouvé en lui un adversaire passionné et on n'a pas oublié son impayable proposition d'accorder le droit de suffrage à certaine capacité cubique...

* * *

Entretiens, M. Helleputte avait fondé les "Ligues démocratiques", qui, à peine la révision ébauchée, organisèrent l'embrigadement des ouvriers démocrates chrétiens. Tous les esprits généreux du vieux parti clérical se rallièrent à ce groupement nouveau qui se basait sur les enseignements du christianisme et sur la fameuse encyclique *Rerum novarum*.

M. Helleputte fut nommé président de la "Ligue démocratique".

Comme Pierre, M. Helleputte n'attendit pas que le coq eût chanté trois fois pour trahir ceux qui avaient confiance en lui.

Nous reviendrons plus loin sur ses votes dans la discussion de la loi électorale pour les conseils communaux.

* *

Réélu avec le suffrage plural, en octobre 1894, M. Helleputte crut n'avoir qu'à ouvrir la bouche pour mettre en déroute l'opposition socialiste, composée en majeure partie d'ouvriers. Dès le début de cette législature, il se posa en chef du parti conservateur, attaqua les doctrines socialistes, essaya de confondre ses adversaires par des citations tronquées de discours ou de journaux, mais il fut vertement relevé, et son ignorance des questions sociales éclata au grand jour.

A la séance du 30 janvier 1895, notamment, il attaqua plusieurs membres de l'extrême gauche à l'aide de découpages de journaux et fut obligé, à la séance suivante, d'adresser des excuses à tous ceux qu'il avait mis en cause.

Il est l'auteur d'une proposition tendant à augmenter l'allocation mensuelle accordée aux miliciens. Cette proposition, qui cache un intérêt de parti, n'est pas encore venue en discussion.

A la séance du 22 février, M. Helleputte a déposé un projet de loi relatif à la limitation de la durée du travail et au travail du dimanche, projet insuffisant, auquel adhéra cependant la gauche socialiste, mais qui fut accueilli, sinon par l'hostilité du gouvernement et de M. Woeste, tout au moins par de prudentes réserves.

Le dépôt de cette proposition pourrait faire supposer chez M. Helleputte un désir sincère de participer par de bonnes lois, à l'amélioration du

sort des travailleurs. Il n'en est rien. Entre la théorie et l'exécution, il y a place pour M. Helleputte à un abandon de principes.

Un exemple :

Président d'une société de chemins de fer vicinaux exploitant les trois lignes suivantes : Louvain à Isque, Louvain à Jodoigne, Wavre à Jodoigne, voici de quelle façon sont traités les ouvriers placés sous sa haute présidence. Afin de n'être pas taxé d'exagération, nous découpons, dans les *Annales parlementaires*, une partie d'un discours prononcé à ce sujet par M. Vandervelde, et qui édifiera suffisamment sur la roublardise du représentant de Maeseyck :

M. VANDERVELDE. — Les ouvriers qui travaillent au dépôt ont une journée normale et un salaire satisfaisant ; mais il n'en est pas de même des autres ouvriers :

1^o Les machinistes gagnent 150 francs par mois — il y en a qui ont moins ; pour ce salaire mensuel, ils doivent travailler depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir ; cela fait un salaire journalier de 4 francs ou 23 centimes par heure, puisqu'ils travaillent dix-sept heures par jour ;

2^o Les chauffeurs travaillent le même nombre d'heures et gagnent, par mois, 80 francs, soit 2 fr. 75 c. pour dix-sept heures de travail. Il y a aussi des chauffeurs faisant le même nombre d'heures qui ne gagnent pas plus de 1 fr. 75 c. à 2 fr. par jour ;

3^o Les receveurs de tram, faisant de douze à quatorze heures de travail journalier, sont payés de 2 fr. 20 c. à 2 fr. 40 c. ;

4^o Les piocheurs gagnent 2 fr. par jour ; leur journée de travail commence à 7 heures du matin et dure jusqu'au soir. Ils ont à prendre le premier train, leur parcours étant parfois de plusieurs lieues. En somme, ils sont au travail — trajet compris — pendant quinze heures par jour.

Ainsi donc, dans les sociétés aux destinées desquelles préside l'honorable M. Helleputte, si l'on fait exception pour ceux qui travaillent à l'atelier, la journée de travail varie entre quinze et dix-sept heures.

Je sais la distinction que l'honorable membre a esquissée.

Il dit que le travail n'est pas continu, qu'il y a des périodes de roulement, qu'il faut être sur le chantier depuis cinq heures du matin jusqu'au soir, mais qu'il y a des interruptions dans les travaux.

Il n'en est pas moins vrai que les machinistes, les chauffeurs et les piocheurs doivent abandonner leur domicile avant cinq heures du matin et qu'ils ne peuvent y retourner qu'après dix heures du soir.

Dans ces conditions, je demande à l'honorable membre ce qu'il fait de ses principes sacrés dont il aime à se faire le défenseur dans cette Chambre ? Je vois bien qu'il respecte la propriété capitaliste, mais que fait-il de la famille ? Que reste-t-il de celle-ci lorsqu'un pauvre diable, après quinze ou dix-sept heures de travail, rentre chez lui le soir pour tomber comme une masse de plomb sur sa paillasse ? Que reste-t-il aussi de cette religion qui défend d'exploiter l'ouvrier ? C'est évidemment porter atteinte à son salaire — au mépris des vengeances du ciel ! — que de prolonger son travail au point qu'il ne reçoit plus que quelques centimes par heure de labeur.

M. Helleputte répliqua, cherchant selon son habitude à faire dévier le débat en question personnelle, mais il reste une chose acquise, c'est que ses sentiments humanitaires n'existent que pour autant qu'ils ne touchent pas à ses intérêts.

Notons cependant à l'actif de M. Helleputte un bon discours en faveur du maintien du crédit alloué à l'Institut cartographique militaire pour l'exécution de la carte coloriée à l'échelle de 1/20000.

Lors de la discussion du budget de l'agriculture, de l'industrie, du travail et des travaux publics — cet homme est universel — M. Helleputte prononça un grand discours protectionniste, dans lequel il attaqua avec une naïveté remarquable les théories collectivistes, ce qui permit à M. Woeste enthousiasmé de "réclamer" un projet de loi sur le collectivisme, confondant ainsi une tendance générale des lois et des mœurs avec un système législatif.

* *

Arrivons maintenant à la fameuse discussion de la loi sur la formation des listes des électeurs communaux.

M. Helleputte, président de la " Ligue démocratique, " avait adhéré au programme de cette ligue, réclamant l'application pour les élections communales du régime en vigueur pour les Chambres législatives. On s'attendait donc à le voir combattre énergiquement dans ce sens. Grande fut la désillusion! Au cours de la discussion, bien loin de soutenir les idées des démocrates chrétiens, il approuva tous les projets du gouvernement, toutes les restrictions apportées au droit de vote: âge de trente ans, trois ans de résidence, le taux différentiel, etc.

Non content de créer des électeurs à quatre voix, M. Helleputte proposa une disposition qui, sous prétexte, de rendre aux ouvriers la puissance électorale qui leur était enlevée par l'introduction du cens différentiel et la quatrième voix, créait une cinquième voix au profit de certains chefs d'industrie.

Voici l'article extraordinaire sorti du cerveau de l'Aigle de Maseyck :

« Le Conseil communal est composé indépendamment du nombre des membres indiqué à l'article 4 de la loi communale de 1836, de quatre conseillers dans les communes de 20,000 à 70,000 habitants, de huit conseillers dans les communes de 70,000 habitants et au-dessus, élus directement au vote simple par les citoyens qui, inscrits sur la liste des électeurs communaux, réunissent les conditions requises pour les élections au conseil de l'industrie et du travail. »

« Ces conseillers sont nommés, moitié par les électeurs ouvriers, moitié par les électeurs chefs d'industrie. »

M. Helleputte, qui est un pince-sans-rire, ajouta que sa proposition soulèverait la reconnaissance enthousiaste des ouvriers.

La proposition fut naturellement votée par toute la droite.

Quelques chiffres suggestifs feront apprécier les beautés de la loi incohérente, dont nous ont gratifié MM. Helleputte et consorts

L'administration de la commune de Cureghem-Anderlecht vient de terminer le travail de confection de la nouvelle liste des électeurs communaux.

Voici les résultats obtenus :

Cureghem possèdera pendant l'exercice prochain 4,535 électeurs communaux dont 3,254 à 1 voix, 610 à 2 voix, 211 à 3 voix et 460 à 4 voix. Total des voix: 6,947.

L'ancien régime créait à Cureghem en 1890, 1,857 électeurs communaux contre 809 électeurs généraux.

Aujourd'hui, le chiffre de ces derniers est presque décuplé (6,936 pour la Chambre), tandis que celui des électeurs communaux est à peine quadruplé. La sélection qui s'opérait anciennement parmi ceux-ci pour l'électorat général, s'opère maintenant en sens inverse: c'est parmi les électeurs généraux (6,936) qu'on choisit, à concurrence de deux tiers, le corps électoral communal (4,535).

De ce corps électoral ainsi restreint, la composition n'est pas moins édifiante. On voit par les chiffres ci-dessus que les *univoix*, tout en représentant près des trois quarts du nombre total des électeurs, possèdent MOINS DE LA MOITIÉ des suffrages. Au contraire, les pluraux-propriétaires, les *quatrivoix*, qui sont à peine un dixième en nombre, représentent presque un tiers d'influence (1,840 voix sur 6,947).

C'est ce que M. Helleputte appelle défendre les intérêts des ouvriers.

On ne doit pas s'étonner des protestations énergiques qui s'élevèrent du sein des associations démocratiques chrétiennes contre ceux qui en dépit des promesses solennelles, votèrent cette loi étrange que l'on a si bien baptisée " l'Avorton. "

De toute la droite, seuls, MM. Daens, De Vriendt, Hemeleers, Hoyois, Nerinx et Théodor, votèrent contre le projet réactionnaire proposé par le Gouvernement.

La *Justice sociale*, organe des néo-catholiques, formula ainsi son indignation :

« Jeudi, écrit-elle, M. Théodor a prononcé un excellent discours en faveur de la solution démocratique, puis nous avons vu surgir le *deus ex machina*, M. Helleputte, président de la Ligue démocratique.

Cet étrange démocrate qui parle et agit toujours contre la démocratie, ce président de la Ligue démocratique qui combat la Ligue démocratique, est venu jouer le tour de passe-passe, qui devait faciliter le vote de cette loi réactionnaire

Il a proposé de fixer à 15 fr au lieu de 20 le maximum du cens, de créer 4 sièges spéciaux de conseillers dans les communes de 20,000 à 70,000 habitants, 8 dans les communes de plus de 70,000 habitants. Ces sièges se partageraient entre les électeurs patrons et ouvriers des conseils de l'industrie et du travail, qui réunissent les conditions d'âge, de cens et de résidence fixés par la loi électorale.

Les 4 députés démocrates de Bruxelles avaient signé cet amendement chinois! Et M. De Guchteneere aussi.

M. Helleputte, né malin et grimé en démocrate, les avaient roulés tous comme une boulette de papier.

Si, après ce tour réactionnaire, la Ligue démocratique ne renverse pas son président, elle perdra tout prestige.

M. Helleputte perd décidément toute tenue. Il est vrai que si on le laisse faire, il aurait tort de se gêner.

Au point de vue réactionnaire, nous le reconnaissons, l'amendement de M. Helleputte était parfaitement combiné. M. le président de la Ligue démocratique a proprement doré la pilule aux naïfs députés démocrates (?) qui se sont laissés mettre dedans.

Il est à présent établi que M. Helleputte, l'ami du peuple, admire fort l'œuvre de concentration anti-démocratique qui vient de s'accomplir. »

Le comité général de la corporation des tisserands de Dison, réuni d'urgence le 5 avril dernier, déclarait se séparer de la *Ligue démocratique belge*, à cause des " agissements indignes de M. Helleputte. Ce Monsieur ayant manqué aux devoirs les plus élémentaires vis-à-vis du programme et des intérêts sacrés de la cause. "

Les ligues de Gand, de Bruxelles, etc., protestèrent également.

Enfin, M. Léon Mabilie, vice-président de la *Ligue démocratique*, un homme convaincu et sincère, envoie à M. Helleputte, président, sa démission.

Il s'exprime en ces termes :

« Toute ma vie, j'ai tenu à être et à paraître un homme loyal. Mon crédit à cet égard est intact et je tiens à le conserver intact. Or, sans vouloir suspecter les intentions ni incriminer personne, je constate que les ouvriers considèrent comme une trahison l'abandon du programme électoral de la Ligue devant le Parlement. De cette trahison, je ne veux à aucun titre accepter la solidarité. Donc, je me retire. »

Tout cela suffit pour caractériser le personnage que nous présentons à nos lecteurs.

* * *

De taille moyenne, les yeux clignotants, M. Helleputte paraît vieux quoique n'ayant pas plus de quarante-cinq ans.

Depuis son entrée à la Chambre, il s'est signalé par des diatribes haineuses et passionnées; toujours plein de fiel à l'adresse des hommes de la démocratie — il s'est érigé en prophète. Il se donne volontiers des airs profonds, espérant faire croire à sa compétence; au fond c'est un ambitieux, son rêve est de devenir ministre. Il y arrivera... à moins que la démocratie chrétienne ne renvoie ce transfuge à ses compas et à ses équerres.

M. Helleputte peut-être rangé dans la catégorie de ces hommes dont parle l'abbé Daens... " des ambitieux qui cherchent des plumets et des épées au lieu de chercher du pain pour les autres. "

CH. D.

LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

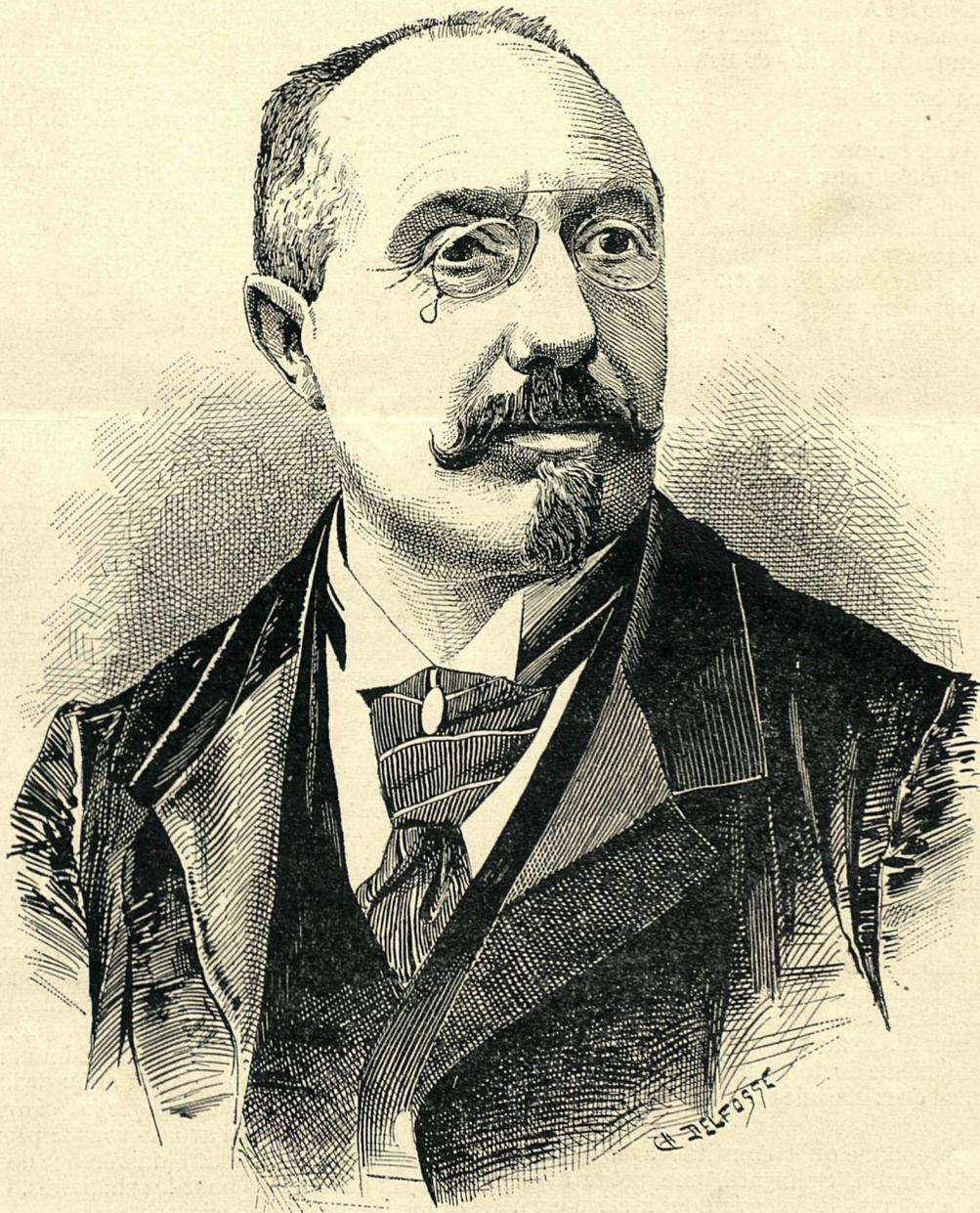


DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de Gustave DEFNET.



Edmond PICARD

Sénateur

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

Edmond PICARD

SÉNATEUR PROVINCIAL DU HAINAUT

Edmond Picard est un enfant de Bruxelles. Il est né dans cette ville, rue des Minimes en 1836.

Son père était originaire de St-Léger (Luxembourg), sa mère de Lebette, près Termonde (wallon-flamand).

Son père, avoué au tribunal civil, fut plus tard avocat, devint professeur de droit civil et ensuite de droit notarial à l'Université de Bruxelles.

Edmond Picard fit ses études primaires, avec Ch. Graux, dans une pension dirigée par M. Vauthier, professeur à l'Athénée, située alors en pleine campagne, près du Musée Wiertz actuel; il fit ses études moyennes à l'Athénée de Bruxelles.

Etant en rhétorique, il est pris du désir de voir du pays; il s'embarque comme mousse, le 25 février 1854, à Anvers, sur un navire belge le *Vasco de Gama*, en partance pour New-York avec 300 émigrants allemands. A peine dans la Manche, le navire fait eau et doit entrer à Portsmouth pour réparer ses avaries. Après quelques jours d'escale, le voyage continue pour New-York; la petite vérole se déclare à bord; la traversée se prolonge; les vivres commencent à manquer; les émigrants se mutinent.

Arrivé à destination, Edmond Picard est atteint du typhus; transporté à l'hôpital de Staten-Island, il y séjourne six semaines. Dans l'intervalle son navire quitte New-York sans lui. Il s'embarque au retour sur un autre navire belge, la *Concordia*.

Revenu à Anvers, il est engagé comme novice sur le même *Vasco de Gama* qui va à Shields chargé de briquettes de charbon. Il travaille à l'embarquement de ces briquettes en faisant la chaîne comme simple ouvrier, va au Chili; de là à Callao, au Pérou, puis aux îles Chenchas, et rentre à Anvers, après quinze mois d'absence, en mai 1856.

Quelques jours après, Edmond Picard s'embarque comme matelot sur un navire français l'*Aimée Victoire*, et à son retour, entre à l'école de navigation, où, le 31 décembre 1856, il passe son examen de second lieutenant au long cours avec le plus haut grade. Le gouvernement l'informe, le 4 février 1857, qu'on lui remettra au local de l'Ecole de Marine un instrument nautique en souvenir de la manière brillante dont il a passé son examen.

En avril 1857 il quitte la marine, entre à l'Université de Bruxelles et suit les cours de philosophie. Dès le 31 juillet suivant, il passe son examen avec la plus grande distinction. Moins de trois ans après, en 1860, il subit d'une façon non moins brillante son examen de deuxième doctorat, prête serment comme avocat et entre chez M^e Jules Lejeune en qualité de stagiaire.

C'est à cette époque qu'il constitue avec Graux, Olin, Robert, Janson, Splingard, une petite association sous le nom de *Rabougris*, dont le siège est à la Taverne Horton, rue Villa-Hermosa.

Le 21 mai 1864, Edmond Picard défend, dans la salle du Christ à l'hôtel de ville, une thèse sur la

Certitude dans le droit naturel et est reçu docteur agrégé à la faculté de droit de l'Université libre, sous le rectorat de M. Altmeyer.

Le 26 juillet 1864, il épouse la sœur de Xavier Olin.

L'année suivante, il fonde avec ses amis sus-nommés, le journal *La Liberté*, qui ne dura guère que deux années, mais dont le souvenir est constamment évoqué, tant fut grande son influence sur le mouvement politique de cette époque.

En 1866, une scission se produit dans le groupe à la suite du meeting socialiste tenu à la *Tête d'or* par la rédaction de la *Rive Gauche*; Paul Janson, Paul Splingard, Eugène Robert se retirent de *La Liberté*. Celle-ci n'est plus rédigée que par Olin, Graux et Picard. Elle cesse de paraître le 30 juin 1867, mais est bientôt reprise, avec un programme plus nettement accentué, par ceux qui s'en étaient retirés.

C'est pendant qu'il était à *La Liberté* que Picard fut choisi pour rédiger le *Manifeste des Ouvriers* pour la réforme électorale.

Ce document forma le supplément au numéro du journal du 28 janvier 1866, et concluait au suffrage capacitaire.

En 1870, lors de la dissolution des Chambres, Picard se mit sur les rangs à Bruxelles avec Graux, Buls et Vanderkindere. Ils écrivirent un manifeste qui parut dans *l'Indépendance* du 25 juillet et où on lit notamment :

« Nous croyons que l'époque n'est pas éloignée où il faudra trouver à tout prix une solution aux graves problèmes économiques qui soulèvent et tourmentent dans tous les pays la *classe ouvrière*.

» Les réformes politiques, en appelant tous les citoyens à l'examen commun, loyal et pacifique de ces grandes questions, peuvent seules préserver la société des plus redoutables catastrophes. *Il faut donc accomplir ces réformes sans retard. IL FAUT ROMPRE ABSOLUMENT AVEC CETTE VIEILLE POLITIQUE IMMOBILE ET DOCTRINAIRE QUI NOUS A ISOLÉS DU MOUVEMENT EUROPÉEN.*

» *Sur nos principes, nous ne comprenons, nous n'acceptons aucun compromis.*

» Nous voulons la révision immédiate de l'art. 47 de la Constitution et l'adjonction au corps électoral d'une partie considérable de la classe ouvrière. Ici comme ailleurs, *IL FAUT PRÉPARER LARGEMENT LES VOIES AU SUFFRAGE UNIVERSEL.*

Les quatre candidats qui se présentaient ainsi en dehors de l'*Association libérale*, obtinrent 675 voix sur 9021 votants.

On connaît la conduite de MM. Graux, Vanderkindere et Buls depuis ce manifeste fameux, et la façon fantaisiste dont ils tinrent le serment solennel de *combattre la vieille politique doctrinaire*.

A partir de cette époque, Edmond Picard se consacra surtout au barreau et au droit. Dès 1862, il avait publié dans la *Belgique judiciaire* des articles sur la profession d'avocat sous le pseudonyme de Claudius. Il y signalait l'indifférence de la magistrature et des anciens pour les stagiaires. Ces observations parurent audacieuses.

En 1886 parut la première édition du *Traité des brevets d'invention et de la contrefaçon industrielle*, en collaboration avec Xavier Olin.

En 1867, première édition du *Traité de l'indemnité due en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique*, en collaboration avec Olin, mais remaniée par Edmond Picard, seul, en trois volumes, en 1875.

En 1869, parut le *Traité de la profession d'avocat* avec Gustave Duchaine comme collaborateur.

En 1878, Edmond Picard fonde les *Pandectes belges*, encyclopédie du droit national, qui comprendra cent volumes grand in 8° de 1200 pages, dont cinquante et un volumes sont parus actuellement.

En décembre 1881, paraît le *Journal des Tribunaux*.

Le 9 juillet 1880, Edmond Picard est nommé avocat à la Cour de Cassation en remplacement de M. Dolez père, décédé bâtonnier de l'Ordre.

Antérieurement, au barreau d'appel, il avait été élu membre du conseil de discipline, mais dès la fin de la première année de son mandat, il s'était volontairement retiré pour favoriser le roulement entre ses confrères dignes d'être au Conseil.

Les opinions démocratiques d'Edmond Picard lui valurent de vives inimitiés au Palais et à l'Université. Aussi, lors de la mort du professeur Roussel en 1875, préféra-t-on Charles Graux qui n'était pas agrégé. Il écrivit alors au corps professoral une lettre annonçant sa décision de n'être pas maintenu sur la liste des agrégés.

Président de l'Association des anciens étudiants, Edmond Picard avait fait voter un vœu demandant de ne plus voir les professeurs d'une institution libre se mêler le jour de l'an aux députations gouvernementales qui vont au Palais saluer le souverain.

En 1882, Edmond Picard rentre dans la vie politique et pose sa candidature à l'Association libérale de Bruxelles pour un siège vacant au Sénat. Son compétiteur était M. Hanssens.

Dans sa profession de foi, il affirme ses convictions démocratiques et réclame la révision de l'art. 47, ne comprenant, dit-il, aucun progrès sans la réforme électorale et le suffrage universel.

Ce fut la belle époque des meetings.

Le doctrinarisme mit en campagne le ban et l'arrière-ban de ses troupes. La banque, les hospices, les administrations, le fonctionnarisme à tous les degrés, agitent. Edmond Picard fut violemment attaqué dans sa vie privée, dans sa vie professionnelle d'avocat, dans ses convictions philosophiques. Le 3 juin eut lieu le poll à l'Association libérale. Le nombre des votants était de 1854. Jamais ce chiffre n'avait été atteint. Le candidat de la révision échoua; mais, alors qu'en 1870 il n'avait obtenu que 31 voix, il en avait cette fois 868. Un déplacement de 57 voix l'eût fait réussir. On le voit, les idées avaient marché.

L'année suivante, un nouveau siège étant vacant au Sénat, par la mort de M. Bischoffsheim, Edmond Picard présenta sa candidature et échoua, cette fois à 12 voix seulement.

Son compétiteur était M. Bischoffsheim fils.

L'Association libérale préféra le fils à papa, le millionnaire, l'ignorant, à cet homme de haute valeur, de grande probité politique, qui est une des gloires du barreau et de la littérature belges.

En 1884, le parti doctrinaire, honteusement battu, cédait le pouvoir au parti clérical.

Depuis, Edmond Picard a continué son travail de

propagande démocratique. Il est allé au Parti ouvrier, dans lequel il a reconnu les conditions de sagesse, d'activité, d'énergie, de sincérité qui font les partis grands et forts, lui apportant l'appui de son beau talent d'orateur et ses qualités d'écrivain. Il est un collaborateur assidu du journal *Le Peuple* et il vient de réunir en volume une série d'articles remarquables sous le titre : *Comment on devient socialiste*.

Comme avocat, son concours est assuré à toutes les victimes de l'organisation actuelle de la société. C'est ainsi qu'il a plaidé dans l'affaire du grand complot à la Cour d'assises de Mons, dans le procès de la mine aux mineurs, etc. Il y a quelques jours, il défendait les jeunes gardes socialistes, poursuivis pour publication d'articles séditieux dans le journal *Le Conscrit*.

Dès le début de l'ardente campagne menée par le Parti ouvrier en faveur de la révision, Edmond Picard entra résolument dans le mouvement. Il publia dans le *Journal des Tribunaux* des articles d'énergie allure : *A la Bataille*, — *Le marchandage universel*, — *Forces perdues*, — *Le principe de la justice*, — *Le bilan du suffrage universel*, — *Le 1^{er} mai ouvrier*, — *Les prétendus dangers du suffrage universel*, — *La propagande par l'action*, — *Les crimes contre les masses*, — *La poussée nécessaire*, etc., affirmant sa foi inébranlable dans le suffrage universel.

Le résultat de cette propagande du Parti ouvrier fut la grève générale de 1893; grève étonnante, telle qu'en aucun pays on ne l'avait vue. On se rappelle l'épouvante du gouvernement, les parlementaires suant la peur, n'arrivant pas à accoucher d'une loi électorale; effrayés par cette grève qui entraînait tout le pays, les gouvernants cédèrent.

Quelques jours auparavant, dans un meeting tenu à Saint-Gilles, à la *Cour Royale*, Edmond Picard, dans un discours tout vibrant de colère, fit le procès au doctrinarisme et au cléricalisme, ridiculisant les mesures absurdes prises par M. Buls pour garantir l'ordre et terminant humoristiquement par raconter un rêve dans lequel il voyait un cortège de gendarmes éreintés, de gardes civiques exaspérés et d'agents de police esquintés, allant chez M. Buls pour lui faire un mauvais parti, dans la colère d'avoir été surmenés par ses consignes.

Le lendemain, le bourgmestre de Bruxelles fut victime, avenue Louise, d'un attentat dont l'auteur est resté inconnu. Une canne lui fut cassée sur la tête au milieu des promeneurs excités et... M. Picard arrêté pour provocation au meurtre.

Il eut ainsi l'occasion de faire connaissance — comme détenu — avec la prison des Petits-Carmes, dont il semble ne pas avoir conservé un trop mauvais souvenir à en juger par une petite plaquette, très spirituelle, qu'il a publiée sous le titre "*Quarante-huit heures de Pistole*."

En effet, après avoir couché deux nuits sur les draps de rude toile

Dont on fait de bonnes voiles
Ou des chemises de maçon,

notre moderne Sylvio Pellico, voyait s'ouvrir les portes de sa prison.

* * *

Le système baroque imaginé par la majorité parlementaire accordant aux conseils provinciaux,

l'élection d'un certain nombre de sénateurs sans condition de cens, le conseil provincial du Hainaut élut Edmond Picard au Sénat.

Certes, ce combattant n'est pas à sa place dans ce milieu composé de vieillards cacochymes. Cependant, au cours des principales discussions qui ont eu lieu dans cette assemblée, Edmond Picard a défendu avec une vigueur remarquable les principes socialistes.

* *

Nous aurions voulu nous étendre longuement sur Edmond Picard écrivain, mais la place nous manque. Citons parmi ses principales œuvres : *Le Paradoxe sur l'avocat*, publié en 1879; la *Forge Roussel*, 1881. La même année, il fonde *l'Art moderne*, journal de critique artistique et littéraire. En 1882, paraît sa description des *Hauts plateaux de l'Ardenne*. L'année suivante, il devient membre du comité directeur de la *Revue moderne* et, le 29 mai, il prononce au banquet Lemonnier un discours manifeste des droits et des aspirations de la jeune littérature belge.

Il publie également *l'Histoire du régime censitaire en Belgique*, vigoureux réquisitoire contre cette iniquité disparue aujourd'hui.

Viennent ensuite : *l'Amiral*, *Mon Oncle le Jurisconsulte*, la *Veillée de l'Huissier*, le *Juré*.

Un voyage qu'il fait au Maroc, en 1887, nous vaut un récit intitulé *El Moghreb al Aksa*; enfin dans ces derniers temps, il nous donne *Imogène* et *Vie simple*.

Voilà l'œuvre.

Camille Lemonnier, dans la *Libre Critique*, porte le jugement suivant sur Edmond Picard :

“ Nul part il n'est inférieur à lui-même, partout il est l'égal des plus grands. Il parle comme il écrit, d'un souffle puissant, d'une passion convaincue ; et sa pensée est encore de l'action dans la plénitude d'une vie et d'un esprit accordés. ”

* * *

Voilà, trop brièvement esquissée, une vie toute d'honneur et de travail.

Edmond Picard est resté fidèle aux opinions de sa prime jeunesse. Ses ennemis l'ont accusé de versatilité, quand, au contraire, il peut revendiquer avec fierté une rare unité dans sa vie politique et dans son œuvre littéraire. Il a rendu de grands services à son pays et à la démocratie, il peut réclamer avec orgueil une partie des succès obtenus par le parti ouvrier. Dès la première heure, il a opiniâtement défendu la cause du peuple ; dans les plus mauvais jours de recul ou de lassitude, sa foi en le suffrage universel n'a jamais été ébranlée, ne cessant de se faire le champion des idées nouvelles, les propageant avec une ardeur merveilleuse. Edmond Picard a accumulé contre lui la haine des renégats et les rancunes vivaces des pontifes démolis. Cela le laisse froid.

Il a écrit quelque part : “ Qu'est-ce qu'une belle vie ? Les convictions de la jeunesse réalisées dans l'âge mur, — et il ajoutait — “ L'homme ne peut prétendre à quelque droiture et à quelque dignité qu'à la condition de ne désertier jamais les opinions qu'il s'est formées la première fois qu'il a été en âge d'en avoir et d'en exprimer. ”

Ces quelques lignes renferment tout Edmond Picard.

CH. D.

Bidouit d'être domestique pas un
groupe ou pas un homme. Tu pourrais
Te vertir fatidique et Tu puisano. Ton
grand en pantement avortait et
quelque soi. disant Bios, Beger Te
transformant en troupeau, aurais
vite fait de Te ramener à l'étable.

Fac-simile de l'écriture de M. Edmond PICARD.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.